CHRISTIANISME

CAHIERS PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE P.-L. COUCHOUD

les mandéens et les origines chrétiennes

par

ROBERT STAHL

Pacific School of Religion Berkeley, Calif.

LES ÉDITIONS RIEDER

7, PLACE SAINT-SULPICE

PARIS

Pacific School of
Religion
Berkeley, Calif.

CHRISTIANISME
35.

p 129-144 missing
p. 113-128 repeated

LES MANDÉENS 1

29064

LES MANDÉENS
ET LES ORIGINES CHRÉTIENNES

Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
Kahle/Austin Foundation

https://archive.org/details/lesmandeensetles0000stah

CHRISTIANISME

CAHIERS PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE P.-L. COUCHOUD

les mandéens
et
les origines chrétiennes

PAR

ROBERT STAHL

LES ÉDITIONS RIEDER
7, PLACE SAINT-SULPICE, 7
PARIS
M.CM.XXX

Pacific School of Religion
Berkeley, Calif.

BT
1405
S7
1930

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE : 60 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL DES PAPETERIES LAFUMA, DE VOIRON, DONT 10 HORS COMMERCE, NUMÉROTÉS DE 1 A 60, ET 5 EXEMPLAIRES SUPPLÉMENTAIRES SUR VÉLIN PUR FIL LAFUMA, DE VOIRON. HORS COMMERCE, NUMÉROTÉS DE A A E.

DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTIONS RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS. COPYRIGHT BY LES ÉDITIONS RIEDER, 1930.

29064

I. INTRODUCTION

LE PROBLÈME MANDÉEN

SOMMES-NOUS en présence d'une nouvelle source de renseignements sur les origines du christianisme? Telle est la question que se posent actuellement les personnes qui ont pris connaissance des écrits mandéens. Ce sont des livres sacrés trouvés en Mésopotamie entre les mains d'une communauté religieuse d'un caractère singulier, car elle n'est ni chrétienne, ni juive, ni musulmane, ni païenne. Actuellement, elle compte encore quelques milliers de fidèles qui se donnent le nom de *Mandéens*, du mot *manda*, qui dans leur langue signifie *gnose*, ou *connaissance*, ou *science*. De même, dans l'antiquité chrétienne, de nombreuses sectes se donnaient le nom de « gnostiques », pour opposer leur *connaissance*, prétendue supérieure, à la foi du simple fidèle. Les Mandéens se soumettent à de fréquents rites de purification sous forme de baptêmes par immersion, et ils prétendent être les disciples authentiques de ce même

Jean que les évangiles nous présentent sous le nom de Jean-Baptiste.

Dans le récit des évangiles, Jean-Baptiste, dès qu'il aperçoit Jésus, reconnaît en lui, l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, le Messie dont il annonçait l'avènement prochain et dont il n'est que le précurseur. Aussitôt, avec l'approbation de leur maître, les disciples du Baptiste commencent à l'abandonner pour suivre Jésus. Rien ne semble plus naturel, puisque le Baptiste reconnaît lui-même que sa mission, qui était de préparer la voie à Jésus, est désormais accomplie. Jean n'a plus qu'à disparaître pour faire place à Jésus. Le lecteur qui s'en tiendrait aux quatre évangiles serait convaincu qu'après la mort tragique de Jean, le groupe de ses disciples s'est dissous, que tous sont devenus disciples de Jésus.

Mais dans le Nouveau Testament les quatre évangiles sont suivis des Actes des Apôtres, livre également canonique. On est surpris d'y rencontrer un disciple du Baptiste une quinzaine d'années après la décollation de Jean et et après la crucifixion de Jésus. C'est Apollos, un Alexandrin versé dans les écritures, qui se livrait à Ephèse avec ardeur à une propagande pour la « voie du Seigneur », bien que, précise le texte, il connût « seulement le baptême de Jean ». On est tout d'abord tenté de

croire à un cas isolé. Mais au chapitre suivant Paul venant à Ephèse y trouve douze autres disciples du Baptiste...

Le Nouveau Testament constate donc lui-même que des communautés de disciples du Baptiste subsistaient encore un certain nombre d'années après la mort de Jésus.

Dès lors, la question se pose : Ces communautés ont-elles disparu dans la suite, ou ont-elles prolongé leur existence jusqu'à nos jours? Et les Mandéens actuels sont-ils effectivement, comme ils le prétendent, les descendants authentiques des disciples du Baptiste ?

On voit l'intérêt du problème. D'autant que les Mandéens possèdent une littérature sacrée assez volumineuse, dont il importerait de savoir si elle est susceptible de fournir des renseignements nouveaux sur la personne de Jean-Baptiste et de livrer, sur les origines du christianisme, des textes authentiques indépendants de la tradition chrétienne.

Si l'on a trop longtemps négligé l'étude de la religion des Mandéens, de leur langue et de leurs textes sacrés, ce n'est pas faute de connaître depuis longtemps leur existence. Déjà en 1652, le P. Ignace de Jésus, carme déchaussé, missionnaire à Bagdad, publiait à Rome, en langue latine, un *Exposé des origines, des rites et des erreurs des Chrétiens de saint Jean* (c'est ainsi

qu'il appelait les Mandéens, qu'il prenait pour des sectaires chrétiens).

Il y a une soixantaine d'années, bien que la publication, la traduction et l'interprétation des écrits mandéens fussent alors encore dans l'enfance, Mgr WISEMAN, avec une perspicacité remarquable, reconnut l'importance de ces textes pour l'interprétation du Nouveau Testament, et en particulier du Quatrième Évangile.

Pourquoi cet évangile proclame-t-il dès la première page qu'au commencement était le Verbe, que le Verbe est identique à la Lumière, que la Lumière est identique à la Vie, et que ce Verbe-Lumière-Vie incarné n'est autre que Jésus ? Serait-ce parce qu'il prend le contre-pied d'une doctrine où, comme dans le mandaïsme, les plus hautes entités divines sont la « Grande Vie » et la « Lumière » ; où une autre entité divine peut être assimilée au Verbe, mais où toutes trois ont des êtres distincts, impossibles à confondre en une seule personne ; où Jésus, loin d'être l'incarnation du Verbe, de la Vie et de la Lumière, est au contraire un faux prophète et un faux Messie ?

Pourquoi le Quatrième Évangile insiste-t-il tant sur l'infériorité de Jean-Baptiste par rapport à Jésus, précisant à deux reprises qu'il n'était pas lui-même la Lumière, mais que sa mission était simplement de donner son témoignage à la Lumière ? Serait-ce parce qu'il

polémique contre d'autres écrits qui, comme ceux des Mandéens, voient en Jean-Baptiste le grand Révélateur, par opposition au faux prophète Jésus ?

A ces questions déjà posées il y a une soixantaine d'années par Mgr WISEMAN, on peut en ajouter d'autres, maintenant que les écrits mandéens sont mieux connus. En voici quelques exemples :

Pourquoi Jésus dans le Quatrième Évangile proclame-t-il qu'il est le *bon berger* et la *vraie vigne* ? Serait-ce parce que dans les écrits mandéens l'entité divine appelée « Gnose de Vie » prétend être le bon berger, et que la vigne est un des symboles les plus fréquemment cités dans les liturgies mandéennes ? — Pourquoi, toujours dans le Quatrième Évangile, Jésus déclare-t-il à Pierre que celui qui est nettoyé n'a pas besoin d'être lavé parce qu'il est entièrement pur (XIII, 10), et pourquoi précise-t-il un peu plus loin que ses disciples sont maintenant purs à cause de la parole qu'il leur a dite (XV, 3) ? M. R. BULTMANN a peut-être raison d'y voir de la polémique contre les baptêmes par immersion fréquemment répétés chez les Mandéens.

Le même théologien, dans une étude publiée en 1925, a entrepris de démontrer que le Quatrième Évangile ne se comprend bien que si l'on suppose à sa base un mythe de révélation

analogue à celui qui fait le fond des écrits mandéens. Ce mythe fait corps avec l'ensemble de la doctrine mandéenne, il en constitue le thème fondamental, repris et développé dans d'innombrables variations. Le Quatrième Évangile, au contraire, le prend pour point de départ, le suppose connu, et s'y réfère par des allusions plus ou moins directes. Il semble donc bien que la priorité est du côté des Mandéens.

Le chapitre XVII du Quatrième Évangile reproduit ce qu'on a coutume d'appeler la « prière sacerdotale » de Jésus, une prière d'intercession pour ses disciples. Dans le livre mandéen de Jean-Baptiste, il existe également une prière sacerdotale, une prière d'intercession qu'Anosch Uthra, l'Homme-Dieu des Mandéens, adresse, en faveur de ses disciples, à son Père le Vivant. On la trouvera plus loin dans notre petite anthologie de textes mandéens. L'Homme-Dieu des Mandéens commence par glorifier « celui qui l'a engendré », de même que l'Homme-Dieu des chrétiens commence sa prière sacerdotale par cette invocation :

Père, l'heure est venue ;
glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie.

Anosch Uthra ne prie pas seulement pour ses disciples, mais aussi pour les enfants de ses disciples, c'est-à-dire pour leurs enfants spiri-

tuels, pour les disciples de ses disciples. De même Jésus, dans sa prière sacerdotale, précise au verset 20 :

Je ne prie pas seulement pour eux (pour mes [disciples),
mais aussi pour tous ceux qui croiront en moi
à cause de leur parole.

Ainsi l'Homme-Dieu des Mandéens et l'Homme-Dieu des Chrétiens prient l'un et l'autre non seulement pour leurs disciples directs, mais aussi pour leurs disciples indirects, c'est-à-dire, pratiquement, pour les lecteurs de ces textes sacrés.

Tous ces parallèles, s'ils rendent évidente la parenté des deux textes, ne fournissent encore aucune indication sur leur ordre de dépendance. Mais il existe un endroit où l'auteur de l'Évangile semble faire allusion au texte mandéen, et même lui donner formellement la réplique. Anosch Uthra prie :

Si telle est ta volonté,
ô mon Père le Vivant,
que la mesure de mes disciples soit pleine,
et qu'alors mes disciples montent à la Cité de [Lumière !

A quoi Jésus répond :

Je ne demande pas que tu les ôtes de ce monde,
mais que tu les préserves du mal.

Manifestement, l'auteur de l'Évangile cherche à renchérir, en la spiritualisant, en la moralisant, sur la requête d'Anosch Uthra.

Je ne crois pas qu'il soit possible, dans cet exemple, de contester la priorité du texte mandéen sur le texte chrétien.

Ainsi, dans le Quatrième Évangile, il n'y a pas seulement de la polémique contre les écrits mandéens. Il y a aussi dépendance littéraire par rapport à ces écrits. Par droit de conquête, l'évangéliste s'est emparé de plusieurs des thèmes fondamentaux de ses adversaires, et les a fait siens.

Tels sont quelques-uns des problèmes qui se posent à propos des rapports entre le Quatrième Évangile et les écrits mandéens. Il en est d'autres d'un ordre plus général. En voici un exemple :

Dans les versions courantes du Nouveau Testament, Jésus est appelé fréquemment « Jésus de Nazareth ». Cette traduction est inexacte. Le texte grec ne porte pas « de Nazareth », mais « le Nazaréen ». De mêmes les chrétiens sont appelés à plusieurs reprises, dans le Nouveau Testament, les Nazaréens, comme ils le sont encore couramment dans les pays musulmans.

L'étymologie traditionnelle, qui fait dériver ce mot d'une bourgade appelée Nazareth, est très discutée. Elle a surtout contre elle que le nom de cette bourgade n'est pas autrement attesté pour les premiers siècles de notre ère. Nazaréen semble plutôt être une variante de Nazoréen, forme qui figure à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament, et dont l'étymologie et la signification ne sont pas définitivement établies.

Or, malgré la haine qu'ils professent à l'égard de Jésus et des chrétiens, les Mandéens se donnent aussi le nom de Nazoréens, et ce nom a, dans leurs écrits, le sens d'un titre honorifique.

Faut-il voir dans cette coïncidence l'indice d'une origine commune ? Le christianisme et le mandaïsme seraient-ils issus des mêmes circonstances, et assistons-nous, dans leurs écrits, à un émouvant corps à corps entre les deux religions rivales ? Quand, dans les évangiles, le Baptiste reconnaît joyeusement la supériorité de Jésus, faut-il y voir moins un fait historique qu'un argument de polémique religieuse ?

Les chercheurs qui peinent avec patience et persévérance sur l'amas inorganique de textes indigestes qui constitue la littérature mandéenne sont actuellement divisés en deux camps.

L'on ne saurait demander aux théologiens orthodoxes de se réjouir de la découverte d'une

littérature qui menace de poser en des termes nouveaux le problème des origines chrétiennes, et qui trace du Baptiste une figure difficilement compatible avec celle des évangiles.

D'ailleurs l'état des écrits mandéens, leur incohérence, la difficulté de les interpréter et la date relativement récente de certains d'entre eux font la partie belle à ceux qui veulent leur dénier toute valeur documentaire pour l'histoire des origines chrétiennes. On peut ergoter à plaisir. On peut même contester l'ancienneté de la religion mandéenne et reporter son origine à une date postérieure à celle de la genèse du christianisme. Ce que les Mandéens ont écrit du Baptiste ne serait alors qu'un simple emprunt fait, en le déformant, à la tradition chrétienne. Un certain nombre de théologiens libéraux partagent à ce sujet l'avis de leurs confrères orthodoxes.

Un autre groupe de théologiens libéraux, parmi lesquels nous venons de rencontrer BULTMANN, un des chefs de la nouvelle école dite « formative » (*Formgeschichtliche Schule*), et avec eux la majorité des christianisants indépendants, espèrent au contraire des écrits mandaïtes les renseignements les plus précieux pour les aider à retrouver le sens primitif des écrits du Nouveau Testament, et à débrouiller le problème complexe des origines chrétiennes. Ainsi, le théologien allemand ERNST LOHMEYER,

dans son commentaire de l'Apocalypse, explique un grand nombre de passages de cet écrit prophétique et mystérieux à l'aide de parallèles puisés dans la littérature mandéenne. Un autre érudit allemand qui était considéré comme le spécialiste le mieux versé dans cette littérature et qui en a donné les meilleures éditions, textes originaux avec traductions, introductions et notes (1), Marc Lidzbarski, attribuait aux Mandéens une origine très ancienne, antérieure aux origines chrétiennes.

Le philologue allemand R. Reitzenstein, qui depuis longtemps s'était montré préoccupé du problème mandéen et de ses rapports avec les origines chrétiennes, vient de résumer les résultats de ses longues études dans un ouvrage important intitulé : « *La préhistoire du baptême chrétien* (2). » Pour lui, le rite du baptême mandéen tel qu'il résulte de la liturgie baptismale dont on trouvera plus loin une traduction française, aurait été la cellule germinale d'où seraient sortis à la fois le baptême chrétien et la cène chrétienne.

Des appréciations aussi contradictoires ne sont possibles que parce que nous ne possédons aucun renseignement précis sur la date ni sur

1. *Das Johannesbuch der Mandäer* (Giessen 1916). — *Mandäische Liturgien* (Berlin 1920). — *Ginza, der Schatz oder das grosse Buch der Mandäer* (Göttingen 1925).
2. *Die Vorgeschichte der christlichen Taufe* (Leipzig 1929).

le pays d'origine de la communauté mandéenne. C'est donc le problème de son origine qu'il convient d'envisager avant tout. A cet égard, le P. LAGRANGE, un des théologiens orthodoxes, semble avoir donné une indication précieuse. Il déclare :

> Le mandaïsme étant saturé de notions bibliques, si défigurées qu'elles soient, nous pensons que le fondateur, qui peut-être n'était pas juif de naissance, mais prosélyte, fut d'abord imbu des principes du judaïsme (1).

Je ne crois pas à ce fondateur individuel de la religion mandéenne, et d'ailleurs le P. LAGRANGE ne peut fournir d'autre argument en sa faveur qu'un prétendu principe historique qui a bien des chances de n'être qu'un préjugé : « Nous plaçons, dit-il, à l'origine un fondateur, non point un sacerdoce ou une communauté, parce que telle est d'ordinaire la voie de l'histoire. » Mais le P. LAGRANGE a fort bien senti que c'est dans un milieu de prosélytes juifs que se conçoit le mieux l'éclosion d'une doctrine telle que le mandaïsme, surtout si l'on suppose des prosélytes qui, après avoir été conquis par le judaïsme, ont dans la suite fait

1. R. P. LAGRANGE, *La gnose mandéenne et la tradition évangélique* dans *la Revue Biblique,* 1927-1928.

mauvais ménage avec la synagogue et se sont retournés contre elle.

D'autre part, les recherches récentes sur les origines du christianisme tendent également à reconnaître l'influence prépondérante des prosélytes en instance de divorce avec le judaïsme. Les circonstances qui ont donné naissance au christianisme seraient donc identiques à celles qui ont produit le mandaïsme. Raison de plus d'attribuer à la littérature mandéenne une grande importance.

En France, jusqu'à ces derniers temps, les études mandéennes ont été trop négligées. Cependant un revirement semble se dessiner. Entre autres indices, l'Université de Strasbourg a mis à son programme l'enseignement des éléments de la langue mandéenne. Il semble donc opportun de présenter aussi en France, à une élite curieuse des problèmes de l'histoire des religions, une petite anthologie de textes mandéens, et de discuter devant elle quelques-unes des questions que soulève l'interprétation de ces textes. Cela lui permettra d'apprécier l'aspect nouveau sous lequel se présente actuellement, à la lumière des écrits mandéens, le vaste et brûlant problème des origines chrétiennes.

II. — TEXTES MANDÉENS

Après avoir donné un aperçu général du problème mandéen, nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de placer sous leurs yeux quelques spécimens de textes sacrés des Mandéens.

Nous les avons empruntés aux éditions de Lidzbarski du *Livre de Jean* et des *Liturgies mandéennes* (1). La traduction française est faite parallèlement sur le texte original mandéen et sur la traduction allemande de Lidzbarski.

Nous verrons ensuite ce que ces textes peuvent nous apprendre sur les origines chrétiennes.

Nous espérons que le lecteur ne se laissera pas rebuter par les difficultés de certains passages obscurs ou qui peuvent nous sembler bizarres, à nous qui sommes si éloignés de leurs auteurs par l'esprit, par le temps et par l'espace. Pour apprécier la beauté réelle de ces pages et le sentiment de profonde religiosité qui les anime, il faut, par un effort d'imagination, se trans-

1. Voir p. 17.

porter dans l'atmosphère spirituelle de cette religion foncièrement dualiste, avec ses oppositions tranchées de la lumière et des ténèbres, de l'âme et du corps. Il faut aussi se rappeler que la religion mandéenne était persécutée et qu'elle n'a pu se maintenir qu'en s'exilant loin du pays de ses origines, et l'on comprendra mieux la haine implacable qu'elle a vouée aux autres religions, et notamment au judaïsme.

Les textes sacrés des Mandéens ont été codifiés au VIII^e^ siècle, alors que les Mandéens, dans leur lutte contre l'Islam, éprouvèrent la nécessité d'opposer au Coran un recueil de leurs propres textes sacrés. Cependant beaucoup de ces textes semblent remonter à une époque bien plus ancienne. Nous avons essayé de démontrer que certains d'entre eux doivent être antérieurs à la rédaction de l'Évangile de Jean.

1. Miriaï

(*Livre de Jean*, 131-143)

C'est le morceau le plus idyllique des textes mandéens. Miriaï personnifie la communauté mandéenne. En des termes qui ne sont pas toujours très transparents, l'auteur raconte comment les Mandéens ont rompu avec le judaïsme et ont trouvé un refuge sur les embouchures de l'Euphrate.

Certains passages que nous avons signalés par des notes ont une affinité singulière avec le chapitre XII de l'Apocalypse.

Je suis Miriaï, un plant de vigne,
un arbre qui se dresse à l'embouchure de l'Euphrate.
Les feuilles de l'arbre sont des joyaux,
les fruits de l'arbre sont des perles.
Les pampres de la vigne sont splendeur,
ses vrilles sont lumière précieuse.
Son parfum se répand sous les arbres,
il se propage par tous les mondes.
Les oiseaux de l'air le respirent,
une nuée d'oiseaux sur l'arbre se pose.

Une nuée d'oiseaux se pose sur l'arbre
pour y bâtir des nids.

Autour de lui ils voltigent
avant de se poser sur lui.
Ils mangent les feuilles de sa frondaison,
ils boivent le vin de ses entrailles.

Comme les oiseaux étaient sur la vigne,
des vents et tempêtes se déchaînèrent.
Ils secouaient les bons oiseaux,
ils frappaient l'arbre,
dispersant les pampres de la vigne
et chassant les oiseaux de leur lieu.
Plusieurs oiseaux ne s'envolèrent pas,
s'agrippant de leurs griffes et de leurs ailes,
pendant que passaient vents et tempêtes.

D'autres ne s'attachèrent pas
et s'enfuirent... (1).
Malheur à ceux qui ne s'agrippaient pas,
se précipitant de l'arbre pour s'envoler.

Qu'il est beau, l'arbre de Vie !
Qu'ils sont beaux, les oiseaux posés sur lui !
Les vents et tempêtes passèrent,
et le calme revint sur la terre.

Comme les oiseaux étaient là, gazouillant,
s'apprêtant à faire leurs nids,
les oiseaux posés sur la vigne, —
un aigle survint, volant en rond.

1. Un mot indéchiffrable.

Un aigle blanc survint,
regarda et vit les oiseaux.
Il volait en rond,
se précipita sur la vigne et se posa sur l'arbre.
Les oiseaux nouèrent conversation avec lui,
et lui dirent :
Par ta vie, ô aigle,
nous étions sur cet arbre oiseaux sans nombre,
mais des vents se déchaînèrent contre eux,
des tempêtes furieuses frappaient l'arbre,
leur arrachant les ailes.
Plusieurs s'agrippèrent,
les vents et tempêtes ne purent les arracher.
Mais plusieurs s'enfuirent en hâte.
Nous te disons donc, ô aigle,
nous te demandons au sujet des oiseaux
(parce que ton œil est perçant
et que tu vois tout sur la terre) :
Qu'ont-ils fait, les vents et tempêtes,
de ces oiseaux, nos frères ?
De quelles nouvelles es-tu porteur ?

Il leur répondit :
Mieux vaudrait, mes frères, ne pas apprendre
ce que sont devenus ces oiseaux.
Des pierres de fronde les ont chassés loin de moi,
leur ont rompu, arraché, brisé les ailes... (1).

1. Passage inintelligible.

Le vautour et l'épervier
autour d'eux volaient en rond,
ils arrachaient des lambeaux de leur chair,
dévorant ceux qui étaient gras.
Malheur à ceux qui tombèrent à l'eau... (1)
Heureux les petits oiseaux
qui, comme vous, se sont agrippés à la vigne,
sont devenus compagnons de Miriaï,
la vigne plantée à l'embouchure de l'Euphrate.
Voyez, assurez-vous, petits oiseaux,
que je suis venu vers vous.
Chez mes frères je suis venu
pour sur la terre leur être un appui.
Je suis venu guérir Miriaï,
aux bonnes plantes chéries porter de l'eau,
aux vignes plantées à l'embouchure de l'Euphrate.
Je puise de l'eau dans un seau blanc,
je le porte à mes plantes.
Je le porte
et je le tiens sur les bras de splendeur,
bras qui m'appartiennent en propre.
Je le porte et je le tiens,
et je les abreuve.
Heureux qui a bu de mon eau !
Il boit,
trouve la guérison et la durée,
il croît de son double.

1. Passage inintelligible.

Les vignes qui ont bu de l'eau
ont donné de bons fruits.
Leurs pampres grimpaient en vrilles,
resplendissaient.
Les vignes qui n'ont point bu d'eau
donnèrent des herbes amères et... (1)
Malheur à ceux
qui dans la voie n'ont point avancé !
Malheur à ceux
qui n'ont point passé la pierre miliaire !
Ils ont haï le Trésor de Vie,
Miriaï, la foi chérie !
Mes frères, tenez ferme !
Soyez compagnons de Miriaï !
Je vais regarder autour de moi dans le monde,
Faire retentir l'appel de la Vie,
Secouer, éveiller ceux qui sommeillent.

L'aigle s'envola de l'arbre.
Il vole en rond et enseigne ses amis.
Il leur dit :
Entendez mon appel, ô mes frères !
Tenez ferme, supportez la persécution !
Soyez de Miriaï les compagnons !
Soyez les compagnons de Miriaï !
Malheur aux Juifs, persécuteurs de Miriaï !
Malheur à Elizar, la grande maison,
le pilier qui porte le temple !

1. Mot inintelligible.

Malheur à Zatan-le-Pilier
qui a donné sur Miriaï un témoignage mensonger.

Tous les Juifs s'assemblèrent,
les docteurs, les grands et les petits.
Ils s'assemblèrent et dirent de Miriaï :
Elle a fui les prêtres,
Elle a aimé un homme,
ils se sont pris par la main.
Par la main ils se sont pris,
ils allèrent s'établir à l'embouchure de l'Euphrate.
Nous allons les tuer,
et jeter l'opprobre sur Miriaï à Jérusalem.
Nous érigerons un poteau
pour l'homme qui a corrompu et séduit Miriaï.
Qu'il n'y ait plus sur terre un seul jour
où l'étranger ait accès à Jérusalem.
Ils ouvrent leurs pigeonniers
et font la chasse aux colombes de Jérusalem.

Les Juifs s'assemblèrent et suivirent Miriaï.
Ils allèrent et trouvèrent un siège
dressé pour Miriaï à l'embouchure de l'Euphrate (1).
Un drapeau blanc était déployé pour elle,
un livre était ouvert sur ses genoux.
Elle lit dans les livres de la foi
et met en branle tous les mondes.

1. Ce « siège dressé pour Miriaï à l'embouchure de l'Euphrate » est analogue au lieu préparé au désert pour la femme qui vient d'accoucher du Messie, Apoc. XII, 6.

Elle tient à la main le bâton de l'eau vive,
la ceinture est nouée autour de ses reins.
Miriaï prie en humilité
et prêche d'une voix merveilleuse.
Les poissons de la mer s'assemblent,
les oiseaux de l'embouchure de l'Euphrate.
Ils prêtent l'oreille à la voix de Miriaï,
et n'éprouvent point le désir de dormir.
Ils aspirent le parfum qui est devant elle,
et ils oublient ce monde.

Les Juifs, voyant ces choses,
se dressèrent devant elle.
Ils eurent honte, firent le poing,
se frappèrent la poitrine et pleurèrent.
La mère de Miriaï parla,
et des larmes coulèrent dans son sein :
Regarde-moi, Miriaï, ma fille,
lui dit-elle,
regarde-moi, qui suis ta mère !
Tu es ma fille,
et la fille de tous les prêtres.
Ton père est le grand chef du temple.
As-tu oublié, Miriaï,
que la thora (1) était sur tes genoux ?
Tu l'ouvrais, tu la lisais,
Tu savais ce qu'il y était écrit.

1. La loi de Moïse, le Pentateuque.

Les clefs des portes extérieures
étaient entre tes mains ;
celles des portes intérieures,
tu les suspendais à des chaînes.
Tous les prêtres et fils de prêtres
venaient te baiser la main.
A celui que tu voulais, tu ouvrais la porte ;
celui que tu ne voulais point
devait s'en retourner en son lieu.
Mille sont là debout,
deux mille sont assis là :
ils se soumettent à toi
comme un esclave châtré,
ta parole est écoutée à Jérusalem.
Pourquoi as-tu oublié tes frères,
et ton cœur est-il devenu étranger aux prêtres ?
Vois,
les jeunes filles pleurent en Judée,
les femmes et les hommes à Jérusalem !
Ils ont jeté loin d'eux leur or bien-aimé,
et se livrent pour toi aux thrènes et au deuil.
Ils disent :
Détruisons nos biens
jusqu'à ce que Miriaï revienne !... (1).
Ils se tiennent sur leurs toits
et regardent au loin,
espérant te revoir à Jérusalem.

1. Passage obscur.

Ils font des vœux pour toi... (1).
Debout, ma fille !
Retourne à ta cité,
à la ville de Jérusalem !
Viens, allume les lampes
éteintes depuis le jour où tu t'es éloignée.
Renonce au désir de cet homme
qui t'a emmenée captive !
Cet homme qui n'est pas de ta cité,
laisse-le là, seul dans ce monde.
Qu'il ne puisse pas dire :
Je suis allé et j'ai enlevé Miriaï de son lieu.
Viens,
Enseigne les enfants
et qu'ils apprennent !
Pose la thora sur tes genoux,
Fais-nous entendre ta voix
comme autrefois.
..... (2)

Lorsque Miriaï entendit ces choses de sa mère,
elle rit et se réjouit en son cœur.
Elle lui dit :
Ah ! S'il n'y avait point de Juifs,
Point de prêtres infâmes et vils !
Ah ! S'il n'y avait point de Juifs

1 Passage obscur.
2. Passage d'interprétation douteuse.

qui se tiennent debout et se prosternent
devant une voûte !
qu'ils soient ensevelis dans les ténèbres !
Elle leur dit :
Allez, allez-vous-en,
insensés ! souillés de déjections !
Vous qui n'êtes pas... (1)
Je ne suis pas une femme partie pour se prostituer,
Qu'ils soient ensevelis dans les ténèbres
et ce n'est point que j'aie aimé un homme.
Je ne suis point partie pour m'en retourner chez vous,
vous revoir, dôme d'abomination !
Allez, allez-vous-en loin de moi,
vous qui avez témoigné contre moi
des choses fausses et mensongères !
Vous qui avez contre moi témoigné
prostitution et vol.
Vous avez fait de moi une image semblable à vous !
Béni soit l'homme
qui m'a affranchi de mes fers
et qui ici-même a planté mes pieds.
Je ne me suis point prostituée à lui,
et je n'ai point commis de vol dans le monde.
Au lieu du témoignage que vous avez donné contre [moi,
j'ai reçu prière et actions de grâce.

Pendant que les prêtres se tenaient là
parlant à Miriaï à l'embouchure de l'Euphrate,

1. Passage estropié.

il survint un aigle blanc (1)
dont les ailes étaient grandes comme le monde.
Il dirigea son vol sur les Juifs
Se précipita sur eux en battant des ailes,
il les ligota et les plongea au fond de l'eau,
plus bas que la vase puante.
Il les plongea plus bas que l'eau ardente
qui est dans l'eau trouble ;
il coula leurs vaisseaux au fond de l'eau ardente.
Il détruisit le temple
et mit le feu à Jérusalem.
Il les fit choir
et fit mourir les disciples à Jérusalem.
Il descendit à elle,
baissa devant elle ses ailes,
s'assit près d'elle,
lui parla et lui fit des discours,
et ils se communiquèrent la Sagesse bien-aimée.
Il l'enlaça avec force,
l'étendit et la mit sur le trône (2).
Il lui dit :
Miriaï, regarde-moi avec bonté,
devant la Vie pense à moi !
Je suis ton bon apôtre,
l'homme qui écoute ta parole.

1. Cet aigle blanc qui protège la retraite de Miriaï sur les embouchures de l'Euphrate paraît être le même que le grand aigle d'Apoc. XII qui porte secours à la femme qui vient d'accoucher du Messie et qui fuit au désert.
2. Variante : sur son trône.

Je te prie au nom de l'auguste Sagesse,
de la Sagesse qu'ont choisie les Jourdains !
Elle lui dit :
O divinité pleine de bonté
divinité qu'a envoyée la Vie !
Ta splendeur et ta lumière se sont levées sur nous,
ta gloire est éprouvée dans la Cité de Lumière !
Quiconque écoute ta voix
sera reçu dans la cité des purs.
Il sera reçu dans le trésor de Vie
et tes rayons se lèveront doublement sur lui.
Quiconque n'écoute point ta voix
sera privé de veillée et de sommeil.
Qu'il soit compté parmi les Juifs, les esclaves,
et parmi les prêtres, fils de la servante.
Nous allons, moi et toi, prendre notre essor,
en triomphe monter à la Cité de Lumière !

Louée soit la Vie,
et la Vie est victorieuse.

2. LA PRIÈRE SACERDOTALE DE L'HOMME-DIEU

(*Livre de Jean*, 264-268)

Nous avons tenu à présenter à nos lecteurs ce texte dont nous avons déjà signalé dans notre Introduction le parallélisme saisissant avec la prière sacerdotale de Jésus (Jean XVII).

On remarquera également le rôle du Saint Esprit qui « a répandu la souillure » sur les disciples de l'Homme-Dieu.

Au nom de la Grande Vie :
Que soit magnifiée la Lumière sublime !

L'Homme-Dieu parla,
glorifiant Celui qui l'avait engendré.
Il dit :
Que je souffre dans mes disciples
qui sont jetés dans les ténèbres !
Que je souffre dans les enfants de mes disciples
qui sont jetés dans la grande souillure !
Que je souffre dans les enfants de mes disciples
sur qui l'Esprit a répandu la souillure
et qu'il a jetés à terre !

L'Homme-Dieu parla,
s'adressant à son Père le Vivant :
Si telle est ta volonté,
ô mon Père le Vivant,
que la mesure de mes disciples soit pleine,
et qu'alors mes disciples montent à la Cité de
Mais son Père le Vivant répondit [Lumière (1).
et dit à l'Homme-Dieu :
Comment les disciples monteraient-ils,
alors que nous désirons
que le Cana (2) des âmes soit abondant ?
L'Homme-Dieu exposa
et dit à son Père le Vivant :
Comment le Cana des âmes serait-il abondant,
alors qu'ils sont jetés dans la tribulation ?
Que je souffre dans les disciples de mes disciples,
persécutés pour Jawar !
Que je souffre dans les disciples de mes disciples,
massacrés pour la Vie !
Que je souffre dans les disciples de mes disciples
persécutés pour la Vie !

---

1. C'est à ce passage que l'Evangile de Jean donne la réplique (XVII, 15) :
Je ne demande pas que tu les ôtes de ce monde, mais que tu les préserves du mal.

2. Cana, littéralement : vase, cruche, amphore ; le vase de terre dans lequel on ensevelissait les morts ; par extension : le réceptacle des âmes. Est-ce par un jeu de mot que le Quatrième Evangile place à Cana le miracle des six amphores d'eau transformées en vin ? Cf. RASCHKE, communication au Congrès Loisy, *Annales du Christianisme*, I-III. (Paris, Rieder) 1928.

L'homme-Dieu exposa
et dit à son Père Vivant :
Si telle est ta volonté,
O mon Père le Vivant,
nous voulons,
si la mesure de la maison est pleine,
si pleine est la mesure de la maison,
mettre fin à la maison décrépie.
Son Père le Vivant
répondit à l'Homme-Dieu :
Comment mettrons-nous fin à la maison décrépie,
alors que n'est pas encore pleine
la mesure de la maison.
La mesure de la maison
n'est pas encore pleine.
Comment les disciples
monteraient-ils à la lumière ?
L'Homme-Dieu répondit alors
et dit à son Père le Vivant :
Comment les disciples et Mandéens
monteraient-ils à la Lumière,
eux qui mangent de la nourriture
des douze religions,
et qui boivent de leur boisson ?
Eux sur qui l'Esprit à jeté l'immense souillure :
luxure, paillardise et fornication,
telle qu'aucun d'entre eux
ne peut monter à la Lumière.
Le Grand Vivant répondit alors
et dit à l'Homme-Dieu :

Calme-toi, calme-toi, Homme-Dieu,
que le calme des hommes de bien
entre en toi !
Leur nom vient de la maison de Vie,
C'est pourquoi il n'en sera point retranché.
L'Homme-Dieu répondit
et dit à son Père le Vivant :
Si telle est ta volonté,
ô mon Père le Vivant,
nous anéantirons la terre,
pour que tout le Cana des âmes
ne tombe pas dans l'abîme d'Ur.
Mais le Grand Vivant répondit
et dit à l'Homme-Dieu :
Calme-toi, calme-toi, Homme-Dieu,
que le calme des hommes de bien
entre en toi !
Nous prenons part aux grandes tribulations.
Nous avons des Nazoréens et des Mandéens
qui sont tombés captifs de l'Esprit.
Captifs de l'Esprit ils sont tombés,
Ur, le Seigneur des ténèbres, les dévore.
Mais parce qu'ils ont fait prières et actions de grâce
. . . . . (1)
leur nom ne sera point retranché de la maison de Vie.
Parce qu'ils sont descendus au Jourdain,
qu'ils ont reçu le baptême et pris le signe de Vie,
Ils ne seront point damnés.

1. Passage corrompu.

Parce qu'ils ont fait les prières de la nuit,
ils trouveront une place
auprès de leur Père le Vivant.
Grâce à l'aumône qu'ils ont donnée,
et à la doctrine qu'ils ont apprise,
ils monteront voir la pureté de l'éther.
La persécution de la maison
passera à côté d'eux,
ils l'oublieront,
et il leur sera donné parole et exaucement
dans la Cité de Lumière.

3. LA PRISE DE JÉRUSALEM

(Livre de Jean, 273-277)

Ce texte se recommande à notre attention par un passage qui a dans le Nouveau Testament plusieurs parallèles :

« Je dévaste et je reconstruis,
je démolis et j'édifie à nouveau mon temple. »

J'ai cru devoir traduire *hikloh* par « temple », malgré l'avis contraire de Lidzbarski, qui traduit « palais ». Le mot hébreu correspondant *hékal* peut signifier l'un et l'autre. Lidzbaski objecte que, si l'on traduit « temple », le possessif « mon » fait des difficultés. C'est aussi mon avis. Mais est-il bien certain que ce « mon » est authentique ?

Le premier parallèle est Actes VI, 14 : « Jésus, ce Nazoréen, détruira ce lieu », parole que de « faux » témoins attribuent à Étienne et qui le font condamner à mort. Mais dans son propre discours, Étienne désigne le tabernacle du désert comme un sanctuaire « fait de main d'homme », terme technique qui signifie « idolâtre ». Aux yeux d'Étienne, le Temple de Jérusalem, qui perpétue le culte du tabernacle, est donc également un sanctuaire idolâtre ; l'ériger était, d'après Étienne, un acte contraire à l'Esprit, blasphématoire à l'égard de la majesté de Dieu.

La parole attribuée à Étienne était donc parfaitement conforme à sa doctrine, et le qualificatif de « faux » dont notre texte accable les témoins semble tendancieux.

Dans Jean, II, 19, Jésus dit : « Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai. » Le texte ajoute : « Mais il parlait du temple de son corps. » Commentaire suspect.

Dans l'Évangile de Marc, nous voyons dans le procès de Jésus reparaître les faux témoins du procès d'Étienne. Je dis « reparaître » parce que je suis l'ordre chronologique des textes, non la succession fictive des événements, et le document sur Étienne est certainement antérieur aux Évangiles. Cette fois les faux témoins déposent contre Jésus : « Nous l'avons entendu dire : Je détruirai ce temple fait de main d'homme, et en trois jours j'en bâtirai un qui ne sera pas fait de main d'homme. »

De nouveau, les témoins ne semblent pas aussi faux que le texte veut bien le dire, car nous venons de rappeler que, d'après l'Évangile de Jean, Jésus aurait effectivement dit quelque chose de très approchant.

Dans l'Évangile de Marc lui-même on trouve seulement, dans le texte traditionnel, cette parole de Jésus sur le Temple (XIII, 2) : « Il ne sera pas laissé ici pierre sur pierre qui ne soit renversée », mais le manuscrit latin *k* qui est peut-être plus près de l'original que le texte grec [1], ajoute : « Et après trois jours un autre sera élevé, qui n'est point de main d'homme. »

Dans l'Evangile de Marc, Jésus est donc condamné

1. Sur la priorité du texte latin *k* sur le texte grec dans l'Evangile de Marc, voir P.-L. Couchoud, *Revue d'Histoire des religions*, t. XCIV (1926), pp. 161-192 : *l'Evangile de Marc a-t-il été écrit en latin ? Ibid.*, t. XCV (1927), pp. 287-301 : *Marc latin et Marc grec.* Cf. *The Journal of theological studies*, t. XXX (1928), pp. 47-51 : *la Place du Verbe dans Marc.* Voir aussi la discussion du problème dans Prosper Alfaric, *l'Evangile selon Marc*, Paris (Rieder) 1929.

pour une parole qu'il n'a pas prononcée d'après le texte traditionnel, mais qu'il a effectivement prononcée d'après le texte du manuscrit *k*.

On constate un fait analogue dans l'Évangile de Luc. Dans l'édition marcionite, Jésus est condamné pour avoir dit qu'il abolirait la loi, parole que, toujours d'après le texte marcionite, il a effectivement prononcée. Le texte catholique supprime à la fois la parole de Jésus et le rappel de cette parole au cours de son procès.

Dans notre texte mandéen, le passage sur la destruction et la réfection du Temple précède une prophétie sur la prise de Jérusalem. Dans le texte *k* de l'Évangile de Marc, le passage parallèle vient également se placer avant la prophétie sur la prise de Jérusalem du chapitre XIII.

Au nom de la Grande Vie :
Que soit magnifiée la Lumière sublime !

Je [1] viens sur des sandales serties de joyaux,
mes mains sont ornées
de solitaires choisis et de perles.
A ma gauche il m'a été donné une épée
et une grande hache
qui devant moi taille des dégagements.
Je dévaste et je reconstruis,
je démolis et j'édifie à nouveau mon temple.

1. C'est Anosch-Uthra qui parle, l'Homme-Dieu des Man déens

Les fresques peintes sur les murs,
je les ai toujours effacées de gauche à droite.
Ma tête est ceinte de couronnes.

Je traversai générations et mondes,
générations et mondes, je les traversai.
Enfin je parvins aux portes de Jérusalem.
J'érigeai mon trône, je m'y installai,
et parlai dans les mystères de ma Sagesse.
Si bien qu'à Jérusalem,
dont les portes étaient closes
et poussés les barres et verrous,
à ma voix et par ma proclamation
s'ouvrirent ses portes closes,
s'écartèrent barres et verrous.
Jérusalem brilla de ma splendeur,
toutes mes essences répandirent leur parfum.
Celle qui sentait mauvais
emprunta le parfum de mes essences.
Aux aveugles j'ouvris les yeux,
les lépreux, je les guéris.
Aux sourds et aux muets,
dans leur bouche je rétablis la parole,
les estropiés et les perclus,
je les fis marcher sur leurs pieds.

Christ leva les yeux,
Son regard se fait trouble,
il change de couleur,
tourne sa langue et me parle sur tous les tons.

Il dit :
Qui es-tu de la Première Vie
pour qu'on ait ceint de couronnes ta tête ?
Tu traversas générations et mondes,
générations et mondes, tu les traversas.
Enfin tu parvins aux portes de Jérusalem.
Tu érigeas ton trône, tu t'y installas,
et parlas dans des mystères de Sagesse.
Si bien qu'à Jérusalem,
dont les portes étaient closes
et poussés les barres et verrous,
à ta voix et par ta proclamation
s'ouvrirent ses portes closes,
s'écartèrent barres et verrous.
Jérusalem brilla de ta splendeur,
toutes tes essences répandirent leur parfum.
Aux aveugles tu ouvris les yeux,
les lépreux, tu les guéris.
Aux sourds et aux muets,
dans leur bouche tu rétablis la parole,
les estropiés et les perclus,
tu les fis marcher sur leurs pieds.

Christ leva les yeux,
me vit et change de couleur ;
il me pose des questions qui font tourner sa langue
et me parle sur tous les tons.
Il dit :
Qui es-tu de la Première Vie
et de ces très-sages ?

Montre-moi tes miracles à Jérusalem ! —

— Je piétinai la terre
si bien qu'elle trembla,
les cieux... (1) furent ébranlés.
J'écrivis une lettre à l'Eau Vivante ;
elle ne méprisa point ma lettre.
Je mis mon signe à la flamme ;
la flamme ne m'offensa point,
moi, l'Homme-Dieu.

Christ leva les yeux, m'aperçut,
et son regard se fait trouble.
Il change de couleur,
me pose des questions qui font tourner sa langue,
et me parle sur tous les tons.
Il dit :
Si tu viens de la Première Vie,
apporte la lettre de la Sagesse
et fais-en lecture.
— Je lis le début de la lettre.
Je lis d'Adam et d'Ève, sa femme,
chef de toute la génération ;
je lis de Seth, fils d'Adam,
Plante la plus exquise qu'ils ont plantée
dans les générations et dans les mondes.
Je lis de Ram et de Rud,
du monde exterminé par l'épée et la peste ;

1. Un mot estropié et illisible.

je lis de Schurbaï et de Scharhabel,
du monde exterminé par le feu et l'incendie ;
je lis de Sem, fils de Noé,
du monde exterminé par les eaux
Quiconque m'écoute,
moi, l'Homme-Dieu,
et quiconque est croyant,
un lieu lui est préparé dans la Cité de Lumière.
Quiconque ne m'écoute pas,
moi, l'Homme-Dieu,
son lieu est écarté de la Cité de Lumière,
son nom est effacé de mon rôle,
son corps est obscur et ne brille point.

La Vie est glorifiée et victorieuse,
victorieux Celui qui est venu ici.

4. LITANIE AU CHEVET D'UN MOURANT

(Qolasta (1) *LXVIII s.)*

Ce morceau nous a semblé digne de figurer parmi ces quelques textes mandéens à cause des accents admirables qu'il prête au fidèle fatigué de la vie, et heureux à l'idée que son âme va enfin quitter le monde matériel pour monter à la Cité de Lumière. Le passage où l'âme dans son ascension se retourne vers son corps abandonné et frissonne de dégoût à son aspect, et où elle accable de ses sarcasmes le créateur des corps, est un chant de triomphe qui peut rappeler celui de Paul (1. Cor. XV, 55) :

La mort a été engloutie dans la victoire.
Où est, ô mort, ta victoire ?
où est, ô mort, ton aiguillon ?

Entre le Mystère et la Splendeur,
entre la Lumière et les Divinités,
Entre le Mystère et la Splendeur
ils se tiennent debout pour interroger l'âme.
Dis-nous, dis-nous, ô âme :
qui t'a formée ?

1. « Qolasta » est le nom d'un recueil de textes liturgiques mandéens que LIDZBARSKI a publié dans ses « *Mandäische Liturgien* ».

Qui donc t'a modelée, t'a formée ?
Quel est l'Homme ton créateur ?
L'âme répondit et dit,
l'âme modelée, à la perfection modelée,
Elle répondit et dit
à celui qui l'interrogeait,
Elle lui dit :
Père, un certain m'a modelée, un certain m'a formée,
un certain a été l'Homme mon créateur.
Un certain parmi les Fils du Salut
dans sa bonté prit une part.
Il m'enveloppa dans une enveloppe de Splendeur,
me prit et me remit à Adam.
Adam, dans sa simplicité
eut honte, l'ignorant ! eut honte, l'insensé !
Adam, dans sa simplicité
me prit et dans un corps de matière me mit.
Il me prit et me mit dans un corps de matière,
d'absynthe, de picride et de... (1)
Voilà donc l'âme qui garde
l'asile du corps à elle confié.
Voilà donc qu'elle le garde
jusqu'à ce que s'achèvent sa mesure et son nombre.
Lorsque furent achevés sa mesure et son nombre,
le Libérateur vint à elle.
Vint à elle le Libérateur et la libéra,
celui qui... (2) l'emmena.

1. Autre plante qui n'a pu être identifiée.
2. Inintelligible.

Celui qui avait libéré l'âme la précédait,
celui qui l'avait liée la suivait.
L'âme courut rejoindre le Libérateur ;
celui qui l'avait liée courut, mais ne l'atteignit point.
L'âme et le Libérateur
s'en vont à la Cité de Vie,
La Cité dont le soleil jamais ne se couche
ni ne deviennent obscures les lampes de lumière.
C'est en ce lieu
que sont appelées et citées les âmes,
Les âmes convoquées par cette messe
et marquées de ce signe.
Elles verront la grande Cité de Lumière
et contempleront la demeure splendide.

Louée soit la Vie.

Repos et salut, qu'ils règnent
sur la voie qu'Adam traça juste.
Repos et salut, qu'ils régnent
sur la voie où l'âme chemine.
L'âme a brisé sa chaîne
elle a rompu ses liens.
Elle a déposé le vêtement de son corps,
elle se retourna, l'aperçut et frissonna.
D'une malédiction terrible, elle maudit
l'Homme qui l'avait revêtue du corps.
Elle éveilla le créateur des corps,
le fit lever du lieu où il était couché.
Elle lui dit :

Debout, regarde, ô créateur des corps,
toi dont les mains creuses se remplirent d'eau [1].
C'est la voix du créateur des corps
qui pleure et hurle sur lui-même.
Il dit : Malheur à moi,
car mes mains creuses se remplirent d'eau !
Il lui dit :
Va en paix, fille de gloire,
qui dans la demeure des méchants étais nommée [servante.
Va en paix, perle pure,
qui fus tirée du Trésor de la Vie.
Va en paix, toi qui répands une odeur suave,
qui prêtes ton parfum à ce corps fétide.
Va en paix, toi qui répands la lumière,
qui éclaires la maison des ténèbres.
Va en paix, élue, pure
sans péché, sans tare.

L'âme s'envole, elle voyage,
enfin parvient à la Maison de Vie.
Lorsqu'elle vint à la Maison de Vie,
les Divinités allèrent à sa rencontre.
Elles lui dirent :
Tiens, revêts ta robe de splendeur,
ceins ton éclatante couronne.
Monte, demeure dans les tentes,
dans la Cité où résident les Divinités.

1. C'est-à-dire : qui a fait une œuvre vaine.

La Vie est glorifiée et victorieuse,
Victorieuse est la Science du Salut,
Victorieux ceux qui aiment son nom.
Louée soit la Vie !

5. LITURGIE BAPTISMALE

(Qolasta XXX)

C'EST de cette liturgie baptismale que le philologue allemand R. Reitzenstein a tiré son livre sur la préhistoire du baptême chrétien dont il a été parlé dans notre Introduction. On remarquera notamment les passages sur le pain et le calice, qui semblent indiquer, selon la thèse de Reitzenstein, que chez les Mandéens le baptême et la cène constituaient encore un rite unique.

Au nom de la Vie !

« Ton Père qu'a-t-il fait de toi, ô âme,
le grand jour où tu fus affermie (1) ? »
Il me conduisit au Jourdain et m'y planta,
il me fit monter sur sa rive et m'érigea.
Il prépara du pain et me l'offrit,
prononça des actions de grâce sur le calice et me fit boire.
Il me fit asseoir entre ses genoux
et prononça sur moi le nom de la Grande Vie.
Il ébranla la montagne et... (2)
il cria de toute sa voix et me fit entendre.

1. « Affermir » est souvent synonyme de « baptiser ».
2. Un mot corrompu.

Il cria et me fit entendre de toute sa voix :
« Si force est en toi, âme, viens ! » —
« Si je monte sur la montagne, j'en tomberai,
et je disparaîtrai de ce monde. »
J'élevai mes yeux vers la hauteur,
mon âme mit son espoir dans la Maison de Vie.
Je montai sur la montagne et ne tombai point,
mais j'y parvins et trouvai ma propre vie.

« Ton Père qu'a-t-il fait de toi, ô âme,
le grand jour où tu fus affermie ? » —
Il me conduisit au Jourdain et m'y planta,
il me fit monter sur sa rive et m'érigea.
Il prépara du pain et me l'offrit,
prononça des actions de grâce sur le calice et me fit boire.
Il me fit asseoir entre ses genoux
et prononça sur moi le nom de la Grande Vie.
Il ébranla le feu et...
il cria de toute sa voix et me fit entendre.
Il cria et me fit entendre de toute sa voix :
« Si force est en toi, âme, viens ! » —
« Si je traverse le feu, je brûlerai,
et je disparaîtrai de ce monde. »
J'élevai mes yeux vers la hauteur,
mon âme mit son espoir dans la Maison de Vie.
Je traversai le feu et ne brûlai point,
mais j'y parvins et trouvai ma propre vie.

« Ton Père qu'a-t-il fait de toi, ô âme,
le grand jour où tu fus affermie ? » —

Il me conduisit au Jourdain et m'y planta,
il me fit monter sur sa rive et m'érigea.
Il prépara du pain et me l'offrit,
prononça des actions de grâce sur le calice et me
Il me fit asseoir entre ses genoux [fit boire.
et prononça sur moi le nom de la Grande Vie.
Il ébranla la mer et...
il cria de toute sa voix et me fit entendre.
Il cria et me fit entendre de toute sa voix :
« Si force est en toi, âme, viens ! » —
« Si j'entre dans la mer, je me noierai,
et je disparaîtrai de ce monde. »
J'élevai mes yeux vers la hauteur,
mon âme mit son espoir dans la Maison de Vie.
J'entrai dans la mer et ne me noyai point,
mais j'y parvins et trouvai ma propre vie.

O Vie ! O, ô Vie !
La Vie a vaincu ce monde.
La Vie est victorieuse.

6. LA CONFECTION DE LA LOI

(Livre de Jean, 198*)*

Nous avons tenu à clore notre petite anthologie de textes mandéens par un morceau qui explique pourquoi les Mandéens haïssaient le Saint Esprit : parce que les Juifs vénéraient en lui l'inspirateur de leur Loi, qui était aux yeux des Mandéens un livre d'abomination et d'imposture. La haine des Mandéens pour le Saint Esprit était donc pour eux un moyen de s'émanciper de la Loi.

Adonaï, le dieu de l'Ancien Testament — donc un faux dieu — se concerte avec le Saint Esprit pour la confection de ce livre d'abomination. Le travail est exécuté par les sept planètes qui sont également des puissances malfaisantes, car les Mandéens sont tout aussi hostiles à l'astrologie qu'au Judaïsme et qu'au Christianisme.

Lorsqu'Adonaï [1] entendit ces paroles,
il appela l'Esprit et lui dit :...
« Viens,
« nous allons écrire
« un livre d'abomination et d'imposture,
« afin de capter générations et mondes. »
Alors l'Esprit émit un ordre,

1. Adouaï : le Dieu des Juifs, Jéhovah.

et Mercure et les Sept [1]
écrivirent et composèrent la Loi.
Ce sont eux
qui ont écrit et composé la Loi
et qui l'ont mise entre les mains
d'Adonaï-le-Soleil.
Adonaï par ses miracles
suscita Moïse, fils d'Amra,
l'installa sur le Mont Sinaï
et pendant quarante jours lui ferma la bouche
devant toute nourriture et toute boisson.
Devant toute nourriture et toute boisson
il lui ferma la bouche,
et lui remit le livre d'abomination
qui devait capter générations et mondes.

Mes élus !
Je vous déclare quant aux Juifs
que leurs Écritures
ne sont point venues de la Lumière,
Si leurs Écritures étaient venues de la Lnmière
ils seraient tous d'accord...

La vie est glorifiée et victorieuse,
victorieux Celui qui est venu ici.

1. Les Sept : les sept planètes, enfants de l'Esprit. Elles exercent sur le monde une influence néfaste.

III. — LE SAINT ESPRIT DANS LE MANDAÏSME ET DANS LE CHRISTIANISME

1. LE SAINT ESPRIT DANS LE MANDAÏSME

L'ÉVANGILE enseigne que tous les péchés que peut commettre un homme lui seront pardonnés, sauf un seul qui ne trouvera aucun pardon ni dans le monde présent, ni dans le monde à venir. Ce péché seul irrémissible — les trois premiers évangiles sont unanimes à le proclamer — est le blasphème contre le Saint Esprit.

Pourquoi cette position unique faite au blasphème contre le Saint Esprit, alors que le blasphème contre le Christ est expressément déclaré susceptible de pardon, et que le blasphème contre Dieu est implicitement compris dans les autres blasphèmes et péchés qui seront pardonnés ?

Pas un instant nous ne nous arrêterons à l'interprétation que ces textes ont reçue dans l'Église. La théologie s'est appliquée à cons-

truire arbitrairement un péché qui, par sa nature et sa définition même, semble exclure toute possibilité de pardon. Elle en est ainsi venue à admettre que le péché contre le Saint-Esprit est une attitude mentale rebelle à toute action de la grâce divine, mais elle n'a jamais expliqué pourquoi l'Évangile désigne cette attitude par le terme de « blasphème », qui semble impropre et obscur.

En bonne méthode exégétique, il convient d'examiner tout d'abord s'il est possible de prendre les termes d'un texte au pied de la lettre. Puisqu'il y a le mot « blasphème », entendons qu'il s'agit effectivement d'un blasphème, et commençons par nous demander si parmi les contemporains du christianisme primitif il pouvait y avoir des gens tentés de blasphémer contre le Saint Esprit. Ce ne pouvait être les Juifs, qui vénéraient le Saint Esprit comme l'inspirateur de leurs livres sacrés. Cherchons plutôt parmi les religions concurrentes et les hérésies du christianisme primitif, car pour frapper ce péché de la plus inexorable sanction, le christianisme a dû compter les hommes qui le commettaient parmi les plus redoutables de ses adversaires.

Il existe une religion systématiquement hostile au Saint Esprit, des textes sacrés qui sont bourrés de blasphèmes contre lui. Cette religion, nous la connaissons : c'est le mandaïsme.

On lit dans la Prière sacerdotale de l'Homme-Dieu mandéen :

Que je souffre dans les enfants de mes disciples
sur qui l'Esprit a répandu la souillure
et qu'il a jetés à terre !...
Eux sur qui l'Esprit a jeté l'immense souillure :
luxure, paillardise et fornication,
telle qu'aucun d'entre eux
ne peut monter à la Lumière.

Un peu plus loin, c'est le Saint Esprit qui, avec l'aide des sept planètes ses enfants, a confectionné l'Ancien Testament, livre d'abomination et d'imposture. Dans les écrits mandéens, le Saint Esprit est désigné tantôt par le mot *esprit* tout court *(ruha)*, tantôt expressément par le nom de Saint Esprit, et le terme mandéen qui le désigne ainsi *(ruha dqulschah)* dérive tout droit du terme hébreu en usage chez les Juifs *(ruach haqodschah)*. C'est donc en particulier la conception juive du Saint Esprit qui est odieuse aux Mandéens, et dans le judaïsme, le propre du Saint Esprit est d'avoir inspiré les prophètes et les autres auteurs des livres sacrés. Aux yeux des Juifs, c'est pécher contre le Saint Esprit que de mépriser leur Loi. Un de leurs auteurs fulmine contre ses adversaires : « Ils profanent leur Saint Esprit en ouvrant leur bouche pour

des blasphèmes contre les ordonnances de l'Alliance de Dieu, disant : Elles sont caduques. Ce qu'ils en disent est abominable [1]. »

On comprend ainsi pour quel motif les Mandéens ont fait du Saint Esprit un esprit du mal. Pour eux, blasphémer le Saint Esprit était le moyen de s'émanciper de la Loi juive. Cette hostilité contre la Loi juive s'explique le mieux si l'on admet avec nous que les Mandéens sont d'anciens païens prosélytes, et qu'après avoir adopté le judaïsme, ils ont dans la suite fait mauvais ménage avec la synagogue et se sont retournés contre elle. A la révélation juive par le Saint Esprit ils ont substitué un autre mode de révélation, le même qui était à la base du pythagorisme : la révélation par un être divin descendu du ciel sur la terre.

Ce révélateur divin, pour eux, c'était Jean. Comme Pythagore, Jean, dans les écrits mandéens, est un être divin descendu du ciel. Il naît « de la Hauteur », et quand il naît, sa mère est une vieille femme et son père n'a plus connu de femme depuis vingt-deux ans. L'enfant descend des lieux très-hauts, il est trouvé dans le bassin du Jourdain et intro-

1. Écrit de Damas publié par SCHECHTER en 1910 : *Documents of Jewish Sectaries. Vol. III : Fragments of a Zadokite Work.*

duit dans le corps d'Élisabeth, où il est couvé pendant neuf mois *(Livre de Jean*, 70, 72, 76, 116, 121).

C'est ce révélateur divin descendu du ciel qui seul a apporté la vraie révélation. L'autre révélation par les livres inspirés du Saint Esprit n'est qu'imposture. C'est pourquoi les Mandéens blasphément contre le Saint Esprit, et quand les Evangiles déclarent que le seul péché irrémissible est le blasphème contre le Saint Esprit, ils polémiquent contre les Mandéens. La gravité exceptionnelle de la sanction permet d'apprécier à quel point les auteurs des Evangiles redoutaient la concurrence des Mandéens, dont la doctrine hostile au Saint Esprit menaçait un principe essentiel du christianisme naissant (1).

1. Pour le problème synoptique des textes sur le blasphème contre le Saint Esprit, voir Appendice p. 201.

2. LE SAINT ESPRIT DANS LE CHRISTIANISME ARCHAÏQUE

Le christianisme naissant, dans ses écrits les plus archaïques tels que l'Apocalypse de Jean et les Épîtres pauliniennes, cherche par une autre voie à s'émanciper de la Loi juive. Il maintient la révélation par le Saint-Esprit, mais pour lui cette révélation n'est plus un fait qui s'est produit une fois pour toutes dans le passé, et qui désormais est conservé comme pétrifié dans les livres sacrés ; c'est une révélation vivante, une force qui se manifeste actuellement dans les croyants, par l'extase et le don de parler en langues, la « glossolalie ».

Par l'extase, comme l'expose Paul, 2. Cor. XII, 2-4, le croyant est ravi au troisième ciel ou au paradis, sans que l'on sache exactement s'il l'est corporellement ou incorporellement. Il y entend des paroles ineffables. Ou bien il voit le ciel ouvert et, comme dans l'Apocalypse, contemple Dieu face à face.

La glossolalie n'est pas encore ce qu'elle deviendra plus tard, dans le récit de la Pentecôte : le don miraculeux de parler des langues étrangères sans les avoir jamais apprises. Le mot « langue » *(glossa)* a ici encore le sens

qu'il avait dans Aristote et dans d'autres auteurs grecs : parole prophétique inintelligible ou énigmatique, demandant à être interprétée par des prêtres ou prophètes spécialement qualifiés. Dans Diodore IV, 66, le terme est employé de la Sibylle, dans Plutarque (*De Pyth. orac.* 406) de la Pythie, dans Aristophane (*Ran.* 353) des bacchantes [1]. Dans la période archaïque du Nouveau Testament, la glossolalie est encore le phénomène décrit 1. Cor. XII et XIV, qui consiste à proférer des sons inarticulés et des paroles sans suite. Pour donner à ces éjaculations un sens intelligible, il faut des prophètes qui ont reçu de Dieu une grâce spéciale : le don « d'interpréter les langues » (1. Cor. XII, 10.).

La glossolalie chrétienne n'était pas une innovation. Dans Isaïe XXVIII, le prophète se moque des prêtres païens qui profèrent des syllabes sans suite. D'après Taufik Canaan (*Dämonenglaube im Lande der Bibel*, Leipzig, 1929, p. 46), il existe encore actuellement en Palestine des hommes qui se sentent attirés vers Dieu par une force irrésistible, au point d'en perdre leur équilibre mental : ils profèrent des sons inintelligibles comme le ferait un fou. C'est ce qu'on appelle un

1. Textes cités par Leisegang, Pneuma Hagion, p. 118.

maǧdūb, du verbe *ǧadaba*, *tirer*, parce qu'il se sent tiré, attiré vers Dieu, par opposition au *maǧnūn*, qui est un homme possédé par un esprit malfaisant. Quoique diamétralement opposés en théorie, ces deux phénomènes présentent pratiquement tant d'analogie que dans le langage vulgaire les deux termes sont couramment pris l'un pour l'autre.

De même Philon nous apprend que l'Esprit de Dieu, quand il s'empare d'un homme pour se manifester par son organe, commence par « obnubiler » son intelligence naturelle. Le terme technique qu'il emploie pour « obnubiler » est *épiskiazein*, et nous verrons plus loin le sort curieux qui sera fait à ce verbe, dans le récit de la naissance de Jean-Baptiste d'abord, dans celui de la naissance de Jésus ensuite.

Les deux modes de révélation, la révélation mandéenne par un révélateur descendu du ciel et la révélation chrétienne par les manifestations extatiques du Saint Esprit, s'opposent avec un relief saisissant dans le récit de la conversion des douze disciples de Jean-Baptiste à Éphèse, Actes XIX, 2-7.

Paul demande aux disciples de Jean-Baptiste s'ils ont reçu le Saint Esprit. Ils répondent : « Nous n'avons même pas entendu dire s'il existe un Saint Esprit. » Après qu'ils ont été baptisés au nom de Jésus et que Paul leur

a imposé les mains, le Saint Esprit descend sur eux. Aussitôt ils parlent en langues et prophétisent.

Ce texte fait nettement ressortir la différence fondamentale entre la révélation mandéenne et la révélation chrétienne. Les Mandéens ignorent ou rejettent le Saint Esprit, mais dès qu'ils sont devenus chrétiens par le baptême et l'imposition des mains, le Saint Esprit se manifeste en eux par les dons de la glossolalie et de la prophétie.

Les textes sacrés nous ont conservé deux exemples de phonèmes éjaculés par les glossolales du christianisme primitif, avec l'interprétation qu'en ont donnée les prophètes chargés de les traduire en langage intelligible. Nous sommes ainsi à même d'apprécier le rôle fondamental que la glossolalie a joué dans la constitution de la doctrine chrétienne.

Le premier de ces phonèmes est formé des sons les plus élémentaires du langage humain, de ceux que peut déjà émettre l'enfant à la mamelle, parce que pour le produire il suffit d'un mouvement des lèvres analogue à celui de la succion : une labiale, *m*, *b* ou *p*, accompagnée de la voyelle *a*. De ces éléments sont formés les premiers mots balbutiés par l'enfant : *mama*, qui désigne la mamelle ou la mère, et *papa*, *bab*, *ab* ou *abba*, qui désigne le père. Les glossolales, dont l'intelligence était obnu-

bilée par l'extase, retombaient dans ces balbutiements enfantins. Surtout le phonème *abba* semblait revenir souvent dans leurs éjaculations, c'est du moins ce que croyaient distinguer les prophètes chargés de les interpréter. Et voici l'interprétation qu'ils ont donnée de ce phonème, telle qu'elle est reproduite dans les Épîtres pauliniennes :

Gal. IV, 6 s : « Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, lequel crie : *Abba !* Père ! Ainsi tu n'es plus esclave mais fils ; et si tu es fils, tu es aussi héritier par la grâce de Dieu. »

Rom. VIII, 15 ss. : « Et vous n'avez point reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte ; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions : *Abba !* Père ! L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers : héritiers de Dieu, et cohéritiers du Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être glorifiés en lui. »

Le sens de ces passages est clair : c'est parce que le Saint Esprit, qui est l'Esprit du Christ, par l'organe du glossolale, crie *Abba !* que Dieu est le Père du Christ, et que le Christ est son Fils. Et d'autre part : c'est parce que le croyant, par le Saint Esprit, crie *Abba !* que le croyant est aussi fils de Dieu, et par

conséquent cohéritier du Christ. Telle est la doctrine des Épîtres pauliniennes.

Revenons maintenant à notre nourrisson : après les labiales, il apprend à émettre les linguales *d* et *t*. Il dit maintenant : *da*, *dada*, *atta*. Je n'ai pas besoin d'insister sur le rôle que le phonème *dada* a joué dans une école d'art moderne où il était devenu le symbole d'une tendance qui, pour remonter aux manifestations de l'instinct primitif, prétendait, comme le faisait le christianisme archaïque, écarter toute intervention de la raison, de la logique et de la réflexion.

Les prophètes interprètes des balbutiements glossolaliques avaient cru comprendre le mot *atha*, qui signifie : Viens ! C'est pourquoi nous lisons à la fin de ce recueil de visions extatiques qu'est l'Apocalypse de Jean : « Et l'Esprit et l'épouse disent : Viens ! » (XXII, 17). L'épouse qui dit : Viens ! est celle du Cantique des Cantiques. L'Esprit qui dit : Viens ! est l'Esprit qui anime les glossolales criant *atha*, cri dont on a aussi fait *maranatha* : Seigneur, viens ! ou : Le Seigneur vient (1. Cor. XVI, 22).

Cette façon d'interpréter les phonèmes les plus élémentaires du langage humain peut sembler naïve à l'excès, il n'en reste pas moins que pour l'auteur des Épîtres pauliniennes ces révélations constituent la base même de sa théologie. C'est là cette Sagesse divine qui

est folie aux yeux des hommes, mais par laquelle il a plu à Dieu de confondre la sagesse de ce monde, dans l'espèce la philosophie des Grecs ; c'est « la Sagesse de Dieu, mystérieuse et cachée, que Dieu, avant les siècles, avait destinée pour notre gloire ». Ces choses, « Dieu nous les a révélées par l'Esprit. Car l'Esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu. » (1. Cor. I, II.)

Le lecteur moderne du Nouveau Testament se fait généralement une idée très évoluée de cette révélation par l'Esprit qui sonde les profondeurs de Dieu. Il ne se doute pas à quel point il fausse le sens des Ecritures. Replacés dans leur cadre historique et géographique, ces textes nous apprennent qu'il s'agit de simples balbutiements tels que *abba* et *atha*, proférés par de pauvres névrosés dans leurs crises d'exaltation.

Si nous avons parfois de la peine à comprendre les Épîtres pauliniennes, ce n'est pas que nous manquions d'intelligence ; c'est plutôt que nous sommes trop intelligents. Il faut se refaire une âme d'enfant pour comprendre les choses qui sont du Royaume de Dieu.

3. LE SAINT ESPRIT DANS LE CHRISTIANISME JOHANNIQUE

ENCORE actuellement, dans certains milieux tels que par exemple les milieux spirites, des phénomènes nerveux parfaitement comparables à la glossolalie sont pris pour des manifestations de l'au-delà. A ce point de vue, les progrès que nous avons faits depuis l'antiquité ne sont pas aussi évidents qu'on pourrait le souhaiter.

Si ces révélations nous laissent sceptiques, les contemporains des premiers chrétiens ne l'étaient pas moins que nous. Dans le passage classique sur la glossolalie, 1. Cor. XII et XIV, l'auteur se rend déjà parfaitement compte des inconvénients de ces manifestations de l'Esprit : elles ne servent pas à l'édification de la communauté ; il les compare à une flûte ou à une harpe impropre à émettre des sons différents, à une trompette dont le timbre ne serait pas clair. Bien qu'il se glorifie en Dieu de surpasser tous ses lecteurs dans l'art de la glossolalie, il déclare que dans l'assemblée il préférerait prononcer cinq paroles intelligibles que des milliers en *langues*.

Cependant, en XIV, 22, l'auteur compte encore sur l'impression que la glossolalie peut

produire sur les incrédules. Mais dans les versets suivants 23 à 25, qui sont une petite interpolation avec reprise(1), l'interpolateur a déjà très bien compris que la glossolalie est impropre à convaincre ceux qui ne sont pas d'avance prévenus en sa faveur, qu'au contraire elle est de nature à les scandaliser. On imagine sans peine le tableau qu'il évoque : La communauté est assemblée, et chacun se met à proférer des sons inarticulés, cherchant à surpasser son voisin par les dérèglements de ses éjaculations, afin de montrer la plus grande part de grâce qui lui est échue en partage. Des non-initiés et des incrédules *(idiôtaï kaï apisloï)* surviennent, et croient s'être égarés dans une maison de fous. Ils vont répandre par la ville que les chrétiens sont des fous *(erousin hoti maïnesthe)*. Nous venons de voir qu'en Palestine le peuple confond encore actuellement le *maǧdūb*, le glossolale possédé de Dieu, avec le *maǧnūn*, l'homme possédé du diable, le fou. Et dans le récit de la Pentecôte les glossolales sont pris pour des gens « ivres de vin doux ».

L'extatique qui montait au ciel, y entendait des paroles ineffables et voyait Dieu face à face, laissait le profane tout aussi sceptique. On prenait ces illuminés pour des détraqués,

1. Voir appendice I.

à moins qu'on les prît pour de vulgaires mystificateurs.

Ces critiques étaient d'autant plus dangereuses que le christianisme avait à soutenir une âpre lutte de concurrence contre les disciples du Baptiste et contre ceux de Pythagore qui, au lieu de la révélation par l'Esprit, avaient un autre mode de révélation qui échappait à ces inconvénients : la révélation par un être divin descendu du ciel, tel Jean-Baptiste « né de la Hauteur » ou Pythagore, fils d'Apollon, êtres légendaires ou semi-légendaires dont la vie et les révélations étaient consignées dans un livre vénéré, ayant l'autorité d'un texte sacré.

Mais le christianisme n'était pas encore une religion pétrifiée, enlisée dans des méthodes traditionnelles ; il était encore jeune, plein de vie, assez souple pour s'adapter aux circonstances.

Se voyant handicapé par son mode de révélation, il se hâte de changer de tactique. Brusquement, il renie la révélation par l'Esprit, et adopte le mode de révélation de ses adversaires : la révélation par un être divin descendu du ciel. Il ne restait plus qu'à rédiger le récit de sa vie terrestre et de ses révélations.

Le visionnaire de l'Apocalypse affirmait avoir contemplé Dieu face à face. L'Évangile de Jean, dans la conclusion de son prologue, lui

jette à la tête un démenti brutal : « Personne n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique qui est dans le sein du Père, c'est lui qui nous a apporté la révélation (I, 18). » Un peu plus loin, il insiste : « Non pas que quelqu'un ait jamais vu le Père, si ce n'est que celui qui émane de Dieu, c'est lui qui a vu Dieu. » (VI, 46.) Et la première Épître de Jean répète : « Personne n'a jamais contemplé Dieu. » (IV, 12) (1.)

L'auteur des Épîtres pauliniennes connaissait un homme que l'extase a transporté au troisième ciel. L'Évangile de Jean lui oppose un démenti tout aussi catégorique : « Et personne n'est jamais monté au ciel si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'Homme qui est dans le ciel. » (III, 13.) La pointe de polémique que contient ce passage a fort bien été sentie par Bevan, dans « *Sibylls and Seers* », ouvrage sur lequel le Dr Couchoud a attiré mon attention, comme d'ailleurs sur l'importance fondamentale des deux modes de révélation.

Un autre passage de l'Évangile de Jean semble rejeter d'une façon générale toutes les manifestations de l'Esprit (III, 34) : « Celui

1. Pour la priorité de Jean sur les synoptiques, voir mon « Document 70 » (Strasbourg 1923), où j'ai esquissé une critique des motifs pour lesquels la théologie allemande a classé chronologiquement les Evangiles dans l'ordre inverse.

que Dieu a envoyé, c'est lui qui dit les paroles de Dieu, car Dieu ne donne pas l'Esprit avec mesure. » Je crois qu'on doit paraphraser : Dieu ne donne pas son Esprit par petites portions, dans des révélations fragmentaires telles que l'extase et la glossolalie ; il en a donné toute la plénitude en une seule fois à son Fils, le grand Révélateur.

Ainsi le Christ, être céleste que les balbutiements des glossolales avaient proclamé Fils de Dieu, devient en outre, dans la période de réaction contre la glossolalie, un révélateur du type de Pythagore ou du Jean des Mandéens, c'est-à-dire descendu du ciel sur la terre pour y proclamer des vérités éternelles. Désormais, comme à Jean et comme à Pythagore, on pourra lui forger des biographies qui seront en même temps des recueils de ses révélations. On donnera à ces écrits le nom d'Évangiles.

L'adoption par le christianisme d'un mode de révélation d'origine antichrétienne était une innovation audacieuse qui n'a pu être imposée sans provoquer l'opposition des adeptes de la glossolalie, des milieux où circulaient les Épîtres pauliniennes. Un témoin de cette opposition nous a été conservé. On lit dans Rom., X, 6 :

Ne dis pas dans ton cœur : « Qui montera au ciel ? » — Ce serait en faire descendre Christ. — Ni « : Qui

descendra dans l'Abîme ? » — Ce serait en faire monter Christ.

Demander : « Qui montera au ciel ? » est évidemment la même chose que de nier, comme le fait l'Évangile de Jean : « Personne n'est jamais monté au ciel. » Le reproche d'avoir fait descendre le Christ du ciel et de l'avoir fait monter du séjour des morts pour le faire vivre sur la terre comme le Révélateur des Mandéens et des pythagoriciens ne peut s'adresser qu'à l'Évangile de Jean, ou à des gens de son bord.

Ce passage est une citation corrompue de l'Ancien Testament (Deut. XXX, 11-14). Au contexte convient seul la citation correcte, qui ne comporte pas la réplique à l'Évangile de Jean. Le passage n'existait pas, ni avec le texte correct ni avec le texte corrompu de la citation, dans l'édition marcionite des Épîtres pauliniennes telle que l'a reconstituée Harnack. La pointe contre l'Évangile de Jean est donc postérieure au texte primitif de l'Épître.

Contre notre interprétation de l'Évangile de Jean on pourrait soulever une objection : Compris comme nous venons de le faire, cet écrit semble tourner dans un cercle vicieux. Il enseigne qu'il n'existe pas de révélation par le Saint Esprit, mais seulement par le Révélateur descendu du ciel, Jésus. Toutes

les lignes du récit convergent vers la révélation capitale que Jésus va enfin faire à ses disciples à la veille de sa mort, et cette révélation capitale, le point culminant de tout l'évangile, consiste en ceci :

De même que Jean-Baptiste a été mon précurseur, je ne suis moi-même que le précurseur du révélateur définitif qui viendra après moi. C'est lui qui vous révélera toute la vérité, que je n'ai pu que partiellement vous révéler. Ce révélateur définitif, ce sera le Paraclet (1), et le Paraclet, c'est... le Saint Esprit.

Ce n'était pas la peine de combattre avec tant de véhémence la révélation par le Saint Esprit pour, en fin de compte, après avoir tourné en rond, aboutir de nouveau à la révélation par le Saint Esprit.

Cette objection semble grave. Je crois cependant pouvoir me dispenser d'y répondre, parce qu'il y a déjà été répondu d'avance. Dans la *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, 1925, Hermann Sasse a démontré que, dans les discours d'adieu de l'Évangile de Jean, la partie XIII, 31 à XIV, 31 est une

1. *Paraclet* est un terme emprunté à la philosophie alexandrine de Philon. Dans l'Évangile de Jean, il a le sens de *remplaçant, substitut*. Il peut aussi prendre le sens d'*intercesseur, avocat*, et c'est ainsi que l'interprétera la 1re Epître de Jean. Enfin il peut aussi avoir le sens de *consolateur* ; c'est le sens qui lui sera donné par l'Eglise et par les versions courantes.

interpolation. Elle fait doublet avec les chapitres XV à XVII, qui constituent la première rédaction des discours d'adieu. Elle est une deuxième édition de ces discours, tout d'abord destinée à se substituer à la première, mais dans notre texte actuel elle est venue s'y ajouter. Dans la première rédaction, la mission du Paraclet était de révéler entièrement la vérité partiellement annoncée par Jésus ; dans la deuxième rédaction, son rôle se borne à rappeler ce que Jésus a dit. Nous sentons que dans l'intervalle qui sépare les deux rédactions, l'Église a passé d'une période d'innovation et de création à une période de consolidation. Il ne s'agit dorénavant plus de révéler des vérités nouvelles, mais seulement de confirmer et d'accréditer celles qui sont consignées dans les textes sacrés.

Or, c'est uniquement dans cette deuxième rédaction que le Paraclet est identifié à l'Esprit. Dans la première rédaction, si l'on excepte le petit membre de phrase interpolé XV, 26, le Paraclet n'est pas l'Esprit. Il apparaît comme un homme en chair et en os. Sasse pense que c'est l'auteur de l'Évangile qui se recommande ainsi lui-même comme le révélateur définitif des vérités divines. Il est peut-être tout aussi légitime de penser que l'auteur de l'Évangile recommande un de ses contemporains, l'inspirateur ou le chef du groupe

religieux auquel il appartient, et dont il est lui-même un zélé propagateur.

Quoi qu'il en soit, l'Évangile de Jean, dans sa première rédaction, ne connaît qu'un Paraclet en chair et en os. Il est hostile au principe de la révélation par l'Esprit. Et pourtant, l'Évangile de Jean reste l'Évangile spirituel. Il faut renaître *en Esprit*, il faut adorer Dieu *en Esprit*. Mais la conception johannique de l'Esprit n'est plus celle du christianisme apocalyptique et paulinien : l'Esprit n'est plus extérieur à l'homme, il n'est plus cet être céleste, brûlant, pesant, issu de Dieu, qui tombe violemment, parmi la commotion des éléments, et qui se manifeste dans l'extase et dans la glossolalie. La conception johannique de l'esprit est voisine de celle que nous avons trouvée chez le premier auteur des Actes (1) : L'Esprit est une force intérieure, une des puissances de l'âme, une vertu, comme la foi ou la sagesse, ou la joie, avec lesquelles on aime à l'associer. L'Esprit est opposé à la chair. Il impose des chaînes que la chair ignore. Il a des passions à lui, redoutables, transcendantes. Il aime, il s'attriste, il s'irrite... Il ne balbutie pas, il ne bêtifie pas.

Les écrits johanniques ne sont pas les seuls

1. P.-L. Couchoud et R. Stahl, *Les deux auteurs des Actes des Apôtres (Revue de l'Histoire des Religions*, janvier-mars 1928).

qu'ait produit la réaction contre le paulinisme et la glossolalie. Du texte classique sur la glossolalie, 1. Cor., XII et XIV, nous avons déjà dégagé la petite interpolation avec reprise XIV, 23-25, qui est très sceptique à l'égard de cette manifestation de l'Esprit. Entre les chapitres XII et XIV s'intercale une autre interpolation avec reprise également hostile à la glossolalie : c'est l'Hymne à la Charité qui constitue le chapitre XIII (la reprise se fait sur les mots *zêlouté dé ta charismata* XII, 23, et *zêlouté dé ta pneumatika* XIV, 1) :

Quand je parlerais le langage des hommes ou des [anges,
Si je n'ai pas la charité,
Je suis un airain qui résonne
Ou une cymbale qui retentit.

Et plus loin, au verset 8 :

Les prophéties prendront fin,
Les langues cesseront,
La gnose disparaîtra...

Les balbutiements enfantins des glossolales semblent visés au verset 11 :

Lorsque j'étais un enfant,
Je pensais comme un enfant,

Je raisonnais comme un enfant.
Lorsque je suis devenu homme,
J'ai fait disparaître ce qui était de l'enfant.

La tendance antipaulinienne n'est pas moins nette : la foi est destituée de son rang de première des vertus théologales, pour faire place à la charité. Peut-être faut-il aussi voir une pointe de polémique contre le tempérament violent de l'auteur des Épîtres pauliniennes dans des allusions comme celles-ci :

La charité ne s'irrite point...
La charité ne fait point de mauvais zèle...
La charité est patiente.

Buonaiuti a démontré que le terme de charité (agapê), dans l'acception religieuse du mot, est d'origine alexandrine (1). C'est un trait de plus qui atteste le lien de parenté entre l'Hymne à la Charité et l'Évangile de Jean. Comme cet Evangile, l'Hymne à la Charité interpolé dans la Première Epître aux Corinthiens est un texte hostile à la révélation paulinienne par le Saint Esprit.

1. Ernesto Buonaiuti, *I vocaboli d'amore nel N. T.* (*Saggi di Filologia e di storia del N. T.*), Roma 1907.

4. LE SAINT ESPRIT DANS LE CHRISTIANISME CATHOLIQUE

A la période archaïque et à la période johannique du christianisme succède la période catholique, qui s'annexe et s'assimile les écrits des périodes précédentes. Dans la première édition de l'Évangile de Jean, le Paraclet était un homme en chair et en os, en tant que révélateur des vérités divines supérieur même à Jésus. Il est évident que l'Église, quand elle s'est annexé cet écrit, n'a pu laisser subsister pareille hérésie. Il lui fallut rendre inoffensif ce terme de Paraclet, le vider du venin d'hérésie qu'il renfermait, par un procédé qui a souvent réussi : en lui cherchant une autre interprétation. Tout d'abord, elle tenta de faire du Paraclet Jésus lui-même. C'est pourquoi nous lisons dans la première Épître de Jean, II, 1 : « Si quelqu'un commet un péché, nous avons un Paraclet (1) auprès du Père, Jésus-Christ, qui est juste. » Mais cette identification du Paraclet avec Jésus était incompatible avec la distinction très nette que l'Évangile établit entre les deux. Elle dut bientôt céder la place à l'iden-

1. Paraclet a ici le sens d'intercesseur. Voir note à p. 75.

tification du Paraclet avec le Saint-Esprit telle que nous l'avons trouvée dans la deuxième rédaction des discours d'adieu.

Cette dernière phase de l'évolution de l'idée du Paraclet devait donner lieu à un singulier quiproquo. Nous avons vu que le terme grec de Paraclet peut prendre plusieurs significations, entre autres celle d'avocat. Quand les chrétiens ont eu à répondre de leur foi devant les tribunaux romains, ils ont cru voir, dans le titre d'avocat donné au Saint Esprit, la promesse que le Saint Esprit serait leur avocat. C'est pourquoi ils ont mis dans la bouche de Jésus cette promesse (Lc XII, 10 ss.) : « Ne vous préoccupez pas de ce que vous direz pour votre défense ; le Saint-Esprit vous inspirera au moment opportun ce que vous devrez dire. »

Dans la période catholique, l'Esprit devient de nouveau ce qu'il était dans la période archaïque : une chose extérieure à l'homme, issue de Dieu. Mais on ne lui rend plus son ancien rôle d'agent de la révélation ; la période des révélations est close. Le Paraclet-Saint-Esprit n'aura dorénavant plus qu'à rappeler aux disciples ce que Jésus leur a dit. C'est le Fils qui est le révélateur, comme dans la période johannique ; mais au contraire de celle-ci, la révélation par le Fils ne s'oppose plus à celle de l'Ancienne Alliance : elle la continue. Dans l'Évangile de Jean, tous ceux

qui sont venus avant le Fils, c'est-à-dire Moïse et les prophètes de l'Ancien Testament, sont déclarés voleurs et brigands (X, 8), et le Fils lui-même n'est qu'un révélateur partiel et provisoire, précurseur du révélateur définitif qui sera le Paraclet. Dans les écrits catholiques au contraire, le Fils devient lui-même le révélateur définitif, celui qui continue, achève et clôt la série des révélations de l'Ancienne Alliance.

C'est ce que proclame dès son premier verset l'Épître aux Hébreux, dans une ample période avec allitération sur la lettre *pi* [1], comme dans les périodes également pompeuses qui servent d'exorde aux deux écrits lucaniens :

« Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu, dans ces derniers temps, nous a parlé par le Fils... »

Mais si le Saint Esprit, dans le christianisme catholique, a définitivement perdu ses fonctions de révélateur, il acquiert une qualité nouvelle : celle d'une chose sacrée dont la

1. Sur les quatre premiers mots de l'Épître aux Hébreux, trois commencent par *pi*, et le quatrième n'est que la particule conjonctive kai (*et*), d'une valeur tonique et phonétique à peu près nulle. Dans l'Évangile de Luc, les trois premiers mots contiennent quatre syllabes commençant par *pi*.

manipulation est réservée à la hiérarchie, aux successeurs légitimes des apôtres. Nous trouvons cette attribution nouvelle notamment dans le deuxième auteur des Actes : quand les Samaritains se convertissent au christianisme, le diacre Philippe a le droit de leur donner le baptême, mais il n'a pas le pouvoir de leur conférer le Saint Esprit. Il faut à cet effet que les apôtres authentiques Pierre et Paul se déplacent, et qu'ils fassent tout exprès le voyage en Samarie (Actes, VIII).

Telle est la fonction nouvelle du Saint Esprit. Nous n'en sommes plus à la période archaïque, avec ses révélations d'une grossière, mais robuste ingénuité ; ni à la révélation par le Paraclet, homme en chair et en os, instructeur de grande envergure, génie religieux d'une haute envolée spirituelle et philosophique. La révélation devient à nouveau ce qu'elle était dans le judaïsme : un fait passé, définitivement clos, consigné et codifié dans les textes sacrés. Le Saint Esprit lui-même est discipliné, apprivoisé, captif de la hiérarchie.

Ainsi se referme le cercle. Émancipateur et révolutionnaire dans ses débuts, le christianisme à son tour devient conservateur. Toute innovation lui devient suspecte. Désormais, c'est en dehors de lui que se feront les manifestations de l'Esprit, les révélations, les grandes créations spirituelles.

Parmi les textes catholiques du Nouveau Testament qui traitent du Saint Esprit, il en est deux qui retiendront plus spécialement notre attention : le récit de l'effusion de l'Esprit le jour de la Pentecôte, et le récit lucanien de la naissance de Jean-Baptiste, qui nous permettra de distinguer trois étapes successives dans l'évolution de la légende de Jean-Baptiste.

IV. — L'EFFUSION DE L'ESPRIT

Dans les Actes des Apôtres, on lit au chapitre XIX :

« ... le Saint Esprit vint sur eux (sur les disciples), et ils parlaient en langues et prophétisaient. Ils étaient environ douze en tout. »

Ce passage ne figure pas, comme on pourrait le croire, dans le récit de la Pentecôte. Il ne s'agit pas des disciples de Jésus. Il s'agit de douze disciples de Jean-Baptiste.

Il existe en effet, entre le récit de la Pentecôte (Actes II) et celui de la conversion et du baptême des douze disciples de Jean-Baptiste à Éphèse, un parallélisme saisissant. On comprend que le Suédois Strœmholm, dans *The Hibbert Journal* d'octobre 1926, ait été amené à soutenir que le récit de la Pentecôte dépend de celui de la conversion des disciples de Jean.

Ce récit est un de ceux qui ont le plus embarrassé les théologiens. Ils l'ont déclaré « un des passages les plus énigmatiques du Livre des

Actes », et ils ont essayé de se tirer d'affaire en ayant recours à l'échappatoire facile du « texte corrompu ou remanié [1] ».

La dépendance affirmée par Strœmholm devient évidente quand on examine de près le récit de la Pentecôte. On y constate une singulière contradiction : Sous l'action du Saint Esprit, les disciples de Jésus se mettent à parler des langues étrangères, si bien que les étrangers séjournant à Jérusalem s'étonnent de les entendre parler leurs propres langues. Mais certains concluent : « Ils sont ivres de vin doux. »

Il semble peu naturel que la faculté de parler de façon intelligible des langues étrangères fasse soupçonner quelqu'un d'être en état d'ébriété, mais cette insinuation se comprend parfaitement si l'on entend le terme « parler en langues » au sens primitif de glossolalie : proférer des paroles sans suite et des sons inarticulés. Rappelons que d'après 1. Cor. XIV, 23, les glossolales font sur les profanes impression de « fous ». Cette extase pouvait donc aisément être prise pour un état d'ébriété, et il devient évident que le passage qui parle de vin doux appartient à un état primitif de notre récit. Le rédacteur du texte actuel, igno-

1. *Die Schriften des Neuen Testaments*, heraus-gegeben von Joh. Weiss. Goettingen (Vandenhœck et Ruprecht) 1908.

rant ce que c'était que parler en langues, a imaginé cette interprétation nouvelle : le don miraculeux de parler des langues étrangères sans les avoir apprises.

Favorisée par l'équivoque du terme *parler en langues*, la transposition s'est produite par assimilation avec la Pentecôte juive, fête qui commémorait la promulgation de la Loi sur le Mont Sinaï. C'était :

... la fameuse journée
Où sur le Mont Sina la Loi nous fut donnée.

La Bible décrit les phénomènes qui ont accompagné cet événement fondamental de la religion juive, et Racine les a rappelés :

O Mont du Sinaï ! Conserve la mémoire,
De ce jour à jamais auguste et renommé...
Dis-nous pourquoi ces feux et ces éclairs,
Ces torrents de fumée et ce bruit dans les airs,
Ces trompettes et ce tonnerre
Venaient-ils renverser l'ordre des éléments,
Sur ses antiques fondements
Venaient-ils ébranler la terre ?

C'était pour les Juifs l'événement le plus glorieux et le plus sacré de leur histoire. Il ne pouvait donc manquer d'attirer les sarcasmes des Mandéens, qui en ont fait la parodie hai-

neuse traduite au N° 6 de nos Textes mandéens.

Pour souligner le caractère universel de la Loi promulguée sur le Sinaï, la tradition rabbinique ajoute que la voix de Dieu se divisa en sept langues, dont chacune à son tour se divisa en dix autres langues, de sorte que la Loi fut en tout promulguée en soixante-dix langues, nombre qui représente, d'après la tradition juive, la totalité des langues parlées sur la terre. (Les Juifs comptaient en tout soixante-dix nations sur la terre, c'est pourquoi, dans Luc X, Jésus fait annoncer l'Évangile par soixante-dix apôtres.)

Dès lors, on comprend aisément ce qui s'est passé : le rédacteur catholique du Livre des Actes, très versé dans la littérature juive de son époque, mais ignorant ce que c'était que parler en langues, a assimilé à la Pentecôte juive l'effusion du Saint Esprit sur les disciples de Jésus. C'est là qu'il a pris à la fois les flammes et les langues étrangères. Celles-ci attestent le caractère universel de l'Évangile, qui devra dorénavant remplacer la Loi : Au moyen d'une interpolation avec reprise (1), artifice littéraire qui lui est familier, il introduit l'énumération des étrangers surpris

1. La reprise se fait sur les mots : « Tous furent saisis d'étonnement » (*existanto dé pantes*) répétés vv. 7 et 12. — Voir appendice I.

d'entendre leurs propres langues à Jérusalem. Si l'on élimine les éléments ainsi ajoutés par l'auteur catholique, on obtient l'état primitif du récit qui est strictement conforme à celui de l'effusion du Saint Esprit sur les disciples de Jean lors de leur conversion et de leur baptême (Actes XIX).

Voilà donc un exemple caractéristique d'un récit qui se rapportait primitivement aux disciples de Jean-Baptiste, et que l'auteur catholique a mis au compte des disciples de Jésus. C'est aussi un document qui montre l'évolution du « parler en langues ». Dans le christianisme primitif, c'était un état extatique où, par des balbutiements inarticulés interprétés par les prophètes, le Saint-Esprit révélait des vérités divines ; le christianisme johannique rejette ce mode de révélation pour le remplacer par un Révélateur descendu du ciel ; enfin le christianisme catholique reprend le « parler en langues », mais en fait la faculté miraculeuse que confère le Saint Esprit, par une distribution de langues de feu, de parler des langues étrangères sans les avoir apprises. D'un mode de révélation la glossolalie est devenue un instrument de propagation de l'Évangile.

V. — LA TRIPLE LÉGENDE DE JEAN

Avant que d'aborder son sujet, qui est l'histoire de la vie de Jésus, le Troisième Évangile commence par donner, en manière de prélude, un récit très circonstancié de la naissance de Jean-Baptiste. Dans un article de revue paru en 1896 (1), Daniel Voelter, professeur de théologie à Amsterdam, a tenté de démontrer que les éléments chrétiens de ce récit sont superposés à un document plus ancien, « émanant sans aucun doute des disciples du Baptiste ».

Dans un livre publié en 1911 (2), Voelter a complété l'exposé de sa thèse, et en 1924 il a été suivi par Norden qui, dans sa *Geburt des Kindes*, déclare à propos de ce récit : « Personne ne doute qu'il n'émane des groupes des disciples du Baptiste. »

Cependant Alfred Loisy, dans son *Évangile selon Luc* paru la même année 1924, est

1. Theol. Tydschrift XXX, pp. 244-269.
2. *Die evangelische Erzählung von der Geburt und Kindheit Jesu* (Strasbourg).

beaucoup plus réservé. Il admet aussi « que ce qui regarde le Christ a été surajouté à la légende du Baptiste, comme si la tradition chrétienne s'était approprié une légende de Jean, conçue d'abord à sa gloire et indépendamment de celle du Christ,» mais il s'abstient d'attribuer formellement aux sectateurs du Baptiste la paternité de cet écrit. Aurait-il pressenti que le problème est plus compliqué que ne l'ont vu Voelter et Norden ?

Voelter a essayé de dégager le document primitif des additions et interpolations dues au rédacteur de l'Évangile. Mais grâce aux méthodes nouvelles que le Dr Couchoud et moi avons récemment appliquées au Livre des Actes, nous sommes peut-être actuellement assez outillés pour reprendre ce travail de dissection, le pousser plus loin, le mener avec plus de rigueur et l'établir sur des bases plus solides. Nous pouvons espérer que quand nous aurons ainsi proprement dégagé le document primitif, il ne manquera pas de nous donner quelques précisions sur les rapports du christianisme avec la communauté des disciples du Baptiste.

1. LE TEXTE

Les parties communes au document primitif et à Luc sont en caractères ordinaires (romains).

Les parties propres au document primitif sont en italiques.

Les parties propres à Luc sont en caractères ordinaires (romains), distingués par un trait tremblé dans la marge.

Les parties transposées par Luc sont reproduites deux fois, en italiques à l'endroit primitif et en romains avec le trait tremblé à l'endroit actuel.

Pour avoir l'enchaînement du document primitif, on lira donc les parties en romains et en italiques.

Pour avoir le texte traditionnel de Luc, on lira toutes les parties en romains, qu'elles soient ou non marquées d'un trait tremblé, en marge.

1-4 De nombreux auteurs s'étant attachés à composer l'histoire des événements qui se sont déroulés parmi nous sur la foi de ceux qui dès le début en ont été témoins oculaires et qui sont devenus

ministres de la Parole, j'ai décidé moi aussi,
après m'être documenté rigoureusement sur
l'ensemble de ces événements depuis leur origine,
d'en rédiger un récit dans l'ordre des faits, pour
toi, excellent Théophile, afin que tu puisses
éprouver la solidité de la catéchèse que tu as
reçue.

Il arriva
aux jours d'Hérode, roi de Judée :
Un prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abia.
Sa femme, fille d'Aaron, s'appelait Élisabeth.
Ils étaient pieux tous deux devant Dieu,
observant tous les commandements
et préceptes de Jahvé, sans reproche.
Ils n'avaient pas d'enfant
parce qu'Élisabeth était stérile
et que tous deux étaient avancés en âge.

Il arriva,
comme il était de service
au tour de sa classe, devant Dieu,
que selon la règle de la liturgie
il lui échut d'offrir l'encens
en pénétrant dans le sanctuaire de Jahvé.
Toute la foule était dehors en prière
à l'heure de brûler l'encens.
Alors lui apparut un ange de Jahvé
se tenant à droite de l'autel où brûlait l'encens.
A sa vue Zacharie fut troublé
et pris de terreur.

L'ange lui dit : 13
« Ne crains point, Zacharie,
car ta prière a été exaucée :
Ta femme Élisabeth te donnera un fils
que tu nommeras Jean.
Il sera pour toi un sujet de joie et d'allégresse, 14
et beaucoup se réjouiront de sa naissance.
Il sera nazir devant Jahvé, 15
il ne boira ni vin ni boisson forte
et sera rempli d'esprit saint dès le ventre de sa [mère,
Il ramènera beaucoup des fils d'Israël à Jahvé leur [Dieu, 16
il le précédera dans l'esprit et la force d'Élie 17
pour ramener le cœur des pères vers les enfants
et les rebelles aux sentiments des justes,
afin de préparer à Jahvé un peuple bien disposé. »
Zacharie dit à l'ange : 18
« A quoi le connaîtrai-je ?
Car je suis vieux,
et ma femme est avancée en âge. »
L'ange lui répondit : 19
« Je suis Gabriel
qui me tiens devant Dieu.
J'ai été envoyé pour te parler
et t'annoncer cette bonne nouvelle.
Voici, tu seras muet et ne pourras parler 20
jusqu'au jour où ces choses arriveront,
parce que tu n'as pas cru à mes paroles,
lesquelles s'accompliront en leur temps. »

12 Cependant le peuple qui attendait Zacharie
s'étonnait de le voir s'attarder dans le sanctuaire.
22 Quand Zacharie sortit il ne put leur parler
et ils comprirent
qu'il avait eu une vision dans le sanctuaire.
Lui-même le confirma par des signes
et il resta muet.

23 Puis, lorsque furent accomplis les jours de son office,
il s'en retourna chez lui.
24 Quelque temps après sa femme Élisabeth devint
[enceinte,
et elle se tint cachée pendant cinq mois, disant :
25 « C'est ainsi que Jahvé a agi envers moi
le jour où il a daigné ôter l'opprobre
qui pesait sur moi aux yeux des hommes. »

26 Au sixième mois
l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu

dans une ville de Galilée appelée Nazareth
27 à une vierge fiancée à un homme appelé Joseph
de la maison de David,
et le nom de la vierge était Marie.
28a L'ange entra chez elle

(40) *Entrant dans la maison de Zacharie*
il salua Élisabeth
28b et dit :
« Salut, pleine de grâce !

Jahvé avec toi !
Tu es bénie parmi les femmes, (42b)
et béni le fruit de ton sein ! »
Elle fut troublée de ce discours 29
et se demandait ce que signifiait cette salutation.
Et il arriva, (41a)
quand Élisabeth entendit le salut [*de l'ange*],
que l'enfant tressaillit dans son sein,
[*et elle dit*] :
« *D'où me vient que* [*l'ange de*] *Jahvé entre chez moi ?* (43)
Car voici : (44)
lorsque le son de ta salutation
pénétra dans mon oreille,
l'enfant tressaillit d'allégresse dans mon sein. »
L'ange lui dit : 30
« Ne crains pas,
[*Élisabeth*],
Marie,
car tu as trouvé grâce devant Dieu.
Voici : 31
Tu vas devenir enceinte,
tu enfanteras un fils
et tu le nommeras [*Jean*].
Jésus
Il sera nazir et on l'appellera [*prophète*] *du Très-* 32
[*Haut*
Il sera grand et on l'appellera Fils du Très-Haut,
Le Dieu Jahvé lui donnera le trône de David 33
[son père,

il régnera sur la maison de Jacob pour les siècles,
34 et son règne n'aura point de fin. »
Marie dit à l'ange :
« Comment cela sera-t-il
puisque je ne connais pas d'homme? »
L'ange répondant lui dit :
35 « De l'esprit saint viendra sur toi,
Et la force du Très-Haut t'obnubilera les sens.
C'est pourquoi on appellera l'enfant :
Consacré à Dieu. »
C'est pourquoi on appellera l'enfant consacré :
Fils de Dieu.
36 Voici : Elisabeth, ta parente,
a conçu elle aussi un fils dans sa vieillesse,
elle en est à son sixième mois,
celle qu'on disait stérile,
37 parce que rien n'est impossible à Dieu. »
38a Marie
[*Elisabeth*] dit :
« Voici, je suis la servante de Jahvé,
qu'il m'arrive selon ta parole. »
[*L'ange dit* :]
(45) « *Heureuse celle qui a cru*
qu'il y aurait accomplissement
de ce qui a été dit de la part de Jahvé ! »
38b Et l'ange la quitta.

39 Marie se mit en route en ces jours-là
et s'en alla promptement dans la montagne
à une ville de Juda.

Entrant dans la maison de Zacharie
elle salua Elisabeth.
Et il arriva
quand Elisabeth entendit le salut de Marie
que l'enfant tressaillit dans son sein.
Alors Elisabeth fut remplie d'esprit saint
et d'une voix forte proféra ces paroles :
Tu es bénie parmi les femmes
et béni le fruit de ton sein !
D'où me vient
que la mère de mon Seigneur entre chez moi?
Car voici :
lorsque le son de ta salutation
pénétra dans mon oreille,
l'enfant tressaillit d'allégresse dans mon sein.
Heureuse celle qui a cru
qu'il y aurait accomplissement
de ce qui a été dit de la part de Jahvé ! »
Et elle dit :
« Mon âme glorifie Jahvé
et mon esprit exulte en Dieu mon sauveur,
parce qu'il a regardé l'humiliation de sa servante.
Car voici :
désormais toutes les générations me diront heureuse,
parce que le Tout-Puissant a fait pour moi de grandes choses.
Son nom est saint,
et sa miséricorde s'étend de génération en génération
sur ceux qui le craignent.

51 Il a déployé la vigueur de son bras,
52 il a dispersé ceux qui sont orgueilleux dans les [pensées de leurs cœurs,
il a précipité les puissants de leurs sièges,
et il a élevé les humbles ;
53 les affamés, il les a comblés de biens,
et les riches, il les a renvoyés les mains vides.
54 Il est venu en aide à Israël son serviteur,
55 et, comme il l'avait dit à nos pères,
il s'est souvenu de sa miséricorde
envers Abraham et sa race à jamais. »
56 Marie demeura avec elle environ trois mois,
puis elle s'en retourna chez elle.

57 Cependant Élisabeth arriva à son terme
et enfanta un fils.
58 Ses voisins et parents apprirent
que Jahvé avait fait éclater sa miséricorde sur elle
et la félicitèrent.
59 Il arriva, le huitième jour,
qu'on vint circoncire l'enfant,
et ils lui donnèrent le nom de son père Zacharie.
60 Sa mère leur répondit :
« Non ! Ils s'appellera Jean ! »
61 Ils lui dirent :
« Il n'est personne dans ta famille
Qui porte ce nom. »
62 Ils demandèrent par signes à son père
comment il voulait que l'enfant fût nommé.

Ayant demandé une tablette il écrivit ces mots : 63
« Jean est son nom. »
Tous s'en étonnèrent.
Au même instant sa bouche s'ouvrit, 64
sa langue se délia,
et il parla, bénissant Dieu.
Il fut rempli d'esprit saint (67)
et il proféra cette prophétie :
« *Béni soit Jahvé, le Dieu d'Israël,* (68)
Car il a jeté les yeux sur son peuple
et lui a préparé une délivrance : [1]
de nous sauver de nos ennemis (71)
et de la main de tous ceux qui nous haïssent,
de faire miséricorde à nos pères, (72)
de se souvenir de sa sainte alliance, (73)
du serment qu'il avait juré à Abraham notre père : (74)
de nous accorder de le servir sans crainte,
arrachés à la main de nos ennemis
en sainteté et justice devant sa face (75)
tous les jours de notre vie.
Et toi, petit enfant, (76)
on t'appellera prophète du Très-Haut,
Car tu marcheras devant la face de Jahvé (77)
pour préparer ses voies
et donner à son peuple la science de salut

1. Les versets 69 et 70 sont surajoutés (voir commentaire) :

Il nous a suscité une corne de salut
dans la maison de David son serviteur,
ainsi qu'il l'avait promis dans les temps anciens
par la bouche de ses saints prophètes.

(78) *par le pardon de leurs péchés,*
grâce aux entrailles pleines de miséricorde de notre [Dieu.

Grâce à elles
il s'est levé sur nous un astre d'en-haut,
(79) *afin d'éclairer ceux qui sont dans les ténèbres*
et dans l'ombre de la mort,
afin de diriger nos pas
dans le chemin de la paix. »
65 La crainte saisit tous les voisins
et on parla de toutes ces choses
dans toute la montagne de Judée.
66 Tous ceux qui les apprirent
les serraient dans leurs cœurs
disant :
« Que sera donc cet enfant ? »
Car la grâce de Jahvé était sur lui.
Car la main de Jahvé était sur lui.
67 Zacharie son père fut rempli d'esprit saint
et il proféra cette prophétie :
68-79 «Béni soit Jahvé, etc. (voir ci-dessus, v. 68-79).
80 Or le petit enfant
croissait et se fortifiait en esprit,
et il se tenait dans les déserts
jusqu'à sa manifestation devant Israël
II,1-20 [Il arriva, en ces jours-là, qu'un édit parut de César-Auguste, etc. Naissance de Jésus. — Les bergers.]
21 Quand furent révolus
huit jours, terme auquel il devait être circoncis,

il fut appelé Jésus, nom que l'ange lui avait
donné avant qu'il eût été conçu.
Quand furent révolus 22
les jours de [*son sevrage* ?]
leur purification
selon la loi de Moïse
ils allèrent 23
(à Hiérosolymes) (1)
le présenter à Jahvé
selon qu'il est écrit dans la loi de Jahvé :
« Tout mâle premier-né
on l'appellera : Consacré à Jahvé »,
ainsi que pour offrir en sacrifice, 24
selon qu'il est dit dans la loi de Jahvé :
«Une paire de tourterelles ou deux pigeons .»

Or, voici : 25
Un homme était à Jérusalem
appelé Syméon.
Cet homme était juste et pieux
et vivait dans l'attente du salut d'Israël,
et il y avait sur lui de l'esprit saint.
Il lui avait été révélé par l'esprit saint 26
qu'il ne verrait point la mort
avant d'avoir vu le [*prophète* ?] *de Jahvé.*
avant d'avoir vu le Messie de Jahvé.
Il vint par l'esprit dans le temple. 27

1. Glose.

Lorsque les parents y apportèrent le petit enfant,
Jésus,
pour accomplir à son égard
les cérémonies d'usage selon la loi,
il le prit dans ses bras,
bénit Dieu et dit :
« Maintenant, Maître,
tu laisses aller en paix ton serviteur,
selon ta parole ;
car mes yeux ont vu ton salut,
que tu as préparé à la face de tous les peuples,
lumière éclairant les nations
et gloire du peuple Israël. »
Le père et la mère s'étonnèrent
des choses qu'on disait de lui.
Syméon les bénit
et dit à
Marie
sa mère :
« Celui-ci est mis pour être cause
de chute et de relèvement
de bien des gens en Israël,
et pour être un signe
qui provoquera la contradiction.
Pour toi, un glaive te traversera l'âme,
afin que les pensées de bien des gens soient dévoi-
[lées. »

Il y avait aussi une prophétesse nommée Anne,
fille de Phanuël, de la tribu d'Asser.

Elle était fort avancée en âge.
Après avoir vécu mariée sept ans depuis sa virginité,
elle était demeurée veuve 37
et avait atteint l'âge de quatre-vingt-quatre ans,
sans quitter le temple
où, dans le jeûne et dans la prière,
elle servait Dieu jour et nuit.
Survenant, elle aussi, à cette heure même, 38
elle rendit grâces à Dieu,
et elle parla de l'enfant
à tous ceux qui attendaient la délivrance de
[Jérusalem.

Quand ils eurent achevé 39
tout ce qui est ordonné dans la loi de Jahvé,
ils s'en retournèrent ;
en Galilée dans leur ville de Nazareth. Cepen- 40
dant le petit enfant croissait et se fortifiait,
rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était sur
lui. Ses parents allaient chaque année à Jéru- 41
salem pour la fête de la pâque. Quand il eut 42
douze ans, comme ils y étaient montés selon
la coutume de la fête, et que les jours étaient 43
achevés et qu'ils s'en retournèrent,
l'enfant resta à Jérusalem,
mais ses parents l'ignoraient.
Croyant qu'il était avec la caravane 44
ils firent une journée de chemin
et le cherchèrent parmi leurs parents et leurs
[connaissances.

45 Ne l'ayant pas trouvé,
ils retournèrent à Jérusalem le chercher.
46 Il arriva qu'après trois jours
ils le trouvèrent dans le temple
assis au milieu des docteurs
les écoutant et les interrogeant.
47 Tous ceux qui l'écoutaient étaient stupéfaits
de son intelligence et de ses réponses.
48 Quand ils le virent, ils furent frappés de surprise,
et sa mère lui dit :
« Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ?
Vois-tu, ton père et moi te cherchons avec angoisse. »
49 Il leur dit :
« Pourquoi m'avez-vous cherché ?
Ne saviez-vous pas
qu'il me faut être occupé aux affaires de mon père ? »
50 Ils ne comprirent pas la parole qu'il leur disait.
51 Puis il descendit avec eux et vint à Nazareth, et
il leur était soumis. Mais sa mère gardait toutes
52 ces choses en son cœur. Jésus
[*Il*] croissait
en sagesse, en stature
en esprit et en grâce
devant Dieu et devant les hommes,
et il se tenait dans les déserts
jusqu'au jour de sa manifestation devant Israël.

III1 En l'an quinzième du règne de Tibère César,
Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée,
Hérode tétrarque de la Galilée, Philippe, son

frère, tétrarque de l'Iturée et de la Trachonite,
et Lysanias tétrarque de l'Abilène, sous le 2
grand prêtre Anne (et Caïphe)
il arriva que la Parole de Dieu fut adressée
à Jean, fils de Zacharie, dans le désert,
et il parcourut toute la région du Jourdain, 3
annonçant un baptême de repentance pour la
rémission des péchés, ainsi qu'il est écrit au livre 4
des discours d'Israïe le prophète :
« Une voix crie dans le désert :
Préparez le chemin de Jahvé,
Aplanissez ses sentiers !
Tout ravin sera comblé,
toute montagne et toute colline seront abaissées.
Les passages tortueux seront redressés,
les chemins raboteux seront aplanis,
et toute chair verra le salut de Dieu. »
Il disait donc aux foules qui venaient se faire
baptiser par lui :
[*en ces termes : Dis-leur :*]
« Races de vipère, qui vous a appris
à fuir la colère à venir ? Etc.

2. COMMENTAIRE

I, 1-4. *Le prologue de Luc.* Le style de ce prologue contraste violemment avec celui du document primitif : ici, une période grecque d'une construction ample et compliquée ; là, un de ces pastiches de l'Ancien Testament qui sont fréquents dans le Nouveau, et dont une des principales caractéristiques est précisément l'absence de périodes.

Dans ce prologue, l'auteur de l'évangile tient à prévenir lui-même ses lecteurs qu'il va compulser des documents. Rien n'est donc plus légitime que d'essayer de dégager et d'identifier une de ces pièces.

Il dédie son livre à Théophile, et l'on ne peut que sourire à la pensée de toute l'érudition qui a été dépensée pour identifier ce personnage énigmatique. Pourtant la signification de ce nom semble s'imposer : Dans l'Église antique, les catéchumènes étaient appelés « amis de Dieu », *philotheoï* (Donini, *Ippolito di Roma*, p. 58). Marcia, la concubine de l'empereur Commode citée dans les *Philosophumena* (IX, 12), était une de ces *philotheoï*. Dans la même phrase, notre auteur cite expressément le mot « catéchèse ». Il a donc formé le nom de Théophile en intervertissant simplement les deux éléments du mot *philotheos :* l'excellent Théophile

est le type du catéchumène, et nous avons devant nous un manuel destiné à l'enseignement des catéchumènes.

I, 5. *Il arriva que...* Encore de nos jours, quand on veut pasticher le style de la Bible, on se contente parfois de construire ses phrases avec : « Il arriva que... [1] » L'auteur de notre document n'a pas dédaigné ce moyen trop facile, et le contraste avec la période compliquée du prologue n'en est que plus frappant.

I, 15. *Il sera nazir.* Les manuscrits grecs donnent « Il sera grand » *(megas)*, comme dans I, 32, mais dans les deux cas la source devait porter : « Il sera nazir », c'est-à-dire consacré à Dieu. La phrase suivante précise qu'il s'abstiendra de vin et de boissons fortes, condition essentielle du naziréat, et le mot *nazir* figure expressément dans l'histoire de Samson (Juges XIII), qui a servi de modèle au présent épisode. Le mot hébreu *nazir* peut aussi avoir le sens de « prince », et c'est ce deuxième sens que l'adaptateur a voulu rendre en le traduisant par « grand », par égard pour ses lecteurs d'origine païenne qui n'auraient pas compris le terme *nazir*. Il en est de même dans I, 32 qui dans notre hypothèse s'appliquait d'abord à Jean et qui dans notre reconstruction se présente dans le même contexte.

1. Le livre Mormon, pour imiter le style biblique, répète jusqu'à deux fois dans le même verset la formule : « And it came to pass. »

Dans I, 35 et II, 23 qui selon nous s'appliquaient aussi primitivement à Jean et qui sont liés entre eux par la formule « on l'appellera » *(klêthêsetaï)*, le texte actuel a remplacé le mot *nazir* par sa traduction littérale « saint, consacré ». La preuve qu'en II, 23 il y avait primitivement *nazir* est fournie par le parallèle Mt II, 23 qui a conservé le mot *nazir*, en le modifiant légèrement pour permettre une allusion à Nazareth :

Lc II, 23	*Mt II*, 23
	Afin que fût accompli
Selon qu'il est écrit	ce qui est dit
dans la loi de Jahvé :	par les prophètes :
« Tout mâle premier-né	
on l'appellera :	« On l'appellera :
consacré à Jahvé. »	Nazoréen. »

Pour le *nazir* Jean, le rite de consécration du premier-né (« Consacre-moi tout premier-né parmi les enfants d'Israël », Ex. XIII, 2) se fait sous la forme d'un naziréat à vie. (« Pendant tout le temps de son naziréat il sera consacré à Jahvé », Nomb. VI, 8). Les deux rites se confondent en un seul.

Matthieu, qui cherche dans la vie de Jésus l'accomplissement de prophéties de l'Ancien Testament, a pris le futur « on l'appellera » pour une prophétie, c'est pourquoi il croit devoir citer les prophètes au lieu de la loi. Dans le mot « nazir » il voit une allusion à Nazareth, et le passage devient ainsi une prophétie indiquant le nom de la bourgade

où Jésus devait passer son enfance. La petite confusion entre la loi et les prophètes commise par Matthieu a si bien égaré les exégètes qu'ils ont dépensé en pure perte des trésors d'érudition pour retrouver la trace de la prophétie supposée perdue qu'aurait citée Matthieu.

I, 26. *Au sixième mois.* C'est l'époque des premiers mouvements de l'enfant, le moment où va pouvoir s'accomplir ce que l'ange avait annoncé à Zacharie : « Il sera rempli d'esprit saint dès le ventre de sa mère. »

Cette mention du sixième mois, qui marquait primitivement une étape importante dans la grossesse d'Élisabeth, se trouve privée de toute signification dans le texte actuel où elle est rapportée à Marie. Elle n'est alors plus qu'un de ces synchronismes d'une précision illusoire qu'affectionne le rédacteur (II, 2 ; III, 1).

I, 26 *ss. L'annonce à Élisabeth.*

L'annonce à Zacharie est suivie de l'annonce à Élisabeth, toutes deux faites par l'organe de l'archange Gabriel. Cette espèce de parallélisme de la composition est de règle dans le document primitif : ainsi le cantique d'Élisabeth fait pendant à celui de Zacharie, le vieillard Syméon à la prophétesse Anne. On peut dire de notre document ce que Paul Bertie [1] dit de l'Histoire de Job : « On devra toujours louer la parfaite symétrie avec laquelle l'habile

1. *Le poème de Job* (Rieder 1929).

conteur a disposé la série des épisodes, qui se correspondent deux à deux. » Le rédacteur, en mettant une partie des épisodes au nom de Jésus, a complètement détruit cette symétrie. L'annonce à Élisabeth est indispensable à la bonne ordonnance du récit, car elle prépare I, 60, où Élisabeth sait aussi bien que Zacharie que l'enfant doit s'appeler Jean, alors que Zacharie frappé de mutisme n'avait pu lui communiquer l'ordre qu'il avait reçu. L'auteur s'inspire de l'histoire de Samson, *Juges* XIII, où la naissance de l'enfant est aussi annoncée par l'ange successivement aux deux parents.

I, 26. *Dans une ville de Galilée*, etc. Par l'interpolation de quelques lignes, le rédacteur fait dévier le récit. L'ange, parti pour visiter Élisabeth, arrive chez Marie. Les parents de Jésus sont introduits comme incidemment, ce qui contraste singulièremet avec la pompe que l'auteur primitif avait déployée pour introduire les parents du Baptiste. Le récit primitif était parfaitement équilibré, le texte actuel est complètement désaxé.

Le rédacteur n'a pas seulement fait dévier le récit, il a aussi scindé l'annonce à Élisabeth en deux épisodes successifs : l'annonce à Marie, et la visite de Marie à Élisabeth. Il a été ainsi obligé de doubler le motif de la salutation qui ne figurait qu'une fois dans le document primitif, et ce doublet apporte dans le texte actuel un nouvel élément de trouble. Primitivement, les mouvements de l'enfant répondaient à la salutation de l'ange ; ils étaient le signe

que l'Esprit s'emparait effectivement de l'enfant « dès le ventre de sa mère, » comme l'ange l'avait annoncé à Zacharie, et comme il allait le confirmer à Élisabeth. De ces mouvements de l'enfant, le rédacteur fait un hommage du Baptiste à Jésus. Il marque ainsi une première fois l'infériorité du Baptiste par rapport à Jésus.

I, 28. *Salut, pleine de grâce... tu as trouvé grâce.* Deux fois le mot « grâce », en grec même trois fois, puisque le mot « salut » *(chaïré)* est de la même racine que le mot « grâce » *(charis)*. Par ce triple jeu de mots, l'auteur, selon la coutume de l'Ancien Testament, et comme il l'avait déjà fait en I, 14 (1), donne l'étymologie du nom que devra porter l'enfant : Jean signifie « Jahvé fait grâce ». Dans le texte actuel où le nom de Jésus est substitué à celui de Jean, ce triple jeu de mots est naturellement perdu. Voir les notes à I, 66 et à II, 52.

I, 32, 35. *Nazir.* Voir la note à I, 15.

I, 32. *On l'appellera prophète du Très-Haut.* Le mot « prophète » a été restitué d'après le parallèle du cantique de Zacharie : « On t'appellera prophète du Très-Haut » (I, 76).

I, 34. *Puisque je ne connais pas d'homme.* Déplacé dans la bouche d'une fiancée, qui devait naturellement penser que le fils annoncé serait le fruit de

(1) « Joie » et « se réjouir » sont en grec de la même racine que « grâce ».

son prochain mariage. Le rédacteur n'a pas réussi à se mettre dans la situation de ses personnages.

I, 35. *Obnubiler (episkiazein)*. Norden cite trois passages de Philon qui permettent de préciser le sens de ce verbe (*Quis rer. div. her.* 53 I, 511 M. ; *De somn.* I. 19, I 638 M. ; *Quod deus immutabilis* 1, I 273 M. — Norden, *Geb. d. K.*, p. 92). Pour que le Saint Esprit puisse s'emparer d'un mortel et parler par son organe, il faut que le mortel délire, que sa raison soit « obnubilée ». Leisegang, dans *Pneuma hagion*, a fait une étude détaillée de ce phénomène d'obnubilation par l'Esprit de prophétie. C'est exactement dans ce sens que le verbe est employé dans le document primitif. Le mouvement de l'enfant répondant à la salutation de l'ange sont le signe que l'esprit s'est emparé de lui, maintenant l'esprit va passer de l'enfant à la mère dont les sens vont être obnubilés, et c'est ainsi que l'esprit pourra lui dicter la prophétie connue sous le nom de *Magnificat*. Cependant dans l'un des trois passages de Philon, le verbe « obnubiler » est employé dans un sens différent : il est appliqué aux mauvais esprits qui « obnubilent » les sens des femmes pour les rendre enceintes. On sait que le monde antique croyait fermement à la matérialité de plusieurs de ces cas qui ont eu un grand retentissement. C'est ce deuxième sens que le rédacteur va donner au phénomène de l'obnubilation par l'esprit, en le transposant d'une femme enceinte à une femme vierge.

Rappelons à ce propos la classification des religions proposée par THIELE : il distingue les religions *théocratiques*, d'après lesquelles le divin est séparé de l'humain par un abîme infranchissable, des religions *théanthropiques*, qui admettent un trait d'union entre les deux natures sous forme d'un dieu-homme ou bien d'un homme-dieu.

Pour le judaïsme, dit Zielinski [1], la chose est suffisamment claire. Si Dieu s'adresse quelquefois à un être de nature humaine, en l'appelant son fils, que ce soit le peuple d'Israël entier ou bien l'élu entre tous, le Messie, c'est simplement une métaphore analogue à la « fille de Sion », et il serait bien téméraire d'en déduire qu'un Israélite orthodoxe ait jamais cru par exemple le Messie véritablement engendré par le maître formidable de l'Horeb, Ici donc nous avons le théocratisme, dont parle THIELE, dans toute sa rigoureuse pureté.

Le christianisme, au contraire, qui connaît un Homme-Dieu engendré par le Saint Esprit, est une religion *théanthropique*, et à ce point de vue il est héritier de la religion grecque. Cela n'avait pas complètement échappé aux Pères de l'Église. Origène par exemple apostrophe ses compatriotes : « Puisque vous êtes des Hellènes, il sera permis de recourir aux légendes helléniques contre vous, pour que vous ne croyiez pas que nous autres chrétiens soyons seuls à nous servir de pareilles histoires

1. La Sibylle (« Christianisme » n° 4), Paris, Rieder 1924.

miraculeuses (il s'agit de la naissance du Christ). Certains ont jugé possible... de mettre par écrit que Platon était fils de Périctioné, mais qu'à Ariston il avait été interdit de s'approcher de son épouse jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde celui qu'elle avait conçu d'Apollon. » (Contre Celse, I, 27).

Pour un Juif, la seule pensée que Dieu ou son Esprit pût rendre une femme enceinte, serait le comble du blasphème. Robertson Smith [1] dit à ce sujet : « L'homme avait été créé à l'image de Dieu, mais non pas engendré par lui ; la filiation divine n'est pas un état naturel, mais un don de la grâce. Dans l'Ancien Testament, Israël est fils de Jahvé et Jahvé est son père, qui l'a créé. Mais cette création n'est pas un fait de la vie physique, elle s'est réalisée dans les manifestations successives de la grâce divine qui d'Israël ont fait une nation. Il est vrai qu'il est dit d'Israël dans sa totalité : « Vous êtes fils de Jahvé, votre Dieu », mais cette filiation appartient à la nation, non à l'individu ; en tant qu'individu l'Israélite n'est pas autorisé à se dire fils de Jahvé. »

Très significative à cet égard est aussi la polémique du Talmud contre les évangiles. Le Talmud veut à tout prix faire de la mère de Jésus une femme adultère, afin d'expliquer par la voie naturelle la naissance de Jésus. Encore actuellement, de tout

1. *Lectures on the Religion of the Semites* (cité par Leisegang, *Pneuma hagion*, p. 18).

l'Évangile, c'est peut-être la naissance miraculeuse de Jésus qui scandalise le plus les Juifs, qui excite le plus leur verve satirique, souvent même obscène. Il serait cependant injuste d'y voir seulement une haine aveugle du christianisme ; c'est surtout la réaction indignée de leur sentiment religieux et de l'idée toute spirituelle et transcendante qu'ils se font de Dieu, contre un récit qui leur semble porter une atteinte grotesque à la majesté divine.

Le premier auteur de notre récit est juif, et rien n'est plus éloigné de sa pensée que l'idée de la fécondation d'une femme par l'Esprit de Dieu. Jean est engendré par son père légitime, et le Saint Esprit intervient seulement au sixième mois, pour conférer à la mère et à l'enfant le don de prophétie. Le rédacteur, au contraire, s'inspire de la mythologie classique où les héros sont généralement le fruit de l'union d'une mortelle avec un Dieu. Un monde sépare les deux auteurs, un abîme les idées qu'ils se font de la nature de Dieu. La double acception du terme « obnubiler » permet au rédacteur d'introduire sa conception païenne de la naissance des héros, au lieu des idées traditionnelles juives du premier auteur, dans un récit où le terme d'Esprit a uniquement le sens : don de prophétie.

Ainsi se trouve résolu le problème que Leisegang [1] formule avec une admirable précision : « Comment est-il possible que l'Esprit, conçu en

1. *Pneuma hagion*, p. 31.

tant que don d'inspiration, en tant qu'esprit de prophétie, puisse être simultanément l'auteur de la fécondation de Marie ? »

I, 35. *C'est pourquoi on appellera l'enfant : saint de Dieu.* Cette forme primitive de la phrase est attestée par le parallèle II, 23 : « On l'appellera : saint *(nazir)* de Jahvé (consacré à Jahvé). » Par l'interpolation du seul mot fils, le rédacteur fait de cette phrase : « C'est pourquoi on appellera l'enfant saint : Fils de Dieu », et substitue ainsi sa conception païenne de l'origine de l'enfant-héros à la conception juive du premier auteur.

I, 45. *Heureuse celle qui a cru.* Cet éloge est parfaitement à sa place dans le texte primitif, où Élisabeth accepte de confiance la promesse de l'ange, sans lui opposer, comme l'avait fait Zacharie, une question laissant percer un manque de foi. Dans le texte actuel, l'éloge ne se comprend plus, puisque Marie pose à l'ange une question analogue à celle de Zacharie. Le pauvre Zacharie est durement châtié pour son incrédulité, tandis que Marie, qui se comporte de la même manière, est louée pour sa foi, et l'ange s'empresse de lui donner satisfaction en lui indiquant un signe : la grossesse d'Élisabeth.

I, 46. *Cantique d'Élisabeth.* La tradition orthodoxe attribue ce cantique à Marie. La question a été discutée entre autres dans les ouvrages cités de Voelter, de Norden et de Loisy. Je résume la démonstration de ce dernier :

Tous les manuscrits grecs et tous ceux de la

vulgate hiéronymienne attribuent le *Magnificat* à Marie, mais les plus anciens manuscrits de l'ancienne vulgate (mss a, b, l) l'attribuent à Élisabeth. Les plus anciens témoins orientaux semblent également partagés. Il est pour le moins vraisemblable que dans le texte primitif le sujet du verbe « dit » n'était pas indiqué, et que la diversité des leçons provient de ce que l'on a suppléé dans certains manuscrits le nom d'Élisabeth, dans d'autres celui de Marie. S'il y avait eu le nom de Marie, on n'aurait jamais songé à le remplacer par celui d'Élisabeth ; mais le nom de Marie une fois introduit dans le texte, son succès est aisé à s'expliquer : on a trouvé naturel que Marie louât Dieu, puisqu'elle avait apparemment plus de raison de le faire qu'Élisabeth.

Il n'en est pas moins vrai que l'addition du nom d'Élisabeth était conforme à la pensée du narrateur. Après la formule : « Et Marie dit », on est tout étonné de trouver, au lieu d'une réponse aux paroles d'Élisabeth, un cantique inspiré que rien n'a fait prévoir. Quand il s'agit d'introduire le *Benedictus*, l'inspiration de Zacharie est mise en relief par une formule solennelle (I, 67). Or, si le *Magnificat* est prononcé par Élisabeth, il y a un parallélisme exact entre les deux situations ; l'auteur en disant qu'Élisabeth « fut remplie d'Esprit saint » (I, 41), n'aura pas eu en vue seulement les paroles de salutation adressées à Marie, mais surtout le cantique qui vient ensuite. Les deux vieillards

prophétisent l'un après l'autre, comme le feront, au chapitre suivant, Syméon et Anne. Seule Élisabeth a pu dire, en faisant allusion à sa stérilité, que Jahvé avait « regardé l'humiliation de sa servante ». Ces paroles qui assimilent à la mère de Samuel, devenue mère après une longue stérilité, celle qui les prononce, ne conviennent qu'à Élisabeth. Pour les trouver bien placées dans la bouche de Marie, il faut les détourner de leur sens naturel. Dans l'ensemble le *Magnificat* n'est qu'un décalque de celui de la mère de Samuel, et c'est la situation d'Élisabeth, non celle de Marie, qui répond à ce prototype de l'Ancien Testament.

I, 57. *Naissance du Baptiste.* On peut se demander si ce n'est pas à cet endroit que se plaçait primitivement l'épisode des bergers, qui rendraient alors hommage à Jean. Le récit de la naissance semble un peu maigre après la pompe qui précède, et celle qui suit à l'occasion de la circoncision. Les bergers n'adorent pas l'enfant comme le font les mages dans Matthieu ; cet enfant n'était donc peut-être pas un enfant divin, mais un enfant-héros et un enfant-prophète semblable à ceux de l'Ancien Testament. On peut aussi se demander si l'étoile qui guide les mages dans Matthieu ne guidait pas primitivement les bergers venant rendre hommage à Jean. Le signe que l'ange donne aux bergers : « Vous trouverez un enfant emmaillotté dans une crèche » semble peu naturel. L'étoile qui s'arrête au-dessus de l'enfant serait un signe qui semble-

rait mieux convenir au contexte. Dans le récit mandéen de la naissance du Baptiste, l'étoile s'est conservée. Dans le *Benedictus*, il est fait allusion à un « astre d'en-haut ». Néanmoins ces indices ne m'ont pas semblé assez concluants pour me permettre d'en tenir compte dans le texte, ni de tenter la reconstruction de l'état primitif de l'épisode.

I, 66. *Car la grâce de Jahvé était sur lui.* Le texte actuel a « la main *(cheir)* de Jahvé », mais le doublet II, 40 semble attester que le texte primitif avait « la grâce *(charis)* de Jahvé », ce qui était une nouvelle allusion au nom de Jean. Cf. notes à I, 28 et à II, 52.

I, 69 *s.* Ces deux versets sont du rédacteur. Ils coupent la phrase : « Il.... lui a préparé une délivrance : de nous sauver de nos ennemis. » Les deux membres du parallélisme « délivrance-sauver » ne doivent pas être séparés, ils se font pendant, comme dans le passage de l'Ancien Testament qui a servi de modèle : « Il les a sauvés des mains de ceux qui les haïssent, et nous a délivrés de la main de l'ennemi » (Ps. CV, 10). L'interpolation n'a de sens que rapportée à Jésus fils de David, et elle suppose les termes de l'annonce à Marie.

I, 77. *La science du salut*, littéralement : la gnose de salut, synonyme de la gnose de Vie, de la *Manda d'Haijé* des Mandéens. Sur l'équivalence des termes « Gnose de salut » et « Gnose de Vie », voir Lidzbarski, *Joh. Buch*, p. XVII, note 2.

II, 21 *s. Quand furent révolus huit jours — quand furent révolus les jours de...* Interpolation avec reprise [1].

II, 22. *Purification.* Au rite de consécration du premier-né sous forme du naziréat à vie (voir note à I, 15), le rédacteur joint celui de la purification des femmes accouchées Lév. XII, 8. Le sacrifice de la paire de tourterelles ou des deux pigeons se rapporte à ce dernier rite.

II, 25. *Le vieillard Syméon.* A la fin du Quatrième Évangile, Jésus veut qu'un de ses disciples reste jusqu'à ce qu'il vienne, et le narrateur ajoute que c'est à tort qu'on a interprété cette parole comme si elle signifiait que ce disciple ne mourrait pas ; il souligne aussi que ce disciple n'était pas Simon Pierre, mais le disciple bien-aimé. Il semble donc combattre une tradition d'après laquelle Simon Pierre ne devait pas mourir avant l'avènement glorieux du Messie.

Dans sa deuxième épître, Simon Pierre écrit lui-même son nom Syméon.

Nous avons donc d'une part le vieillard Syméon qui ne doit pas mourir avant l'avènement de l'ère messianique ; et d'autre part Simon Pierre, appelé aussi Syméon, qui ne doit pas mourir avant la venue de Jésus.

La tradition a-t-elle confondu les deux Syméon, ou au contraire le vieillard Syméon et Simon Pierre

1. Voir appendice I.

ne sont-ils que deux aspects du même personnage dédoublé par la tradition ?

II, 35. *Un glaive le traversera l'âme.* Cette phrase est peut-être interpolée, car elle semble couper le contexte. Sa signification est assez obscure. S'il est exact, comme on le suppose généralement, qu'elle comporte une allusion à la mort de l'enfant, elle s'applique mieux à Jean qu'à Jésus, Jean ayant été, selon les évangiles, effectivement tué par le glaive.

II, 39-43. *Quand ils eurent achevé... ils s'en retournèrent -- et que les jours furent achevés et qu'ils s'en retournèrent.* Nouvelle interpolation avec reprise [1].

II, 43. *L'enfant.* Le texte traditionnel donne « l'enfant Jésus », mais le nom de Jésus ne figurait pas primitivement dans le *Sinaïticus*, où il a été ajouté par un correcteur.

II, 52. *Il croissait en grâce.* Ce passage, qui fait doublet avec II, 40, est une nouvelle allusion au nom de Jean. Voir notes à I, 28 et à I, 66.

Il se tenait dans les déserts. C'est sans doute ici l'endroit primitif de cette phrase, que le rédacteur a déjà anticipé en I, 80. Il la répète ici en la rapportant à Jésus.

III, 7. *Races de vipères*, etc. Le cadre de ce discours semble artificiel et dû au rédacteur, car ceux qui venaient solliciter de Jean le baptême de

1. Voir appendice I.

repentance étaient précisément ceux qui méritaient le moins l'apostrophe : « Qui vous a appris à fuir la colère à venir ? »

Le discours lui-même se présente comme une petite anthologie de quelques spécimens de *logia* du Baptiste, et ces *logia* ont des parallèles incontestables dans les *logia* de Jésus. Les *logia* que les évangiles mettent dans la bouche de Jésus seraient-ils en partie puisés dans une source qui les attribuait à Jean-Baptiste ? Il existe un autre exemple d'une parole attribuée à la fois à Jésus et au Baptiste : Dans la scène de Césarée de Philippe, Jésus demande à ses disciples : « Qui dit-on que je suis ? » De cette discussion sur le « thème des hypothèses », le Quatrième Évangile a conservé une version où il ne s'agit pas de savoir qui est Jésus, mais qui est Jean-Baptiste (1, 19-27). La transposition du Baptiste à Jésus s'explique mieux que la transposition en sens inverse.

Ce genre de transposition a pu se produire dans des cas plus fréquents que ceux où le hasard nous a conservé, dans les évangiles, les deux versions successives, et il semble prudent de compter dès maintenant avec la possibilité qu'une grande partie des *logia* de Jésus étaient primitivement, dans la source, attribués à Jean-Baptiste.

Il est en effet peu probable que le document juif que nous venons de dégager se soit arrêté après avoir relaté la naissance et l'enfance du Baptiste ; il devait contenir toute sa vie, avec ses dis-

cours, ses miracles et sa fin. Peut-être attribuait-il à Jean autant de discours que le fait, chez les Mandéens, le Livre de Jean. Il serait alors surprenant que le rédacteur du Troisième Évangile, après avoir emprunté à ce document les épisodes de la naissance et de l'enfance de Jean pour les mettre en partie au nom de Jésus, eût alors, au début du ministère de Jean, brusquement cessé de lui faire des emprunts. Le miracle de la multiplication des pains est par excellence le miracle d'Élie. Mieux qu'à Jésus, la répétition du miracle d'Élie convenait au deuxième Élie, à Jean-Baptiste.

Quand l'Église donne au Baptiste le titre de Précurseur de Jésus, elle énonce une vérité plus profonde et d'une portée plus générale qu'elle-même n'a jamais pu l'imaginer. Précurseur ne suffit pas ; il faut dire : prototype.

3. CONCLUSIONS

Dans les Actes des Apôtres, nous avons rencontré à Ephèse douze disciples de Jean qui déclarent ignorer s'il existe un Saint Esprit, et les Mandéens, qui se proclament également disciples de Jean, font du Saint Esprit une puissance des ténèbres. Tout au contraire, dans le récit de la naissance de Jean, le rôle du Saint Esprit en tant qu'Esprit de Dieu est fondamental. Le Saint Esprit s'empare de l'enfant « dès le ventre de sa mère » ; trois mois avant sa naissance, quand l'ange Gabriel vient visiter sa mère, l'enfant le salue par des mouvements qui sont une première manifestation de la présence de l'Esprit. Les cantiques et les actions de grâce d'Élisabeth, de Zacharie, de Syméon et de la prophétesse Anne sont inspirés par le Saint Esprit. Quand l'enfant grandit et prospère, il se fortifie « en esprit ». Jean est un prophète de la lignée de ceux de l'Ancien Testament, inspiré du Saint Esprit.

L'opposition est frappante : si les douze disciples d'Éphèse et les Mandéens sont des disciples authentiques de Jean, les auteurs de notre récit n'en sont point. Voelter et Norden font erreur quand ils attribuent la paternité de ce texte aux disciples de Jean.

Les Mandéens sont violemment hostiles aux

Juifs. Notre texte, au contraire, dans son état primitif, s'inspire d'une tendance nettement et exclusivement juive. Son idéal messianique est d'être délivré « de nos ennemis et de la main de ceux qui nous haïssent ». Ce passage et plusieurs autres n'ont pu être assimilés par le christianisme qu'au moyen d'artifices d'interprétation qui les ont détournés de leur sens primitif.

Notre texte est donc l'œuvre d'un Juif qui, pour combattre l'hérésie des disciples de Jean, s'est emparé de leur Révélateur, l'a judaïsé, et en a fait un héros juif conforme aux modèles de l'Ancien Testament : un Samson, un Samuël, un nazir, un prophète inspiré du Saint Esprit.

Pour le judaïsme comme pour le christianisme, la doctrine des disciples de Jean comportait des éléments inassimilables et des éléments assimilables. S'il fallait faire aux premiers une impitoyable guerre d'extermination, on pouvait, au contraire, tenter d'adapter et de s'annexer les autres. Telle est la double attitude du judaïsme et du christianisme à l'égard des disciples de Jean, double clef qui fournit la solution de plusieurs problèmes posés par l'histoire des origines chrétiennes et par les écrits du Nouveau Testament.

Dans l'évolution de la légende de Jean-Baptiste, on voit ainsi se détacher trois étapes successives :

1° Le Jean des Mandéens, révélateur des vérités divines non par la vertu de Saint Esprit, mais parce

qu'il est lui-même d'origine céleste. C'est lui que vénéraient les douze disciples d'Éphèse.

2° Le Jean des Juifs, nazir et prophète par la vertu du Saint Esprit. Il annonce l'imminence du Royaume de Dieu tel que le concevaient les Juifs' c'est-à-dire l'hégémonie politique et spirituelle des Juifs sur le monde païen. Cette figure représente l'adaptation, la judaïsation, l'accaparement par les Juifs, du Jean des Mandéens.

Parmi les éléments inassimilables pour les Juifs, il y a le baptème. Le Jean des Juifs n'est pas Jean-Baptiste, il est Jean le prophète.

3° Le Jean-Baptiste des chrétiens, qui retient les éléments assimilables des deux états précédents. Il reste ce qu'il était chez les Juifs : prophète par la vertu du Saint-Esprit. Mais comme il avait été précédemment le révélateur des baptiseurs, il devient maintenant en outre le Baptiste. Enfin les évangiles lui attribuent encore le rôle de précurseur, ce qui est une façon de l'assimiler, en le subordonnant à Jésus.

Le Jean-Baptiste du Nouveau Testament est donc une figure tardive, la résultante d'une série de processus d'adaptation et d'élimination imposés par les besoins des controverses religieuses. Juger d'après elle de la valeur du Jean des Mandéens (1), c'est mettre la charrue avant les bœufs.

---

1. Comme le fait Maurice Goguel, *Au seuil de l'Evangile : Jean-Baptiste*, Paris, Payot,1929.

que l'Esprit s'emparait effectivement de l'enfant « dès le ventre de sa mère, » comme l'ange l'avait annoncé à Zacharie, et comme il allait le confirmer à Élisabeth. De ces mouvements de l'enfant, le rédacteur fait un hommage du Baptiste à Jésus. Il marque ainsi une première fois l'infériorité du Baptiste par rapport à Jésus.

I, 28. *Salut, pleine de grâce... tu as trouvé grâce.* Deux fois le mot « grâce », en grec même trois fois, puisque le mot « salut » *(chaïré)* est de la même racine que le mot « grâce » *(charis)*. Par ce triple jeu de mots, l'auteur, selon la coutume de l'Ancien Testament, et comme il l'avait déjà fait en I, 14 (1), donne l'étymologie du nom que devra porter l'enfant : Jean signifie « Jahvé fait grâce ». Dans le texte actuel où le nom de Jésus est substitué à celui de Jean, ce triple jeu de mots est naturellement perdu. Voir les notes à I, 66 et à II, 52.

I, 32, 35. *Nazir.* Voir la note à I, 15.

I, 32. *On l'appellera prophète du Très-Haut.* Le mot « prophète » a été restitué d'après le parallèle du cantique de Zacharie : « On t'appellera prophète du Très-Haut » (I, 76).

I, 34. *Puisque je ne connais pas d'homme.* Déplacé dans la bouche d'une fiancée, qui devait naturellement penser que le fils annoncé serait le fruit de

(1) « Joie » et « se réjouir » sont en grec de la même racine que « grâce ».

son prochain mariage. Le rédacteur n'a pas réussi à se mettre dans la situation de ses personnages.

I, 35. *Obnubiler (episkiazein)*. Norden cite trois passages de Philon qui permettent de préciser le sens de ce verbe (*Quis rer. div. her.* 53 I, 511 M. ; *De somn.* I. 19, I 638 M. ; *Quod deus immutabilis* 1, I 273 M. — Norden, *Geb. d. K.*, p. 92). Pour que le Saint Esprit puisse s'emparer d'un mortel et parler par son organe, il faut que le mortel délire, que sa raison soit « obnubilée ». Leisegang, dans *Pneuma hagion*, a fait une étude détaillée de ce phénomène d'obnubilation par l'Esprit de prophétie. C'est exactement dans ce sens que le verbe est employé dans le document primitif. Le mouvement de l'enfant répondant à la salutation de l'ange sont le signe que l'esprit s'est emparé de lui, maintenant l'esprit va passer de l'enfant à la mère dont les sens vont être obnubilés, et c'est ainsi que l'esprit pourra lui dicter la prophétie connue sous le nom de *Magnificat*. Cependant dans l'un des trois passages de Philon, le verbe « obnubiler » est employé dans un sens différent ; il est appliqué aux mauvais esprits qui « obnubilent » les sens des femmes pour les rendre enceintes. On sait que le monde antique croyait fermement à la matérialité de plusieurs de ces cas qui ont eu un grand retentissement. C'est ce deuxième sens que le rédacteur va donner au phénomène de l'obnubilation par l'esprit, en le transposant d'une femme enceinte à une femme vierge.

Rappelons à ce propos la classification des religions proposée par THIELE : il distingue les religions *théocratiques*, d'après lesquelles le divin est séparé de l'humain par un abîme infranchissable, des religions *théanthropiques*, qui admettent un trait d'union entre les deux natures sous forme d'un dieu-homme ou bien d'un homme-dieu.

Pour le judaïsme, dit Zielinski (1), la chose est suffisamment claire. Si Dieu s'adresse quelquefois à un être de nature humaine, en l'appelant son fils, que ce soit le peuple d'Israël entier ou bien l'élu entre tous, le Messie, c'est simplement une métaphore analogue à la « fille de Sion », et il serait bien téméraire d'en déduire qu'un Israélite orthodoxe ait jamais cru par exemple le Messie véritablement engendré par le maître formidable de l'Horeb, Ici donc nous avons le théocratisme, dont parle THIELE, dans toute sa rigoureuse pureté.

Le christianisme, au contraire, qui connaît un Homme-Dieu engendré par le Saint Esprit, est une religion *théanthropique*, et à ce point de vue il est héritier de la religion grecque. Cela n'avait pas complètement échappé aux Pères de l'Église. Origène par exemple apostrophe ses compatriotes : « Puisque vous êtes des Hellènes, il sera permis de recourir aux légendes helléniques contre vous, pour que vous ne croyiez pas que nous autres chrétiens soyons seuls à nous servir de pareilles histoires

1. La Sibylle (« Christianisme » n° 4), Paris, Rieder 1924.

miraculeuses (il s'agit de la naissance du Christ). Certains ont jugé possible... de mettre par écrit que Platon était fils de Périctioné, mais qu'à Ariston il avait été interdit de s'approcher de son épouse jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde celui qu'elle avait conçu d'Apollon. » (Contre Celse, I, 27).

Pour un Juif, la seule pensée que Dieu ou son Esprit pût rendre une femme enceinte, serait le comble du blasphème. Robertson Smith [1] dit à ce sujet : « L'homme avait été créé à l'image de Dieu, mais non pas engendré par lui ; la filiation divine n'est pas un état naturel, mais un don de la grâce. Dans l'Ancien Testament, Israël est fils de Jahvé et Jahvé est son père, qui l'a créé. Mais cette création n'est pas un fait de la vie physique, elle s'est réalisée dans les manifestations successives de la grâce divine qui d'Israël ont fait une nation. Il est vrai qu'il est dit d'Israël dans sa totalité : « Vous êtes fils de Jahvé, votre Dieu », mais cette filiation appartient à la nation, non à l'individu ; en tant qu'individu l'Israélite n'est pas autorisé à se dire fils de Jahvé. »

Très significative à cet égard est aussi la polémique du Talmud contre les évangiles. Le Talmud veut à tout prix faire de la mère de Jésus une femme adultère, afin d'expliquer par la voie naturelle la naissance de Jésus. Encore actuellement, de tout

1. *Lectures on the Religion of the Semites* (cité par Leisegang, *Pneuma hagion*, p. 18).

l'Évangile, c'est peut-être la naissance miraculeuse de Jésus qui scandalise le plus les Juifs, qui excite le plus leur verve satirique, souvent même obscène. Il serait cependant injuste d'y voir seulement une haine aveugle du christianisme ; c'est surtout la réaction indignée de leur sentiment religieux et de l'idée toute spirituelle et transcendante qu'ils se font de Dieu, contre un récit qui leur semble porter une atteinte grotesque à la majesté divine.

Le premier auteur de notre récit est juif, et rien n'est plus éloigné de sa pensée que l'idée de la fécondation d'une femme par l'Esprit de Dieu. Jean est engendré par son père légitime, et le Saint Esprit intervient seulement au sixième mois, pour conférer à la mère et à l'enfant le don de prophétie. Le rédacteur, au contraire, s'inspire de la mythologie classique où les héros sont généralement le fruit de l'union d'une mortelle avec un Dieu. Un monde sépare les deux auteurs, un abîme les idées qu'ils se font de la nature de Dieu. La double acception du terme « obnubiler » permet au rédacteur d'introduire sa conception païenne de la naissance des héros, au lieu des idées traditionnelles juives du premier auteur, dans un récit où le terme d'Esprit a uniquement le sens : don de prophétie.

Ainsi se trouve résolu le problème que Leisegang [1] formule avec une admirable précision : « Comment est-il possible que l'Esprit, conçu en

1. *Pneuma hagion*, p. 31.

tant que don d'inspiration, en tant qu'esprit de prophétie, puisse être simultanément l'auteur de la fécondation de Marie ? »

I, 35. *C'est pourquoi on appellera l'enfant : saint de Dieu.* Cette forme primitive de la phrase est attestée par le parallèle II, 23 : « On l'appellera : saint *(nazir)* de Jahvé (consacré à Jahvé). » Par l'interpolation du seul mot fils, le rédacteur fait de cette phrase : « C'est pourquoi on appellera l'enfant saint : Fils de Dieu », et substitue ainsi sa conception païenne de l'origine de l'enfant-héros à la conception juive du premier auteur.

I, 45. *Heureuse celle qui a cru.* Cet éloge est parfaitement à sa place dans le texte primitif, où Élisabeth accepte de confiance la promesse de l'ange, sans lui opposer, comme l'avait fait Zacharie, une question laissant percer un manque de foi. Dans le texte actuel, l'éloge ne se comprend plus, puisque Marie pose à l'ange une question analogue à celle de Zacharie. Le pauvre Zacharie est durement châtié pour son incrédulité, tandis que Marie, qui se comporte de la même manière, est louée pour sa foi, et l'ange s'empresse de lui donner satisfaction en lui indiquant un signe : la grossesse d'Élisabeth.

I, 46. *Cantique d'Élisabeth.* La tradition orthodoxe attribue ce cantique à Marie. La question a été discutée entre autres dans les ouvrages cités de Voelter, de Norden et de Loisy. Je résume la démonstration de ce dernier :

Tous les manuscrits grecs et tous ceux de la

vulgate hiéronymienne attribuent le *Magnificat* à Marie, mais les plus anciens manuscrits de l'ancienne vulgate (mss a, b, l) l'attribuent à Élisabeth. Les plus anciens témoins orientaux semblent également partagés. Il est pour le moins vraisemblable que dans le texte primitif le sujet du verbe « dit » n'était pas indiqué, et que la diversité des leçons provient de ce que l'on a suppléé dans certains manuscrits le nom d'Élisabeth, dans d'autres celui de Marie. S'il y avait eu le nom de Marie, on n'aurait jamais songé à le remplacer par celui d'Élisabeth ; mais le nom de Marie une fois introduit dans le texte, son succès est aisé à s'expliquer : on a trouvé naturel que Marie louât Dieu, puisqu'elle avait apparemment plus de raison de le faire qu'Élisabeth.

Il n'en est pas moins vrai que l'addition du nom d'Élisabeth était conforme à la pensée du narrateur. Après la formule : « Et Marie dit », on est tout étonné de trouver, au lieu d'une réponse aux paroles d'Élisabeth, un cantique inspiré que rien n'a fait prévoir. Quand il s'agit d'introduire le *Benedictus*, l'inspiration de Zacharie est mise en relief par une formule solennelle (I, 67). Or, si le *Magnificat* est prononcé par Élisabeth, il y a un parallélisme exact entre les deux situations ; l'auteur en disant qu'Élisabeth « fut remplie d'Esprit saint » (I, 41), n'aura pas eu en vue seulement les paroles de salutation adressées à Marie, mais surtout le cantique qui vient ensuite. Les deux vieillards

prophétisent l'un après l'autre, comme le feront, au chapitre suivant, Syméon et Anne. Seule Élisabeth a pu dire, en faisant allusion à sa stérilité, que Jahvé avait « regardé l'humiliation de sa servante ». Ces paroles qui assimilent à la mère de Samuel, devenue mère après une longue stérilité, celle qui les prononce, ne conviennent qu'à Élisabeth. Pour les trouver bien placées dans la bouche de Marie, il faut les détourner de leur sens naturel. Dans l'ensemble le *Magnificat* n'est qu'un décalque de celui de la mère de Samuel, et c'est la situation d'Élisabeth, non celle de Marie, qui répond à ce prototype de l'Ancien Testament.

I, 57. *Naissance du Baptiste.* On peut se demander si ce n'est pas à cet endroit que se plaçait primitivement l'épisode des bergers, qui rendraient alors hommage à Jean. Le récit de la naissance semble un peu maigre après la pompe qui précède, et celle qui suit à l'occasion de la circoncision. Les bergers n'adorent pas l'enfant comme le font les mages dans Matthieu ; cet enfant n'était donc peut-être pas un enfant divin, mais un enfant-héros et un enfant-prophète semblable à ceux de l'Ancien Testament. On peut aussi se demander si l'étoile qui guide les mages dans Matthieu ne guidait pas primitivement les bergers venant rendre hommage à Jean. Le signe que l'ange donne aux bergers : « Vous trouverez un enfant emmaillotté dans une crèche » semble peu naturel. L'étoile qui s'arrête au-dessus de l'enfant serait un signe qui semble-

rait mieux convenir au contexte. Dans le récit mandéen de la naissance du Baptiste, l'étoile s'est conservée. Dans le *Benedictus*, il est fait allusion à un « astre d'en-haut ». Néanmoins ces indices ne m'ont pas semblé assez concluants pour me permettre d'en tenir compte dans le texte, ni de tenter la reconstruction de l'état primitif de l'épisode.

I, 66. *Car la grâce de Jahvé était sur lui.* Le texte actuel a « la main *(cheir)* de Jahvé », mais le doublet II, 40 semble attester que le texte primitif avait « la grâce *(charis)* de Jahvé », ce qui était une nouvelle allusion au nom de Jean. Cf. notes à I, 28 et à II, 52.

I, 69 *s.* Ces deux versets sont du rédacteur. Ils coupent la phrase : « Il.... lui a préparé une délivrance : de nous sauver de nos ennemis. » Les deux membres du parallélisme « délivrance-sauver » ne doivent pas être séparés, ils se font pendant, comme dans le passage de l'Ancien Testament qui a servi de modèle : « Il les a sauvés des mains de ceux qui les haïssent, et nous a délivrés de la main de l'ennemi » (Ps. CV, 10). L'interpolation n'a de sens que rapportée à Jésus fils de David, et elle suppose les termes de l'annonce à Marie.

I, 77. *La science du salut*, littéralement : la gnose de salut, synonyme de la gnose de Vie, de la *Manda d'Haijé* des Mandéens. Sur l'équivalence des termes « Gnose de salut » et « Gnose de Vie », voir Lidzbarski, *Joh. Buch*, p. XVII, note 2.

II, 21 *s. Quand furent révolus huit jours — quand furent révolus les jours de...* Interpolation avec reprise [1].

II, 22. *Purification.* Au rite de consécration du premier-né sous forme du naziréat à vie (voir note à I, 15), le rédacteur joint celui de la purification des femmes accouchées Lév. XII, 8. Le sacrifice de la paire de tourterelles ou des deux pigeons se rapporte à ce dernier rite.

II, 25. *Le vieillard Syméon.* A la fin du Quatrième Évangile, Jésus veut qu'un de ses disciples reste jusqu'à ce qu'il vienne, et le narrateur ajoute que c'est à tort qu'on a interprété cette parole comme si elle signifiait que ce disciple ne mourrait pas ; il souligne aussi que ce disciple n'était pas Simon Pierre, mais le disciple bien-aimé. Il semble donc combattre une tradition d'après laquelle Simon Pierre ne devait pas mourir avant l'avènement glorieux du Messie.

Dans sa deuxième épître, Simon Pierre écrit lui-même son nom Syméon.

Nous avons donc d'une part le vieillard Syméon qui ne doit pas mourir avant l'avènement de l'ère messianique ; et d'autre part Simon Pierre, appelé aussi Syméon, qui ne doit pas mourir avant la venue de Jésus.

La tradition a-t-elle confondu les deux Syméon, ou au contraire le vieillard Syméon et Simon Pierre

1. Voir appendice I.

ne sont-ils que deux aspects du même personnage dédoublé par la tradition ?

II, 35. *Un glaive te traversera l'âme.* Cette phrase est peut-être interpolée, car elle semble couper le contexte. Sa signification est assez obscure. S'il est exact, comme on le suppose généralement, qu'elle comporte une allusion à la mort de l'enfant, elle s'applique mieux à Jean qu'à Jésus, Jean ayant été, selon les évangiles, effectivement tué par le glaive.

II, 39-43. *Quand ils eurent achevé... ils s'en retournèrent — et que les jours furent achevés et qu'ils s'en retournèrent.* Nouvelle interpolation avec reprise [1].

II, 43. *L'enfant.* Le texte traditionnel donne « l'enfant Jésus », mais le nom de Jésus ne figurait pas primitivement dans le *Sinaïticus*, où il a été ajouté par un correcteur.

II, 52. *Il croissait en grâce.* Ce passage, qui fait doublet avec II, 40, est une nouvelle allusion au nom de Jean. Voir notes à I, 28 et à I, 66.

Il se tenait dans les déserts. C'est sans doute ici l'endroit primitif de cette phrase, que le rédacteur a déjà anticipé en I, 80. Il la répète ici en la rapportant à Jésus.

III, 7. *Races de vipères*, etc. Le cadre de ce discours semble artificiel et dû au rédacteur, car ceux qui venaient solliciter de Jean le baptême de

1. Voir appendice I.

repentance étaient précisément ceux qui méritaient le moins l'apostrophe : « Qui vous a appris à fuir la colère à venir ? »

Le discours lui-même se présente comme une petite anthologie de quelques spécimens de *logia* du Baptiste, et ces *logia* ont des parallèles incontestables dans les *logia* de Jésus. Les *logia* que les évangiles mettent dans la bouche de Jésus seraient-ils en partie puisés dans une source qui les attribuait à Jean-Baptiste ? Il existe un autre exemple d'une parole attribuée à la fois à Jésus et au Baptiste : Dans la scène de Césarée de Philippe, Jésus demande à ses disciples : « Qui dit-on que je suis ? » De cette discussion sur le « thème des hypothèses », le Quatrième Évangile a conservé une version où il ne s'agit pas de savoir qui est Jésus, mais qui est Jean-Baptiste (I, 19-27). La transposition du Baptiste à Jésus s'explique mieux que la transposition en sens inverse.

Ce genre de transposition a pu se produire dans des cas plus fréquents que ceux où le hasard nous a conservé, dans les évangiles, les deux versions successives, et il semble prudent de compter dès maintenant avec la possibilité qu'une grande partie des *logia* de Jésus étaient primitivement, dans la source, attribués à Jean-Baptiste.

Il est en effet peu probable que le document juif que nous venons de dégager se soit arrêté après avoir relaté la naissance et l'enfance du Baptiste ; il devait contenir toute sa vie, avec ses dis-

cours, ses miracles et sa fin. Peut-être attribuait-il à Jean autant de discours que le fait, chez les Mandéens, le Livre de Jean. Il serait alors surprenant que le rédacteur du Troisième Évangile, après avoir emprunté à ce document les épisodes de la naissance et de l'enfance de Jean pour les mettre en partie au nom de Jésus, eût alors, au début du ministère de Jean, brusquement cessé de lui faire des emprunts. Le miracle de la multiplication des pains est par excellence le miracle d'Élie. Mieux qu'à Jésus, la répétition du miracle d'Élie convenait au deuxième Élie, à Jean-Baptiste.

Quand l'Église donne au Baptiste le titre de Précurseur de Jésus, elle énonce une vérité plus profonde et d'une portée plus générale qu'elle-même n'a jamais pu l'imaginer. Précurseur ne suffit pas ; il faut dire : prototype.

3. CONCLUSIONS

Dans les Actes des Apôtres, nous avons rencontré à Ephèse douze disciples de Jean qui déclarent ignorer s'il existe un Saint Esprit, et les Mandéens, qui se proclament également disciples de Jean, font du Saint Esprit une puissance des ténèbres. Tout au contraire, dans le récit de la naissance de Jean, le rôle du Saint Esprit en tant qu'Esprit de Dieu est fondamental. Le Saint Esprit s'empare de l'enfant « dès le ventre de sa mère » ; trois mois avant sa naissance, quand l'ange Gabriel vient visiter sa mère, l'enfant le salue par des mouvements qui sont une première manifestation de la présence de l'Esprit. Les cantiques et les actions de grâce d'Élisabeth, de Zacharie, de Syméon et de la prophétesse Anne sont inspirés par le Saint Esprit. Quand l'enfant grandit et prospère, il se fortifie « en esprit ». Jean est un prophète de la lignée de ceux de l'Ancien Testament, inspiré du Saint Esprit.

L'opposition est frappante : si les douze disciples d'Éphèse et les Mandéens sont des disciples authentiques de Jean, les auteurs de notre récit n'en sont point. Voelter et Norden font erreur quand ils attribuent la paternité de ce texte aux disciples de Jean.

Les Mandéens sont violemment hostiles aux

Juifs. Notre texte, au contraire, dans son état primitif, s'inspire d'une tendance nettement et exclusivement juive. Son idéal messianique est d'être délivré « de nos ennemis et de la main de ceux qui nous haïssent ». Ce passage et plusieurs autres n'ont pu être assimilés par le christianisme qu'au moyen d'artifices d'interprétation qui les ont détournés de leur sens primitif.

Notre texte est donc l'œuvre d'un Juif qui, pour combattre l'hérésie des disciples de Jean, s'est emparé de leur Révélateur, l'a judaïsé, et en a fait un héros juif conforme aux modèles de l'Ancien Testament : un Samson, un Samuël, un nazir, un prophète inspiré du Saint Esprit.

Pour le judaïsme comme pour le christianisme, la doctrine des disciples de Jean comportait des éléments inassimilables et des éléments assimilables. S'il fallait faire aux premiers une impitoyable guerre d'extermination, on pouvait, au contraire, tenter d'adapter et de s'annexer les autres. Telle est la double attitude du judaïsme et du christianisme à l'égard des disciples de Jean, double clef qui fournit la solution de plusieurs problèmes posés par l'histoire des origines chrétiennes et par les écrits du Nouveau Testament.

Dans l'évolution de la légende de Jean-Baptiste, on voit ainsi se détacher trois étapes successives :

1° Le Jean des Mandéens, révélateur des vérités divines non par la vertu de Saint Esprit, mais parce

qu'il est lui-même d'origine céleste. C'est lui que vénéraient les douze disciples d'Éphèse.

2° Le Jean des Juifs, nazir et prophète par la vertu du Saint Esprit. Il annonce l'imminence du Royaume de Dieu tel que le concevaient les Juifs' c'est-à-dire l'hégémonie politique et spirituelle des Juifs sur le monde païen. Cette figure représente l'adaptation, la judaïsation, l'accaparement par les Juifs, du Jean des Mandéens.

Parmi les éléments inassimilables pour les Juifs, il y a le baptème. Le Jean des Juifs n'est pas Jean-Baptiste, il est Jean le prophète.

3° Le Jean-Baptiste des chrétiens, qui retient les éléments assimilables des deux états précédents. Il reste ce qu'il était chez les Juifs : prophète par la vertu du Saint-Esprit. Mais comme il avait été précédemment le révélateur des baptiseurs, il devient maintenant en outre le Baptiste. Enfin les évangiles lui attribuent encore le rôle de précurseur, ce qui est une façon de l'assimiler, en le subordonnant à Jésus.

Le Jean-Baptiste du Nouveau Testament est donc une figure tardive, la résultante d'une série de processus d'adaptation et d'élimination imposés par les besoins des controverses religieuses. Juger d'après elle de la valeur du Jean des Mandéens (1), c'est mettre la charrue avant les bœufs.

1. Comme le fait Maurice Goguel, *Au seuil de l'Evangile : Jean-Baptiste*, Paris, Payot,1929.

sont narrés du point de vue de l'adepte, avec les développements et les proliférations légendaires habituels à ce genre d'écrits.

Le Message à Thyatire parle d'une femme impie qui se dit prophétesse, et qu'il compare à Jézabel, la reine idolâtre sur le trône d'Israël. Dans tout le Nouveau Testament, la ville de Thyatire figure seulement deux fois, et les deux fois c'est à propos d'une de ses citoyennes. Dans les deux cas, on a l'impression d'une femme active, intelligente, disposant d'une certaine richesse et exerçant une grande influence sur son milieu. Le Message lui fait grief de son mépris du décret de Jérusalem, ce qui implique qu'elle était prosélyte, et les Actes la qualifient expressément de « craignant Dieu », terme consacré qui désigne les prosélytes de premier degré soumis à ce décret. Les deux textes semblent donc viser la même femme, Lydia, la marchande de pourpre, qui donna l'hospitalité à Paul (Actes XVI, 14 s.). Nous sommes en présence de deux portraits différents, mais le modèle est le même. La différence est dans les tendances opposées des deux auteurs : le partisan a idéalisé le personnage, l'adversaire a poussé son portrait à la caricature.

Voici un autre cas de parallélisme entre les sept Messages de l'Apocalypse et les Actes des Apôtres. A deux reprises, dans ses Mes-

sages à Éphèse et à Pergame, le prophète Jean donne à ses adversaires le nom de « Nicolaïtes ». Irénée et d'autres témoins de l'ancienne Église (1) déclarent que ces Nicolaïtes étaient les adeptes de ce même Nicolas que les Actes (VI, 3,5) présentent comme un prosélyte d'Antioche, homme « plein d'Esprit et de sagesse ». Nicolas d'Antioche serait ainsi un autre exemple d'un prosélyte tenant un rôle important dans l'histoire des origines chrétiennes, glorifié dans les Actes, combattu et honni dans les sept Messages.

Ce parallèle entre les sept Messages et le livre des Actes peut être poussé plus loin. On lit dans le Message à Ephèse :

Je sais tes œuvres,
ton labeur, ton courage,
et que tu ne peux supporter les gens faux.
Tu éprouvas les soi-disant apôtres
— ils ne le sont pas ! —
et tu les trouvas menteurs.

Quels sont les événements d'Éphèse auxquels le prophète fait allusion ? Quelle est l'épreuve à laquelle les fidèles ont soumis les

1. Ces témoignages ont été réunis par WOHLENBERG, dans la *Neue kirchliche Zeitschrift*, 1895. — Commentaire de LOHMEYER.

soi-disants apôtres ? Quel est l'acte par lequel ils ont refusé de supporter les gens faux ?

Dans le livre des Actes (XIX, 8-10), on lit qu'à Éphèse, les « disciples » se sont séparés de la synagogue. D'après le texte actuel des Actes, l'auteur de cette sécession aurait été Paul. Mais si l'on retranche l'interpolation avec reprise qui précède immédiatement ce passage [1], on constate que celui-ci fait suite au petit document sur Apollos (XVIII, 24-26), et que le sujet de la phrase n'est pas Paul, mais Apollos. Ce document avec sa suite fait pendant au Message à Éphèse, et mérite à ce titre de retenir notre attention. Commençons par le reconstituer dans son ensemble, en réunissant ses deux parties séparées dans le texte actuel par le morceau interpolé :

Actes XVIII, 24-26 ; XIX, 8-10 :

Un Juif nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et versé dans les Écritures, vint à Éphèse. Il était instruit dans la voie du Seigneur, et, fervent d'esprit, il annonçait et enseignait avec exactitude les choses qui concernent Jésus, bien qu'il ne connût que le baptême de Jean. Il se mit à parler librement dans la synagogue. Pendant

1. XVIII, 26 : ... se mit à parler librement dans la synagogue. XIX, 8 : ... parla librement dans la synagogue.

trois mois, il discourut sur les choses qui concernent le royaume de Dieu, s'efforçant de persuader ceux qui l'écoutaient. Mais, comme quelques-uns restaient endurcis et incrédules, décriant devant la multitude la voie du Seigneur, il se retira d'eux, sépara les disciples, et enseigna chaque jour dans la salle de Tyrannos. Il y resta deux années entières, l'ayant louée à son propre nom, et y recevait tous ceux qui venaient le voir, annonçant le royaume de Dieu et enseignant les choses qui concernent Jésus, en toute liberté et sans aucun empêchement (1).

Ce morceau constitue un petit document indépendant, intercalé dans le récit des Actes. Il n'est pas du premier auteur des Actes, qui ne commence jamais ses phrases par *houlos* (« celui-ci », rendu dans notre traduction par « il »), comme le fait l'auteur de notre document deux fois de suite, aux versets 25 et 26. Ce morceau ne peut non plus être de la plume du deuxième auteur, qui y introduit une interpolation avec reprise. L'enchaînement des

1. La fin du document sur Appollos existe dans les Actes en deux variantes qui ont toutes deux conservé la mention de la période de deux ans : XIX, 10 et XXVIII, 30-31. Nous avons donné la préférence à cette dernière variante qui semble avoir conservé la forme originale. On y retrouve les termes « les choses qui concernent », « librement » (en toute liberté) et « royaume de Dieu ». Le mot **misthôma** a le sens de « location » plutôt que celui d' « appartement loué » qu'il a pris dans le contexte actuel.

deux fragments est parfait, l'unité de style est frappante : le deuxième fragment reprend le terme « la voie » du premier fragment, et l'on retrouve dans les deux fragments la tournure caractéristique : « les choses qui concernent... » *(ta péri tou)*.

L'interprétation du document présente de grosses difficultés. Comment concevoir qu'Apollos ait pu enseigner avec exactitude les choses qui concernent Jésus, alors qu'il ne connaissait que le baptême de Jean ? Mais précisément ces difficultés sont de nature à inspirer confiance à l'historien. Elles attestent que nous sommes en présence d'un document brut, qui n'a pas été adapté, remanié, harmonisé, assimilé, amalgamé par le rédacteur. C'est un bloc erratique qui tranche sur son ambiance, conservé comme par hasard, brisé en deux fragments qu'il nous a fallu d'abord identifier et resouder pour nous apercevoir qu'ils sont de même nature et de même origine. Il ouvre une échappée sur un état de faits différent de celui que rapporte la tradition, et qui semble se recommander par un degré supérieur de vraisemblance historique.

« Aux récits historiques les meilleurs, dit le Dr Couchoud [1], seront toujours préférés

1. *Au seuil du chrislianisme,* article paru dans *la Chronique des Idées,* 1929.

les documents bruts. Si particulier, si incomplet que soit un document, s'il est bien localisé et suffisamment daté, l'historien d'aujourd'hui en tire ses plus sûres inférences. Une inscription du temps de Périclès l'emporte sur une phrase de Thucydide. Une lettre conservée de Claude annule une page de Suétone...

« En bonne règle, une solide induction tirée d'un oracle chrétien authentique, comme l'Apocalypse, d'une lettre de Paul dûment critiquée, d'un document valable transmis par le rédacteur des Actes doit l'emporter sur toute narration sacrée. Si l'on veut entreprendre l'histoire primitive du christianisme, il faut commencer par les documents, et non par le récit des Évangiles et des Actes. Construite ainsi, cette histoire aura de grandes lacunes. Mais ce qu'elle tiendra sera ferme. »

Nous avons donc d'une part un oracle de l'Apocalypse, le Message à Ephèse, et d'autre part un document transmis par le rédacteur des Actes, le document sur Apollos, qui, de deux points de vue opposés, traitent du même événement, de la sécession des « disciples » à Ephèse. Cela nous permet d'identifier un des principaux adversaires que combat le prophète Jean dans son Apolypse.

D'après notre document, l'initiative des événements d'Éphèse ne reviendrait pas à Paul, mais à Apollos. Cela s'accorde mal avec les

récits du Nouveau Testament qui nulle part n'attestent formellement le rôle de premier plan qu'Appollos aurait joué dans l'histoire des origines chrétiennes. Mais ce rôle important transparaît dans une note d'allure historique dans la Première aux Corinthiens (I, 11), qui montre l'église de Corinthe divisée en trois partis : celui de Paul, celui de Pierre et celui d'Apollos (1). L'adresse aux Corinthiens est peut-être une fiction ; en fait, les Épîtres pauliniennes ont plutôt le caractère d'écrits destinés sans distinction à toute la chrétienté. Ce serait alors toute l'Église de l'époque qui serait divisée en trois partis, et parmi les chefs de ces partis, Apollos figure au même rang que Pierre et que Paul.

Que savons-nous de ce personnage de premier rang qu'était Apollos ?

Notre document le présente comme un Juif éloquent et versé dans les Écritures, originaire d'Alexandrie. Dans sa ville natale d'Alexandrie, le jeune lettré juif s'était donc livré avec ardeur à l'étude des Écritures. Il devait aussi se pénétrer des écrits des plus savants parmi ses coréligionnaires d'Alexandrie, notamment de la philosophie religieuse

1. Le quatrième parti, celui du Christ, est surajouté. Il ne figure ni dans l'édition marcionite, ni dans le passage parallèle 1. Cor. III, 4.

de Philon. D'autre part, il est dit qu'Apollos connaissait le baptême de Jean. Une autre note d'allure historique que nous avons déjà citée à plusieurs reprises (Actes XIX, 1-7) parle d'un groupe de douze disciples de Jean existant à Éphèse, et le peu de cas que ces disciples de Jean font du Saint Esprit nous a permis de voir en eux d'authentiques Mandéens. C'est donc à Éphèse que s'offrait, à un esprit curieux des choses de la religion comme l'était Apollos, l'occasion de connaître le baptême de Jean, de prendre contact avec la religion mandéenne.

Les Mandéens ont dû communiquer à Apollos leurs sentiments hostiles à l'égard de la Loi, mais leur doctrine et surtout leurs rites ne semblent pas avoir longtemps retenu le jeune lettré avide d'émancipation. Il s'intéressa davantage aux « choses qui concernent Jésus », et même il se mit à les enseigner. Plus tard, il sera considéré comme le chef et l'inspirateur d'un des trois grands partis qui diviseront l'Église, et sera nommé d'une haleine avec Pierre et Paul. Nous connaissons les tendances du parti qui se réclamait de Pierre, nous connaissons aussi celles du parti qui se réclamait de Paul. Quelle pouvait être la doctrine du parti inspiré par Apollos ?

Apollos a dû être l'agent, ou pour le moins un des principaux agents par l'intermédiaire

desquels l'influence du philonisme s'est exercée sur le christianisme. D'autre part, il venait de tourner le dos au mandaïsme. Sa doctrine devait donc être profondément marquée par l'influence philonienne et en même temps combattre le mandaïsme, tout en lui empruntant, selon les méthodes des controverses religieuses de l'époque, plusieurs de ses éléments fondamentaux.

Nous possédons un écrit qui accuse au plus haut degré ces traits qui devaient caractériser le parti d'Apollos : c'est l'Évangile de Jean.

En plusieurs endroits, l'auteur de cet Évangile semble discuter et s'expliquer avec les écrits de Philon, s'appropriant ce qui peut être assimilé à sa propre théologie, rejetant et réfutant ce qui lui semble contraire à la vérité. Ainsi quand il déclare à deux reprises que personne n'a jamais vu Dieu, il ne réfute pas seulement les auteurs des apocalypses qui prétendent avoir contemplé Dieu sur son trône céleste [1], mais aussi la théorie de la vision de Dieu dans l'extase, qui occupe une place importante dans le système de Philon. Le nom d'Israël, d'après Philon, signifierait *ho horôn théon*, « celui qui voit Dieu [2] ».

1. Cf. p. 71 s.
2. Leisegang, *Der heilige Geist*, Leipzig (Teubner) 1919, p. 224. — Reitzenstein, *Die Vorgeschichte der christlichen Taufe*, Leipzig (Teubner) 1929, p. 109.

Le parti d'Apollos ne semble donc pas étranger à la phase johannique du christianisme primitif, qui vient s'intercaler entre la phase paulinienne et la phase catholique.

La polémique que nous avons trouvée dans l'Évangile de Jean contre la révélation par le Saint Esprit s'explique aisément chez des sectateurs de l'ancien Mandéen Apollos.

Ainsi le johannite Apollos serait devenu l'inspirateur du christianisme johannique. Il y aurait donc ici substitution de Jean l'Apôtre à son homonyme le révélateur mandéen, de même qu'il y a eu, pour l'Apocalypse, substitution de Jean l'Apôtre à son autre homonyme le prophète et visionnaire juif.

Revenons aux événements d'Éphèse :

A Éphèse, Apollos, se détournant du mandaïsme, mais ayant conservé de lui le profond mépris de la Loi qui le caractérise, prend parti pour les prosélytes rebelles à la loi de Noé, à l'interdit du sang que voulait leur imposer le décret de Jérusalem. Il provoque leur sécession de la synagogue et fonde ainsi une nouvelle religion indépendante, au sein de laquelle il pourra désormais, en toute liberté, enseigner la « voie » et les « choses qui concernent Jésus ».

Cette religion, nous la connaissons : une religion dont les racines plongent dans les groupes de prosélytes de la dispersion, mais

dont les adeptes se distinguent des autres prosélytes sur ce point capital : depuis leur constitution en communauté indépendante, ils ont toujours été réfractaires à l'interdit du sang. On y enseigne les « choses qui concernent Jésus ». Bientôt même, cette nouvelle religion fera de Jésus un révélateur descendu du ciel sur la terre, d'après le type du révélateur Jean des Mandéens. Elle lui forgera une biographie. Et même elle lui attribuera sa propre origine, fera de lui l'initiateur de ses rites, l'inspirateur de sa doctrine et le fondateur de sa communauté.

Cette religion, c'est la religion chrétienne.

Ainsi elle créera le mythe de son institution, le récit rituel de ses origines, qui est actuellement consigné dans les Évangiles et dans les parties non documentaires des Actes des Apôtres.

Le fait historique de sa formation est tout différent. Nous nous sommes efforcés d'en déblayer quelques vestiges enfouis sous une épaisse couche de mythes, de légendes et de fictions. Nous avons indiqué, dans l'histoire de ses origines, le rôle important des événements d'Éphèse. Il est précieux de trouver ces événements attestés par deux documents antagonistes : par un des plus anciens textes chrétiens, le document sur le johannite Apollos, et par le plus ancien pamphlet antichrétien,

les sept Messages du prophète Jean dans l'Apocalypse.

Si les documents bruts dont vient de nous entretenir le Dr Couchoud doivent, aux yeux de l'historien, l'emporter sur toute narration sacrée, que dire de la valeur de deux documents bruts antagonistes, qui se contredisent avec une fanatique intransigeance dans l'appréciation religieuse et morale du même fait, mais qui, de commun accord, en attestent la matérialité ?

VII. — JEAN-BAPTISTE ET JÉSUS

Dans le christianisme actuel, Jean-Baptiste, conscient du rôle modeste de précurseur qui lui est dévolu, consent librement à s'éclipser quand monte à l'horizon l'astre radieux de Jésus. Les succès de Jésus le remplissent d'une joie pure de tout sentiment de jalousie. Il dit à ses disciples : « Celui à qui appartient l'épouse, c'est l'époux ; mais l'ami de l'époux, qui se tient là et qui l'entend, éprouve une grande joie à cause de la voix de l'époux : aussi cette joie, qui est la mienne, est parfaite. Il faut qu'il croisse, et que je diminue » (Jean III, 29 s.).

Les rapports entre Jean-Baptiste et Jésus n'avaient pas toujours été empreints de sentiments aussi idylliques. A l'époque où il n'était encore que le révélateur de la gnose mandéenne, Jean ne voyait en Jésus qu'un faux Messie, un envoyé des puissances des Ténèbres. Plus tard, quand il deviendra prophète et visionnaire juif, Jean fulminera les anathèmes du premier pamphlet antichrétien, les sept Messages de l'Apocalypse. Jésus d'ail-

leurs lui rendait la pareille. Au cours d'un entretien avec son disciple bien-aimé Jean, Jésus déclare :

Et Satan, le prince de ce monde, savait que je venais pour chercher et sauver ceux qui étaient perdus. Et il envoya son ange Élie le prophète qui baptise en eau, et qui est appelé Jean-Baptiste. Or, Élie demanda au prince de ce monde : Comment puis-je le connaître ? Il lui dit : Sur qui tu verras descendre l'Esprit semblable à une colombe et demeurer sur lui, c'est lui qui baptise en Esprit saint pour le pardon des péchés ; c'est lui qui pourra perdre ou sauver. Et moi, Jean (1), j'interrogeai à nouveau le Seigneur : Un homme peut-il être sauvé par le baptême de Jean sans ton baptême à toi ? Et le Seigneur répondit : Si je n'ai pas baptisé pour le pardon des péchés, par le baptême d'eau nul ne peut voir le Royaume des cieux...

Et j'interrogeai le Seigneur : Pourquoi tous reçoivent-ils le baptême de Jean, mais tous ne reçoivent-ils pas ton baptême ? Et le Seigneur répondit : Parce que leurs œuvres sont mauvaises et qu'ils ne viennent pas à la Lumière. Les disciples de Jean se marient, mais mes disciples ne se marient point, car ils sont comme les anges de Dieu dans le ciel.

(1) Le disciple bien-aimé.

Ces passages sont empruntés à un texte cathare du XII^e siècle, publié par le dominicain F. BENOIST dans son *Histoire des Albigeois et des Vaudois ou Barbets*, Paris 1691, I, 283, avec l'indication : « tirée de l'Inquisition de Carcassonne ». Il a été reproduit et étudié par REITZENSTEIN dans sa *Préhistoire du baptême chrétien* (1). Ce texte date du XII^e siècle, mais son noyau est beaucoup plus ancien ; il remonte au gnosticisme de l'Église primitive.

De même, d'après les Cathares, c'est pour inciter les Juifs à le tuer que Jean avait baptisé Jésus et l'avait désigné comme l'agneau de Dieu, c'est-à-dire comme une victime qui doit être immolée à Dieu (2).

Par l'intermédiaire des Cathares, nous remontons ainsi à une phase du christianisme primitif où Jean n'avait pas encore été accaparé et assimilé par les chrétiens, où l'on n'avait pas encore fait de lui le précurseur de Jésus. Jean est encore considéré par les chrétiens comme une espèce d'espion envoyé par Satan, avec la mission de dépister Jésus et d'inciter les Juifs à le tuer.

1. *Die Vorgeschichte der christlichen Taufe*, Leipzig (Teubner) 1929. — Il a été également publié par THILO à la fin de son *Codex apocryphus* et par I. V. DŒLLINGER dans ses *Beitraege zur Ketzergeschichte des Mittelalters*, II, p. 85. Il en existe deux recensions : le texte de Benoist et le manuscrit de Vienne (Autriche).

2. Reitzenstein, *op. cit.*, p. 74.

Jean et Jésus étaient à l'origine deux figures violemment antagonistes.

Dans les plus anciens écrits du christianisme, les Épîtres pauliniennes, le nom de Jean-Baptiste n'est jamais prononcé. Il n'est encore fait aucune allusion à son ministère ni à son baptême. Autant qu'on en puisse inférer de ce silence, il semble qu'à l'époque où furent rédigées ces épîtres, Jean n'était pas encore devenu le précurseur de Jésus.

Les Évangiles de Jean et de Marcion ignorent encore le baptême de Jésus par Jean.

Comment, dans les textes catholiques, Jean a-t-il pu devenir celui qui, par son baptême, donne à Jésus sa consécration de Messie ?

A vrai dire, Jean n'a fait qu'occuper une place vacante, depuis longtemps préparée, dans le messianisme juif, à côté de la figure du Messie.

Tout le monde sait que les Juifs attendaient un roi-Messie, ce qui signifie, traduit littéralement, un roi oint, et cette espérance comportait nécessairement aussi l'attente d'un deuxième personnage messianique, prêtre ou prophète, qui aurait la mission d'oindre le Messie. Ainsi, les rois Saül et David avaient été choisis, oints et proclamés par le prophète et prêtre Samuël.

Après l'exil, lors de la restauration de la royauté de David et du culte du Temple, le

prophète Zacharie, dans une vision, voit les deux hommes chargés de cette double mission : Josué, le grand-prêtre, et Zorobabel, fils de David, celui qui oindra et celui qui sera oint. Ces deux « fils de l'huile debout devant le Maître de toute la terre », il les voit sous l'image de deux oliviers — allusion à l'huile dont ils sont les fils — encadrant le candélabre à sept branches.

Sous le Messie Barcochéba, les monnaies portent, à côté du nom du chef séculier Barcochéba, celui d' « Éléazar le prêtre ».

Le roi, même le roi-Messie, ne sera pas nécessairement lui-même prophète. Ce n'est pas directement que Dieu lui révélera sa volonté, mais par l'intermédiaire d'un autre homme qui possèdera la grâce de la prophétie.

Cette distinction entre le domaine séculier et le domaine religieux dans l'attente messianique des Juifs est aussi attestée dans la tradition des rabbins. Dans le passage « Envoie ta lumière et ta vérité » (Psaume XLIII, 3), les rabbins voient une prophétie messianique et en donnent cette interprétation : « Ta lumière », c'est le prophète Élie de la maison d'Aaron, le candélabre à sept branches. — « Ta vérité », c'est le Messie fils de David (1).

1. Robert Eisler, *Jêsous basileus ou basileusas*, 1929, où l'on trouvera les références sur les deux personnages messianiques.

Cette double attente messianique a trouvé une expression intéressante dans un passage de l'Apocalypse où le visionnaire aperçoit deux témoins : Apoc. XI, 3-12. Ces deux témoins sont appelés « les deux oliviers et les deux candélabres debout devant le Maître de la terre ». L'allusion au texte de Zacharie que nous venons de citer est manifeste, d'autant plus que le passage qui précède (Apoc. XI 1-2) a également son parallèle dans Zacharie (II, 1 ss.). Les deux témoins ont donc pour types les deux personnages dont parle Zacharie : le roi Zorobabel et le grand-prêtre Josué : celui qui sera oint, et celui qui aura pour mission de l'oindre. L'un est Zorobabel *redivivus* et l'autre Josué *redivivus*.

Relisons ce texte pour lui demander ce qu'il peut nous apprendre sur les deux témoins. Je suis pour l'essentiel la traduction de P.-L. Couchoud (1) :

Et je laisserai mes deux témoins
prophétiser mille deux cent soixante jours,
vêtus de cilices.

Ce sont les deux oliviers et les deux candélabres
debout devant le Maître de la terre.

1. L'*Apocalypse, traduction du poème avec une introduction, bois de* A. F. Cosyns. Paris Bossard 1922.

Si on veut leur faire du mal,
du feu sort de leur bouche
et dévore leurs ennemis.
Eux ont le droit de fermer le ciel
pour que pluie ne tombe aux jours de leur
[prophétie.

Ils ont droit sur les eaux de les tourner en sang
et de frapper la terre de tout coup
aussi souvent qu'ils voudront.
Quand ils achéveront leur témoignage,
la bête qui monte de l'abîme se battra avec eux
et les vaincra et les tuera.

Et leurs cadavres... dans la rue de la grand' ville
qui est nommée en esprit *Sodome* et *Égypte*
[où aussi leur Seigneur fut crucifié.]

De toute race, tribu, langue et nation on voit
leurs cadavres trois jours et demi.
On défend que leurs cadavres soient mis au tombeau.

Les habitants de la terre s'en réjouissent et se
[félicitent.
Cadeaux ils se feront les uns aux autres
Parce que ces deux prophètes tourmentèrent les
[habitants de la terre.

Après trois jours et demi
Souffle vivant de Dieu entra en eux.

Ils se dressèrent sur leurs pieds
et grande peur tomba sur ceux qui les contemplaient.

On entendit un cri du ciel
leur disant : Montez ici !
Ils montèrent au ciel dans la nuée
et leurs ennemis les contemplèrent.

La phrase « et leurs cadavres... dans la rue de la grand'ville, est défectueuse. Elle n'a pas de verbe. Nous avons marqué la lacune par des points de suspension.

Mais une note interpolée par un glossateur chrétien va nous permettre de rétablir le verbe disparu. Cette glose, rattachée à la mention de la grand' ville, dit :

où aussi leur Seigneur fut crucifié.

Le glossateur chrétien, pour qui la grand'ville était Jérusalem, a cru convenable de rappeler que Jésus aussi y fut crucifié. Cette glose n'a de sens que si, à l'endroit de la lacune actuelle, le glossateur lisait : « furent crucifiés ». On comprend aisément que ce verbe ait gêné les chrétiens et que dans la suite ils l'aient supprimé.

Les deux témoins ont donc été mis à mort et leurs cadavres crucifiés. Il s'agit d'un cru-

cifiement selon la loi juive, qui prescrit qu'un condamné à mort sera lapidé, et son cadavre exposé suspendu à un arbre ou a un poteau.

Nous voici donc en présence d'un texte archaïque, antérieur au christianisme, qui décrit deux personnages messianiques dont la mission sera de rendre témoignage, c'est-à-dire, selon l'acception juive du terme, d'annoncer les châtiments divins ; ils seront crucifiés, ressusciteront après trois jours et demi et monteront au ciel dans une nuée.

Leur ministère aura duré 1.260 jours, soit trois ans et demi, l'année étant comptée à 360 jours. C'est exactement la durée du ministère de Jésus dans l'Évangile de Jean.

L'un des deux témoins porte effectivement le nom de Jésus, car les noms de Josué et de Jésus sont identiques en grec : *Jêsous*.

Il y a là un petit embryon d'évangile. Plus tard, quand les chrétiens feront de leur Dieu Jésus un révélateur descendu du ciel sur la terre d'après le type du révélateur Jean des Mandéens, ils n'auront plus, pour lui forger une biographie, qu'à développer ce germe, en mettant le duel au singulier. La crucifixion juive qui était ignorée des prosélytes deviendra une crucifixion romaine, sans lapidation préalable. Le mot grec *stauros*, qui désigne aussi bien une croix qu'un poteau, facilitera cette transposition. Et le nom de Jésus, qui

dans notre texte appartient à celui qui devait oindre le Messie, deviendra celui du Messie lui-même, le spirituel prenant le pas sur le temporel.

En réduisant à un seul les deux personnages messianiques crucifiés, en cumulant sur un seul les attributions du roi et celles du prêtre et prophète, les chrétiens avaient supprimé le deuxième personnage, celui dont la mission serait d'oindre le Messie. Sa place restait vacante, et la lacune était gênante. Pour être valablement le Messie — l'Oint — annoncé par les prophètes, Jésus avait besoin d'une consécration officielle, et de quelqu'un qui lui donnât cette consécration.

Entre temps, le christianisme soutenait l'âpre lutte de concurrence contre le révélateur Jean des Mandéens, doublé du prophète et visionnaire Jean des Juifs. De l'issue de cette lutte devait dépendre la domination sur la pensée d'Occident.

Mais n'y a-t-il pas plus d'avantage à asservir son adversaire qu'à l'anéantir ? Les chrétiens avaient l'exemple des Juifs, qui déjà avaient accaparé le révélateur Jean des Mandéens, l'avaient assimilé, travesti en un prophète et visionnaire à leur manière. Pourquoi les chrétiens à leur tour ne feraient-ils pas entrer Jean dans leur système, en le subordonnant à Jésus ?

La place de celui qui devait consacrer le Messie était vacante. Pourquoi ne pas la donner à Jean ?

A plusieurs reprises, dans les Évangiles et dans les Actes, le baptême d'eau donné par Jean-Baptiste est opposé au baptême d'esprit donné par Jésus. Il semble paradoxal qu'on en soit venu, dans les mêmes écrits, à un baptême d'esprit que Jean-Baptiste confère à Jésus.

L'opération ne s'est pas faite d'un coup. Nous avons rappelé que dans les Évangiles de Jean et de Marcion Jésus n'est pas baptisé par Jean-Baptiste. Dans certaines sectes chrétiennes comme celle des cathares, Jean-Baptiste restera l'envoyé de Satan, l'adversaire implacable de Jésus. Le paradoxe du baptême de Jésus par Jean est encore senti par Matthieu, qui cherche à l'atténuer en introduisant un petit dialogue où Jean objecte à Jésus (III, 14) : « C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi ! » — On perçoit aussi comme un écho des deux attitudes opposées que le christianisme a successivement observées à l'égard de Jean dans cette appréciation à double face que Jésus porte sur son ancien adversaire : « Je vous le dis en vérité, parmi ceux qui sont nés de femmes, il n'en a point paru de plus grand que Jean-Baptiste. Cependant, le plus petit dans le Royaume des cieux

est plus grand que lui. » (Mt. XI, 11 ; cf. Lc. VII, 28.)

Un passage de l'Ancien Testament devait faciliter l'opération. Le prophète Isaïe, dans une vision où il voyait les enfants d'Israël délivrés de la captivité de Babylone rejoindre a Ville sainte en traversant le désert, avait chanté (Is. XL, 3 s.) :

Une voix crie : Dans le désert frayez
le chemin de Jahvé !
Aplanissez dans la steppe
route à notre Dieu !
Que toute montagne et colline s'abaisse,
toute vallée se comble ;
que le terrain montueux devienne plaine
et les escarpements vallons !

Mais les anciens manuscrits n'étaient pas ponctués. On était donc libre de couper la phrase comme on voulait, et on lisait :

Une voix crie dans le désert : Frayez
le chemin à Jahvé !

C'est sous cette forme que le texte d'Isaïe est cité dans les Évangiles (Mt. III, 3 ; Mc. I, 3 ; Lc. III, 4). On crut y voir une prophétie s'appliquant à Jean-Baptiste dans le désert.

Ainsi, après avoir été le révélateur des

Mandéens, ensuite, chez les Juifs, un prophète et visionnaire qui fulminait des anathèmes contre les premiers chrétiens, Jean devint chez les chrétiens, par la grâce d'une faute de ponctuation dans un texte d'Isaïe, « la voix qui crie dans le désert », pour préparer le ministère de Jésus.

VIII. — LE DIEU JÉSUS

Dans son petit, mais substantiel cahier sur la Sibylle, le grand helléniste polonais Zielinski (1) nous a informés de plusieurs opérations entreprises dans l'Antiquité pour fusionner des religions. Un prince qui, pour des raisons politiques, voulait unifier les diverses religions des populations soumises à son pouvoir, chargeait de cette mission un théologien qui lui semblait particulièrement qualifié. Ptolémée Ier, roi d'Égypte d'origine grecque, chargea ainsi Timothée l'Eumolpide de forger pour ses sujets grecs et égyptiens un nouveau culte unifié, en amalgamant le culte égyptien d'Isis avec le culte grec de Déméter des Mystères d'Eleusis. Timothée s'acquitta si bien de sa tâche que plus tard Ptolémée le recommanda à son gendre et allié Lysimaque en Asie Mineure pour une œuvre du même ordre : il s'agissait cette fois de faire une synthèse des Mystères d'Eleusis et du culte phrygien de Cybèle et d'Attis.

---

(1) Voir p. 115.

En Asie Mineure, les colonies juives étaient nombreuses et prospères. A Apamée, par exemple, l'influence de la population juive sur la population païenne était telle que la municipalité frappa des monnaies à l'effigie et au nom de Noé. Le terrain était propice à une fusion de certains éléments du judaïsme avec des rites, des symboles et des idées empruntées aux religions païennes.

Dans Apoc. XX, 1-3, le visionnaire voit, à la fin des temps, un ange descendre du ciel pour combattre Satan. L'ange tient à la main une grande chaîne et la clef de l'abîme. Il terrasse Satan, l'enchaîne, le jette dans l'abîme, puis referme et scelle sur lui la porte de l'abîme.

D'autre part, nous avons vu au chapitre précédent que le messianisme juif connaissait aussi un personnage messianique qui portait mystiquement le nom de Jésus et qui après un ministère de trois ans et demi mourait et ressuscitait.

Mettons maintenant ces deux éléments entre les mains d'un théologien comme l'Eumolpide Théophile et chargeons-le d'en faire la synthèse avec les Mystères hellénistiques. Il nous confectionnera un mythe qui ressemblera comme un frère au mythe christologique des Épîtres pauliniennes avant leur remaniement catholique, tel que nous le trou-

vons encore dans leur édition marcionite (1).

La scène de l'être divin qui descend du ciel pour combattre Satan est transposée de l'avenir dans le passé. Un artifice assez subtil identifie cet être divin au personnage messianique qui meurt et qui ressuscite : l'être divin, pour pouvoir pénétrer aux enfers et y attaquer Satan dans son propre domaine, a recours à un stratagème : il revêt l'apparence d'un homme et se fait tuer, partageant ainsi le sort des mortels sans que Satan le reconnaisse. Car si les « princes de ce monde », c'est-à-dire les démons, avaient connu le plan de Dieu, ils se seraient bien gardés de le mettre à mort et de lui procurer ainsi en quelque sorte un faux passeport pour pénétrer dans leur place forte, le séjour des morts. C'est ce qu'on lit dans les Épîtres pauliniennes (1. Cor. II, 7 s.) : « Nous parlons de la sagesse de Dieu, mystérieuse et cachée, que Dieu, avant les siècles, avait destinée pour notre gloire, sagesse qu'aucun des princes de ce monde n'a connue, car, s'ils l'eussent connue, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de gloire. »

Le « Seigneur de gloire ». Notre théologien

1. Sur la priorité de l'édition marcionite des Epîtres pauliniennes sur l'édition catholique, voir P. L. Couchoud, *La première édition de saint Paul* (*Rev. de l'hist. des religions*, 1926) et H. Delafosse, *Les Écrits de saint Paul*, 4 vol. Rieder 1926-1928.

fait donc de Jésus un Seigneur (kyrios), c'est-à-dire un dieu de mystère, car tel est le sens technique de ce mot dans le langage sacré des Grecs. Dans leur langage courant, ce terme désignait le maître de maison par rapport à ses esclaves. Les mystes, en donnant à leur dieu le nom de *kyrios* et en se qualifiant eux-mêmes d'esclaves *(douloï)*, entendaient ainsi caractériser le sentiment de soumission absolue qu'ils éprouvaient à l'égard de leur dieu. Tel était le langage des Mystères hellénistiques, et tel est aussi le langage des Épîtres pauliniennes, où les fidèles — et l'auteur lui-même — sont appelés *douloï* (esclaves) à l'égard de leur « Seigneur », de leur *kyrios* Jésus. Les versions courantes ont atténué le terme et ont fait de ces esclaves des « serviteurs ».

Dans la version grecque de l'Ancien Testament, ce terme de *kyrios* avait également un sens technique très précis, mais assez différent : il est mis régulièrement pour Jahvé, nom sacré de Dieu que les Juifs, de peur de le profaner, s'interdisaient de prononcer quand ils lisaient à haute voix les textes qui le comportaient. Ils le remplaçaient alors par *Adonaï* (Seigneur), mot que les versions grecques traduisent littéralement quand elles rendent Jahvé par *kyrios*. Dans la version grecque de l'Ancien Testament, le nom de *kyrios* est donc

l'équivalent du nom trois fois saint de Dieu, et pour un Juif c'eût été un effroyable blasphème que de donner ce nom à un être divin autre que le Dieu unique et jaloux. L'auteur des Épîtres pauliniennes, qui donne ce titre à Jésus, atteste par là qu'il n'était pas un Juif. Il lisait l'Ancien Testament dans sa version grecque, et lisait cette version avec les yeux d'un Grec.

Le terme de *kyrios* avait ainsi deux acceptions, selon qu'on le prenait dans le sens de la version grecque de l'Ancien Testament ou dans le sens des Mystères hellénistiques. Mais cette équivoque n'était pas un inconvénient. Bien au contraire, elle faisait de ce terme un instrument particulièrement apte à servir les intentions d'un théologien qui travaillait à la fusion du judaïsme avec les Mystères hellénistiques. En donnant à Jésus le titre de *kyrios*, les Épîtres pauliniennes assimilent Jésus d'une part aux dieux morts et ressuscités des Mystères, et d'autre part à Jahvé, ce titre permettant d'appliquer à Jésus nombre de passages de l'Ancien Testament qui se rapportaient à Dieu.

Dans l'hymne célèbre insérée dans l'Épître aux Philippiens (II, 6-11), qui résume admirablement le mythe christologique des Épîtres pauliniennes, le nom suréminent conféré à Jésus en récompense de son obéissance est le

nom de *kyrios*. Cela résulte du passage d'Isaïe que cite cette hymne, où, dans la version grecque, le nom devant lequel tout genou doit fléchir et que toute langue doit confesser est le nom de *kyrios* :

Bien qu'il eût la stature d'un Dieu,
il ne considéra point comme un bien inaliénable
d'être semblable à Dieu,
mais se dépouilla lui-même
et prit la stature d'un esclave,
se donna une apparence humaine
et se montra de figure semblable à un homme.
Il s'abaissa lui-même
et fut obéissant jusqu'à la mort
(même jusqu'à la mort sur la croix).
C'est pourquoi Dieu l'a exalté au-dessus de tout
et lui a accordé la faveur d'un nom au-dessus [de tout nom,
en sorte qu'au nom de Jésus **tout genou fléchisse** (1)
de ce qui est dans le ciel, sur la terre et dans les [enfers,
et que **toute langue confesse**
que Jésus-Christ est Seigneur,
pour la gloire de Dieu le Père.

Dans les Mystères d'Éleusis, Déméter, déesse

1. Les mots en caractères gras sont une citation du prophète Isaïe.

de l'agriculture, garantissait à ses mystes le même sort qu'au grain de blé qui meurt pour ressusciter. Le symbole du grain de blé, qui était l'idée centrale de ces mystères, a passé dans les Épîtres pauliniennes (1. Cor. XV, 36 ss.) : « Ce que tu sèmes ne reprend point vie, s'il ne meurt. Et ce que tu sèmes, ce n'est point le corps qui naîtra ; c'est un simple grain, de blé peut-être, ou de quelque autre semence ; puis Dieu lui donne un corps comme il lui plaît, et à chaque semence il donne un corps qui lui est propre... Ainsi en est-il de la résurrection des morts. Le corps est corruptible ; il ressuscite incorruptible », etc.

Ainsi s'est constitué le mythe christologique des Épîtres pauliniennes, par la synthèse de certains éléments du messianisme juif avec l'esprit des Mystères hellénistiques. Dans la période que nous avons appelée archaïque et qui constitue en quelque sorte la préhistoire du Christianisme, on ne trouve même pas l'ombre de Jean-Baptiste. Paul, celui des Actes aussi bien que celui des Épîtres, ignore complètement le précurseur de Jésus. Il est vrai que d'après le texte actuel du Livre des Actes (XIX), il aurait rencontré à Éphèse des disciples de Jean ; mais nous avons signalé que Paul a été introduit dans ce texte au moyen d'une interpolation avec reprise. Écartant cette interpolation nous avons trouvé que

le sujet de la phrase n'est pas Paul, mais Apollos, et toute trace d'un contact de Paul avec Jean-Baptiste ou ses disciples s'est évanouie.

L'auteur des Épîtres pauliniennes n'ignore pas le baptême, mais ce rite n'a pas pour lui le caractère d'un rite de purification comme chez les Mandéens. Il lui attribue un rôle analogue à celui des rites d'initiation dans les Mystères hellénistiques, rite par lesquels le myste liait son sort à celui du Dieu mort et ressuscité, afin d'acquérir ainsi la certitude de sa propre résurrection. C'est pourquoi nous lisons Rom. VI, 3 ss :

Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort... Or, si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui, sachant que Christ ressuscité des morts ne meurt plus.

Au reste, l'auteur de ces Épitres semble faire peu de cas du baptême. Nous lisons 1. Cor. I, 14 ss. :

« Je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, excepté Crispus et Gaïus, afin que personne ne dise que vous avez été baptisés en mon nom. J'ai encore baptisé la famille de Stéphanas ;

au reste, je ne sache pas que j'aie baptisé quelque autre personne. Ce n'est pas pour baptiser que Christ m'a envoyé, c'est pour annoncer l'Évangile. »

Malgré tout ce que l'on peut dire contre l'argument du silence, il semble difficile d'expliquer, sur la base de la tradition, que les plus anciens textes chrétiens, les Épîtres pauliniennes, ignorent ainsi complètement Jean-Baptiste et ses disciples, que le Christianisme archaïque ait ainsi évolué en dehors de toute influence de leurs communautés.

D'après la thèse traditionnelle, Jean-Baptiste aurait été effectivement, historiquement, le précurseur de Jésus. Ses disciples auraient existé avant ceux de Jésus. Jésus aurait été baptisé par Jean, ses principaux disciples auraient été d'anciens disciples de Jean. Pendant son ministère, Jésus serait resté en contact avec les disciples de Jean. Le problème des rapports entre les disciples de Jean et les disciples de Jésus devait donc se poser pour le Christianisme dès ses origines, et non seulement préoccuper les rédacteurs des Évangiles et du Livre des Actes, qui comptent parmi les écrits les plus jeunes du Nouveau Testament. Le silence des Épîtres pauliniennes reste un mystère.

Tout s'explique au contraire si c'est à Éphèse que le Christianisme a pour la première fois

pris contact avec les disciples du Baptiste, et si c'est là que les Chrétiens, au moment où ils allaient s'émanciper de la Synagogue pour se constituer en communauté religieuse indépendante, ont pour la première fois entendu parler de celui dont ils devaient plus tard faire le précurseur de Jésus.

IX. — MANDÉENS ET CHRÉTIENS

Les disciples de Jean-Baptiste dans le Nouveau Testament sont-ils ou ne sont-ils pas des Mandéens ? Au point de vue de l'exégèse du Nouveau Testament et de l'histoire des origines chrétiennes, c'est peut-être là le point le plus important de tout le problème mandéen.

Si les avis des spécialistes sont partagés à ce sujet, c'est peut-être que la question a été mal posée. C'est du moins ce qui semble résulter de notre petite étude. Telle que la question a été posée, elle suppose tacitement que tous les disciples du Baptiste qui figurent dans le Nouveau Testament appartiennent à la même catégorie. Elle ne fait aucune distinction entre les disciples du Baptiste qui ignorent le Saint Esprit (Actes XIX), et ceux auxquels on croit devoir attribuer la légende de la naissance de Jean (Luc I, II), où le rôle du Saint Esprit est fondamental.

Nous avons conclu que les disciples du Baptiste dans Actes XIX sont d'authentiques Mandéens, tandis que Luc I et II est dû à des

Juifs qui ont tenté d'accaparer le mythe du Révélateur mandéen pour faire de lui un prophète à la manière juive.

Sur les origines géographiques du Mandaïsme, les textes mandéens sont muets. Le plus ancien renseignement géographique que nous possédons sur les Mandéens est donc Actes XIX, qui situe une communauté mandéenne à Éphèse.

D'autre part, nous avons à plusieurs reprises été frappés par le rôle important que cette même ville d'Éphèse joue dans l'histoire des origines chrétiennes. C'est à Éphèse et dans les villes environnantes que se situe l'Apocalypse, (1) et nous avons constaté à quel point le messianisme de couleur spéciale qui a trouvé son expression dans cet écrit a contribué à préparer le terrain du Christianisme. C'est aussi à Éphèse que le Christianisme s'est séparé de la Synagogue pour se constituer en

1. Le grand port de mer dont le prophète annonce la ruine Apoc. XVIII semble avoir été primitivement Ephèse. La prostituée (XVII) porte sur son front : Babylone la grande, la mère des prostituées et des abominations ». Pour les Juifs, le mot « abomination » avait le sens de « divinité païenne ». Je lis donc : « La grande mère des déesses et des dieux ». C'est la « Grande Mère des dieux», Cybèle-Diane, patronne d'Ephèse. Les adeptes de la Bête (XIII) portent en tatouage sacré le nombre de la Bête, qui est 666 ou 616. Prudence (Peristeph. X, 1.076 ss.) dit que les mystes d'Attis portaient un tatouage sacré. 616 est la psèphos d'Attis au datif, **Attei**, « consacré à Attis ». — Tous ces traits concourent à situer l'Apocalypse dans la région d'Ephèse.

religion indépendante, c'est donc à Éphèse que commence l'histoire proprement dite du Christianisme.

L'Asie Mineure, en particulier la région d'Éphèse et des villes environnantes, tel semble donc avoir été le berceau commun du Mandaïsme et du Christianisme. D'ailleurs ces deux religions ne semblent pas seulement avoir eu la même patrie, mais aussi les mêmes parents : les prosélytes. Nous avons vu que l'une et l'autre s'expliquent le mieux par les idées et les aspirations d'anciens païens qui ont fortement subi l'influence de la Synagogue, mais qui ont cherché à s'en émanciper.

Les deux religions sont donc des religions sœurs et peut-être même sœurs jumelles, mais le sort leur réservait des destinées fort différentes. Pendant que l'une marchait triomphalement à la conquête de l'Occident, l'autre, exilée de son pays, végétait dans quelques villages obscurs de la Mésopotamie, attachée avec obstination à ses traditions, à ses textes sacrés, au système infiniment compliqué de ses pratiques rituelles.

A l'origine, les deux sœurs se donnaient le même nom. Dans le Nouveau Testament, les chrétiens sont appelés des Nazoréens — nom qui fut plus tard corrompu en Nazaréen et qui donna naissance à la légende de l'enfance de Jésus dans une bourgade du nom de Naza-

reth — et Nazoréens est aussi le titre honorifique dont les Mandéens aiment à se parer, entre autres dans la prière sacerdotale de l'Homme-Dieu.

Les Mandéens et les Chrétiens sont donc, les uns et les autres, des prosélytes émancipés de la Synagogue, mais cette émancipation ne s'est pas produite de la même manière. Les Chrétiens tenaient surtout à s'émanciper des rites que leur imposait le Judaïsme. Malgré toutes les concessions des Juifs qui les dispensaient de la Loi de Moïse, le minimum jugé indispensable : l'interdit du sang et peut-être de la viande de porc, (1) leur semblait encore un joug insupportable. Ils s'affranchirent de tout interdit alimentaire pour proclamer le principe de la liberté des enfants de Dieu. Les Mandéens au contraire, malgré leur haine implacable de tout ce qui est juif, observent encore aujourd'hui fidèlement l'interdit du sang, la Loi de Noé que les Juifs imposaient aux prosélytes.

Sur le terrain dogmatique les Mandéens se sont émancipés du Judaïsme beaucoup plus radicalement que les Chrétiens. L'Ancien Testament est pour eux un livre d'imposture, et le Saint Esprit qui l'a inspiré est une puissance des ténèbres. Les chrétiens n'ont pas

(1) Voir appendice III.

abjuré le Saint Esprit. Ils se sont contentés de lui faire subir les transformations que nous avons suivies à travers les trois phases successives du christianisme archaïque, johannique et catholique.

Si donc la religion chrétienne et la religion mandéenne sont deux sœurs et peut-être deux sœurs jumelles, elles sont aussi deux sœurs ennemies. Pour les Chrétiens, le seul péché irrémissible est de blasphémer contre le Saint Esprit, comme le font couramment les textes sacrés des Mandéens. Pour les Mandéens, les trois personnes de la Sainte Trinité, Jéhovah, Jésus et le Saint Esprit, sont de faux dieux, des puissances des ténèbres, des esprits ennemis de la Lumière.

Le Mandaïsme est la seule religion du monde qui ait avec le christianisme d'une part des analogies aussi fondamentales, d'autre part des oppositions aussi tranchées.

Grâce à ce double caractère, elle devient un témoin précieux des origines chrétiennes.

Dans cette étude, nous n'avons étudié à fond qu'un seul élément de la religion mandéenne : son hostilité contre le Saint Esprit. Ce seul élément nous a suggéré des conclusions qui nous permettent à bien des égards de voir plus clair dans le problème des origines chrétiennes. Que sera-ce quand on aura tiré de l'ensemble de la religion mandéenne les éclaircissements qu'elle comporte ?

L'hostilité des Mandéens contre le Saint Esprit nous a permis de différencier dans le Nouveau Testament les textes qui traitent de Jean-Baptiste et de ses disciples. Nous avons ainsi été amenés à distinguer trois étapes dans l'évolution de la légende de Jean : d'abord, le mythe mandéen du Révélateur né de la Hauteur ; ensuite, la tentative des Juifs pour faire de Jean un prophète à leur manière, un prophète inspiré du Saint Esprit ; enfin nous avons vu le christianisme accaparer Jean pour faire de lui le précurseur de Jésus.

Faisons le point, et mesurons le chemin que nous avons parcouru. Dans son *Évolution religieuse de l'Humanité*, le professeur KREGLINGER [1] a admirablement résumé ce que l'on croyait savoir de Jean-Baptiste et des Mandéens :

« Il surgit de nombreux Messies. Quelques-uns rassemblent autour d'eux quelques fidèles ardents ; mais le gouvernement met fin, presque aussitôt, à leur aventureuse équipée ; tels Theudas et Judas de Galilée, dont parlent Josèphe et le Livre des Actes [2]. D'autres eurent plus de succès. Jean, notamment, qui baptisa sur les rives du Jourdain,

1. RICHARD KREGLINGER, *l'Evolution religieuse de l'Humanité*. Paris (Rieder) 1926.
2. V, 36, 37.

ne se borna point à être un simple précurseur. Il fonda des communautés durables qui le vénérèrent comme Messie, qui s'étendirent sur toute l'Asie antérieure, que Paul rencontra à Éphèse et qui, aujourd'hui encore, survivent près des embouchures de l'Euphrate où les Mandéens possèdent un évangile dont Jean est le héros. »

Du Jean qui « ne se borna point à être un simple précurseur » au Jean qui n'est devenu « précurseur » qu'à la troisième étape de l'évolution de sa légende, nous espérons avoir fait quelque chemin dans le sens de la vérité historique.

APPENDICES

I. L'INTERPOLATION AVEC REPRISE

Au cours de la présente étude, il a été plusieurs fois question d'interpolations avec reprises. Il ne semble pas superflu d'expliquer, avec plus de précision qu'il n'a été possible de le faire au cours de notre exposé, ce que nous entendons par ce terme.

Les livres des anciens étaient des rouleaux composés de petit carrés de papyrus collés bout à bout de manière à former une bande. Quand on voulait introduire une interpolation dans ces rouleaux, il suffisait de décoller la marge qui reliait deux scolies et d'intercaler entre elles, au moyen d'un peu de colle, une ou plusieurs nouvelles scolies. Mais en procédant ainsi, il arrivait fatalement à l'interpolateur de couper une phrase en deux. Il était donc obligé, en haut de la scolie intercalée, de finir tout d'abord la phrase qu'il avait tronquée, puis après avoir inscrit sur la nouvelle scolie le texte qu'il désirait ajouter, il devait, arrivé au bas de la scolie, arranger tant bien que mal un raccord avec le deuxième tronçon de la phrase qu'il venait de couper. Chacun des deux tronçons donne ainsi naissance à une nouvelle phrase, mais la deuxième forme avec la première une espèce de doublet. Elle *reprend* les termes et la tournure de la première : de là le nom « interpolation avec reprise ».

Les manuscrits originaux des écrits du Nouveau Testament n'étant pas conservés, ces reprises sont, dans les copies que nous possédons, souvent la seule trace matériellement constatable de ces interpolations.

Le théologien allemand Wendt a le premier, dans le livre des Actes, découvert deux cas d'interpolations avec reprises. Le premier exemple se trouve dans le récit du lynchage d'Étienne. Il est particulièrement évident parce que l'interpolateur a négligé de compléter le premier tronçon de la phrase qu'il avait coupée en deux, et qu'il a ainsi laissé à vif la marque de son opération.

VII, 57 ss. : Mais, criant à pleine voix, ils se bouchèrent les oreilles
et ils se précipitèrent tous ensemble sur lui ;
et l'ayant jeté hors de la ville, ils lapidèrent.
Et les témoins déposèrent leurs manteaux
aux pieds d'une jeune homme appelé Paul.
Et ils lapidèrent Étienne, qui priait et disait :
« Seigneur Jésus, reçois mon esprit ».

Nous faisons suivre un tableau qui représente les deux anciennes scolies primitivement collées l'une à l'autre, et la nouvelle scolie qui est venue s'intercaler entre elles. Nous donnons ce tableau en traduction française, mais en reproduisant tant bien que mal l'aspect des anciens manuscrits grecs : majuscules sans séparation des mots ni des phrases.

1. *Die Hauptquelle der Apostelgeschichte, Zeitschr. f. d. neutest. Wiss.* 1925, pp. 293-305.

Ancienne scolie	*Scolie intercalée*	*Ancienne scolie*
ILLESETIL	ETLESTEMO	ETIENNEQU
SSEPRECIP	INSDEPOSE	IPRIAITET
ITERENTTO	RENTLEURS	DISAITSEI
USENSEMBL	MANTEAUXA	GNEURJESU
ESURLUIET	UXPIEDSDU	SRECOISMO
LAYANTJET	NJEUNEHOM	NESPRIT
EHORSDELA	MEAPPELES	
VILLEILSL	AULETILSL	
APIDERENT	APIDERENT	

L'interpolateur a voulu donner un petit rôle à Paul dans la lapidation d'Étienne. Il a coupé le texte à « lapidèrent ». Il a introduit son interpolation. Et la reprise « lapidèrent » lui a permis de rejoindre le texte.

Ici la reprise est gauche parce que l'interpolation est courte. « Le pauvre Étienne, dit Loisy, semblerait avoir été lapidé deux fois. »

Voici la deuxième interpolation avec reprise relevée par Wendt. Elle comprend plusieurs chapitres :

VIII, 4 : Ceux-là donc, dispersés, traversèrent...
XI, 19 : Ceux-là donc, dispersés par la persécution survenue au temps d'Étienne, traversèrent...

Le morceau interpolé comprend entre autres le

récit de la conversion de Saul, qui avait été préparé par la petite phrase introduite dans l'histoire du lynchage d'Étienne.

Dans notre étude sur « *Les deux auteurs des Actes des Apôtres* [1], nous avons relevé un certain nombre d'autres interpolations avec reprises dans le livre des Actes : XIV, 7 — XIV, 21 ; XIV, 28-XV, 35 ; XV, 41-XVI, 5 ; XVII, 4-XVII, 14 ; XVIII, 18-XVIII, 21 ; XXI, 34-XXIII, 10.

Nous avons montré que les parties encadrées par ces reprises peuvent être retranchées sans gêner le contexte, qu'elles tranchent sur leur ambiance par le style, le vocabulaire et la pensée, qu'elles ont entre elles un lien de parenté et que leur tendance est opposée à celle de l'écrit primitif qui prend lui-même, après cette épuration, une unité d'esprit et une homogénité de style dont l'absence déconcertait le lecteur. Il ne peut donc s'agir de simples doublets, mais bien de reprises après interpolation.

Dans la première partie des Actes, la tournure « persévéraient d'un commun accord » *(proskarterounles homothymadon)* répétée I, 14 et II, 46 semble également être une reprise après interpolation, et dans le récit de la Pentecôte la reprise sur les mots : « Ils furent tous saisis de stupeur » (II, 7 ; II, 12) a déjà retenu notre attention (chap. IV).

Dans les Actes également, nous avons constaté

1. P.-L. Couchoud et R. Stahl, dans *la Revue de l'Histoire des Religions*, janv.-mars 1928.

(p. 00), que les deux fragments du document sur Apollos sont séparés par une interpolation avec reprise (XVIII, 26-XIX, 8).

Autre exemple très caractéristique dans l'Évangile de Jean :

XVIII, 18 : Or, Pierre était avec eux, debout et se chauffant.
XVIII, 25 : Or, Simon Pierre était debout et se chauffant.

Dans l'Évangile de Luc et dans les Épîtres pauliniennes nous avons, au cours de la présente étude, relevé plusieurs autres cas :

Lc. II, 21-II, 22 (p. 122). Lc II, 39-II, 43 (p. 123). 1 Cor. XII, 31-XIV, 1 (p. 78). 1 Cor. XIV, 23-XIV, 26 (p. 70).

Dans ce dernier cas, l'interpolation s'affirme par l'opposition très nette entre la pensée de l'auteur primitif et celle de l'interpolateur. Pour l'auteur primitif, la glossolalie ne sert pas à l'édification des fidèles, mais uniquement à impressionner favorablement les profanes ; pour l'interpolateur, au contraire, le danger de la glossolalie est précisément de scandaliser les profanes.

La reprise se fait sur les mots συνέλθῃ, συνέρχεσθε.

Dans l'Épître aux Romains le passage qui voit dans la perversion sexuelle des idolâtres, dans la pédérastie et dans les mœurs lesbiennes, la conséquence de leur perversion religieuse, est interpolé au moyen d'une reprise sur les mots : « Dieu les a livrés... » Il est précédé d'une autre interpolation avec reprise qui traite d'autres vices. La reprise se fait sur les mêmes mots : « Dieu les a livrés... », qui se trouvent ainsi répétés trois fois I, 24 ; I, 26 ;

I, 28. La première de ces interpolations compte 225 lettres, la seconde 331. Ces deux nombres forment, avec une approximation supérieure à 2 %, la proportion 2 : 3. Si l'on admet des scolies d'une moyenne de 111 lettres, la première interpolation devait comprendre deux scolies (moyenne 222 lettres), la seconde trois scolies (moyenne 333 lettres).

Enfin dans l'Apocalypse, on relève ces deux importantes reprises après interpolation :

I

XI, 19 : Et fut ouvert au ciel le sanctuaire de Dieu.
Dans le sanctuaire apparut l'Arche de son alliance,
XV, 5 : Puis j'ai vu :
Et fut ouvert au ciel le sanctuaire
du tabernacle du témoignage

II

XVII, 1 : Et l'un des sept anges
ayant les sept coupes
vint, et me parla,
disant :
Viens, je te ferai voir
le jugement de la grande Putain !

XXI, 9 : Et l'un des sept anges
ayant les sept coupes
contenant les sept dernières plaies
vint, et me parla,
disant :
Viens, je te ferai voir
l'épouse, la femme de Bélier !

Ces deux interpolations avec reprises englobent presque toute la matière d'une apocalypse antérieure,

indépendante de celle des trois hebdomade des sceaux, des trompettes et des coupes.

Les éléments de cette apocalypse primitive nous sont, il est vrai, livrés en vrac, dans le plus grand désordre. Ainsi le grand carnage final est représenté sous l'image d'une vendange au chapitre XIV, mais il faut sauter au chapitre XIX pour voir apparaître les chevaux de l'armée céleste appelés à fouler cette vendange humaine, et il faut revenir au chapitre XIV pour voir ces chevaux plongés jusqu'aux mors dans le sang qu'ils font jaillir en la foulant de leurs sabots.

Cependant, après un travail patient de découpage et de regroupement, on a la surprise de voir ces *disiecta membra* peu à peu s'emboîter les uns dans les autres, aussi exactement que les pièces d'un jeu de puzzle. On obtient ainsi un écrit parfaitement logique et cohérent, d'une belle unité de style, de pensée et de tendance. Il s'oppose à l'apocalypse des trois hebdomades comme le premier auteur des Actes s'oppose au deuxième, comme le prophète s'oppose au prêtre, le jahviste au code sacerdotal, Daniel à Ezéchiel.

L'antagonisme fondamental entre le prophétisme et le sacerdoce nous a jadis livré la clef de l'Ancien Testament et plus récemment celle des Epîtres pauliniennes, des Actes des Apôtres et des Evangiles. Nous voyons maintenant, grâce aux interpolations avec reprises, que ce conflit est aussi à la base de l'Apocalypse, qui forme le pont entre les textes sacrés des deux alliances. Nous pouvons ainsi, à travers les trois étapes de l'Ancien Testament, de l'Apocalypse et du Nouveau Testament,

suivre comme une ligne continue l'évolution du perpétuel conflit entre le prophète et le prêtre, entre les manifestations spontanées et créatrices de l'Esprit et la politique ecclésiastique de la hiérarchie sacerdotale.

Tous ceux qui se sont occupés d'exégèse, et en première ligne les théologiens, savaient déjà que les textes du Nouveau Testament ont été interpolés, mais la détermination de ces interpolations était abandonnée à l'arbitraire. On jugeait des interpolations d'après l'opinion qu'on s'était faite des idées respectives du premier auteur et de l'interpolateur, et les opinions des critiques sur ce point variaient selon leurs positions théologiques, religieuses et philosophiques. On tournait ainsi dans un cercle vicieux : on jugeait des textes d'après les idées présumées de leurs auteurs, et on jugeait de ces idées d'après les textes. Il ne faut pas s'étonner que cette méthode, maniée par des esprits aussi opposés que les théologiens orthodoxes ou libéraux d'une part et d'autre part par l'École radicale qui nie l'existence historique de Jésus, ait abouti à des résultats contraires.

Depuis qu'il est fait une application méthodique du principe des reprises après interpolation, nous possédons un test matériel, extérieur, objectivement constestable, indépendant de l'opinion du critique. Il décèle l'interpolation et permet de la délimiter avec précision. Les autres tests qui ont trait aux particularités de style ou de pensée des auteurs, révélés et contrôlés par les interpolations avec reprises, perdent leur caractère arbitraire et deviennent eux-mêmes des réactifs de précision.

A leur tour, ils permettent de juger du caractère secondaire des interpolations et de distinguer les reprises après interpolations des simples doublets.

Par leur esprit et leur tendance, les interpolations diffèrent souvent des écrits primitifs, et même leur sont parfois contraires et hostiles. Une dissection rigoureuse des textes permet ainsi de séparer et de classer dans leur ordre chronologique les phases successives de l'évolution de la pensée chrétienne primitive. Cette dissection est maintenant possible grâce aux reprises après interpolation. C'est elle que tranchera en dernier ressort le problème qui est actuellement à l'ordre du jour, et qui décidera peut-être de l'avenir de la pensée d'Occident : l'homme Jésus est-il antérieur ou postérieur au dieu Jésus ?

II. LE LOGION SUR LE BLASPHÈME CONTRE LE SAINT-ESPRIT

Dans son explication du *logion* sur le blasphème contre le Saint Esprit, l'exégèse traditionnelle fait généralement état du contexte de Marc, qu'elle considère comme le plus ancien des quatre évangiles. Dans notre chapitre sur le blasphème contre le Saint Esprit, nous avons examiné ce *logion* isolément, sans tenir compte de son contexte, ni dans Marc ni dans aucun des deux autres synoptiques. Il n'est peut-être pas superflu d'indiquer les raisons qui nous ont dicté notre procédé.

Dressons un tableau des trois formes sous lesquelles se présente notre *logion* dans les trois synoptiques :

Lc XII, 10	*Mc III*, 28 *s.*	*Mt XII*, 31 *s.*
	En vérité, je vous dis que tout sera pardonné aux fils des hommes ce qu'ils auront blasphémé ; mais quiconque blasphémera contre le Saint Esprit n'obtiendra point de pardon,	C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes ; mais le blasphème contre le Saint Esprit ne sera point pardonné.
Et quiconque dit une parole contre le Fils de l'Homme, il lui sera pardonné ; mais à celui qui blasphème contre le Saint Esprit, il ne sera point pardonné.		Et quiconque dit une parole contre le Fils de l'Homme, il lui sera pardonné ; mais quiconque parlera contre le Saint Esprit, il ne lui sera point pardonné,
	mais est coupable d'un péché éternel.	ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir.

Il suffit d'un coup d'œil sur ce tableau pour s'apercevoir que dans Matthieu, le passage est composé de deux parties, dont la première est parallèle à Marc, et la deuxième à Luc. On constatera d'autre part que Marc est secondaire par rapport à Luc, car au lieu du Fils de l'Homme de Luc, nécessaire à l'idée, il n'y a plus, dans Marc, qu'un vague « aux fils des hommes », dû manifestement à une corruption de Luc. Matthieu a donc deux fois emprunté le passage à Luc : une première fois indirectement, par l'intermédiaire de Marc, avec les modifications que celui-ci lui avait fait subir ; et une deuxième fois directement, en reproduisant fidèlement la forme lucanienne.

Dans sa première partie, Matthieu s'est encore écarté plus loin que Marc du modèle lucanien. Le Fils de l'Homme, dont Marc avait fait « les fils des hommes », devient dans Mathieu simplement : les hommes. Le Fils de l'Homme, les fils des hommes, les hommes : ce sont trois étapes d'une corruption progressive.

La forme la plus ancienne de notre *logion* est donc celle de Luc, où il comprend le seul verset XII, 10. Marc et Mathieu peuvent être négligés.

En ce qui concerne le contexte de Luc, nous ferons remarquer que notre *logion* n'est pas attesté dans la reconstruction que Harnack a faite de l'Évangile de Marcion, édition marcionite de l'Évangile de Luc, tandis que les versets 9 et 11 le sont ; que le verset 11 s'enchaîne parfaitement au verset 9 ; que le verset 10 rompt cet enchaînement, et même qu'il est en contradiction formelle avec le verset 9, où il est dit que celui qui reniera le

Fils de l'Homme devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu, tandis que le verset 10 enseigne au contraire que les paroles dites contre le Fils de l'Homme seront pardonnées. Enfin, le verset 12 fait mention du Saint Esprit, ce qui explique assez bien qu'un *logion* sur le même sujet ait pu s'introduire dans notre texte, peut-être tout d'abord sous la forme d'une simple note marginale.

Il était donc légitime de négliger le contexte de Luc, et à plus forte raison celui de Marc et Matthieu, secondaires par rapport à Luc.

III. LE DÉCRET DE JÉRUSALEM

Dans le texte du décret de Jérusalem, il est un point qui étonne et qui doit donner l'éveil à la méfiance du critique. Les trois premiers interdits du décret sont d'ordre purement rituel, mais ils sont suivis d'une règle d'ordre moral qui d'ailleurs, semble-t-il, devait s'entendre de soi ; l'interdiction de la paillardise.

Cette anomalie disparaît après une légère mise au point du texte. Dans les manuscrits plus jeunes, l'interdit des viandes étouffées est remplacé par ce qu'on a coutume d'appeler la règle d'or : Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse à vous-mêmes.L'interdit du sang devient une interdiction de verser du sang, donc une proscription du meurtre, et à l'interdit des viandes immolées aux idoles se substitue l'interdiction de l'idolâtrie. Ainsi sur toute la ligne, les chrétiens ont peu à peu remplacé par des règles élémentaires et un peu triviales de la morale populaire les règles d'ordre rituel qu'ils ne comprenaient plus, et qui étaient en opposition avec leur pratique. Cette tendance, que nous constatons dans les manuscrits existants, pouvait déjà avoir commencé à s'exercer sur les plus anciens textes que nous pouvons atteindre.

En tenant compte de cette tendance, nous croyons pouvoir substituer au mot *porneia* (prostitution, paillardise) le mot *porkeia* (viande de porc) (1). Dans le rituel juif, l'interdit du porc a en effet une importance telle qu'il pouvait sembler indispen-

sable de l'imposer aussi aux prosélytes, conjointement avec la loi de Noé. Par la substitution d'une seule lettre, les chrétiens ont fait de l'interdit du porc une interdiction de la paillardise, et l'on conçoit aisément que cette corruption ait également affecté les trois passages des Actes et les deux passages de l'Apocalypse qui citent le décret (Actes XV, 20 ; 28 s. ; XXI, 25 ; Apoc. II, 14 ; 20).

1. Joseph Halévy dans *la Revue sémitique* 1902, pp. 228 seqq. — Bentley. — G. Resch, *Das Aposteldekret nach seiner aus. serkanonischen Textgestalt untersucht*, p. 20. — Le tout cité dans Goguel, *Le Livre des Actes* (Paris 1922).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

I. Introduction
Le problème mandéen 7

II. Textes mandéens 21
1. Miriaï 23
2. La prière sacerdotale de l'Homme-Dieu 35
3. La prise de Jérusalem 40
4. Litanie au chevet d'un mourant... 47
5. Liturgie baptismale 52
6. La confection de la loi 55

III. Le Saint-Esprit dans le Mandaisme et dans le Christianisme
1. Le Saint-Esprit dans le Mandaïsme 57
2. Le Saint-Esprit dans le Christianisme archaïque 62
3. Le Saint-Esprit dans le Christianisme Johannique 69
4. Le Saint-Esprit dans le Christianisme catholique 80

IV. L'effusion de l'Esprit 85

V. La triple légende de Jean 91
1. Le texte..... 93
2. Commentaire 108
3. Conclusions 126

VI. Le johannite Apollos..... 131
VII. Jean-Baptiste et Jésus 157
VIII. Le dieu Jésus 171
IX. Mandéens et Chrétiens 181

APPENDICES

I. L'interpolation avec reprise..... 189
II. Le logion sur le blasphème contre le Saint-Esprit 201
III. Le décret de Jérusalem 206

ACHEVÉ D'IMPRIMER POUR
LES ÉDITIONS RIEDER PAR
LES PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE EN JUIN 1930.

JUL 16
Jul 31

LA BIBLIOTHÈQUE
GÉNÉRALE ILLUSTRÉE

constitue une des sections de la *Collection illustrée des Editions Rieder.* Elle groupe des sujets culturels touchant à tous les modes de la pensée contemporaine (histoire, géographie, ethnographie, sciences naturelles, industrie, commerce, technique). Elle associe à un texte de haute et saine vulgarisation scientifique, l'image, la reproduction photographique qui, mieux que tout commentaire, accole la réalité à la théorie, la vie à l'abstrait.

Chaque volume comprend de 80 à 120 pages de texte et 60 planches hors-texte en héliogravure.

VOLUMES PARUS

R. VERNEAU. — *Les Origines de l'Humanité.*
A. DANJON. — *Description du Ciel.*
M. MEYERHOF. — *Le Monde Islamique.*
M. DELAFOSSE. — *Les Nègres.*
P.-G. CHARPENTIER. — *Les Microbes,* avec un atlas de photomicrographies de P. JEANTET.
G. COHEN. — *Le Théâtre en France au Moyen âge* : I. *Le Théâtre religieux.*
F. SARTIAUX. — *Les Civilisations anciennes de l'Asie Mineure.*
Ch. CHAMPY. — *Le Corps humain.*
H. LECLERCQ. — *La Vie chrétienne primitive.*
M. BESSON. — *Le Totémisme.*
G. K. LOUKOMSKI. — *Les Russes.*
M. AUDIN. — *Histoire du livre français.*
L. ROULE. — *La structure et la biologie des Poissons.*
H. LECLERCQ. — *L'Ordre bénédictin.*

LES ÉDITIONS RIEDER — PARIS

Prix : 15 fr.